

## **Les fils de la vallée** Robert Frigon<sup>2</sup>

Ce texte présente Joseph Frigon, apprentis dans un moulin à scie de St-Stanislas qui bâti et opéra un moulin à scie le long de la vallée de Nicolet. Ses fils et petit-fils continuèrent le métier en Beauce et jusque dans la vallée de la Matapédia, construisant et vendant leur moulin un après l'autre.

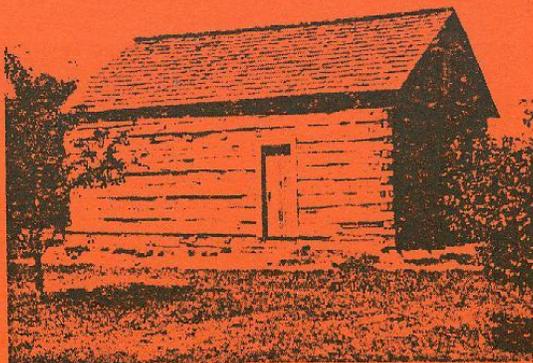
### *Abstract*

*This article presents Joseph Frigon who was an apprentice at the wood mill in Saint-Stanislas and started a new wood mill along the Nicolet valley. His sons and grand-sons continued this trade in Beauce and down to the Matapedia valley, building and selling wood mills one after the other.*

Dernière révision de ce texte : 1992

LES FILS DE LA VALLEE

UNE LIGNEE FAMILIALE



Robert Frigon  
Charny 1992

## Introduction

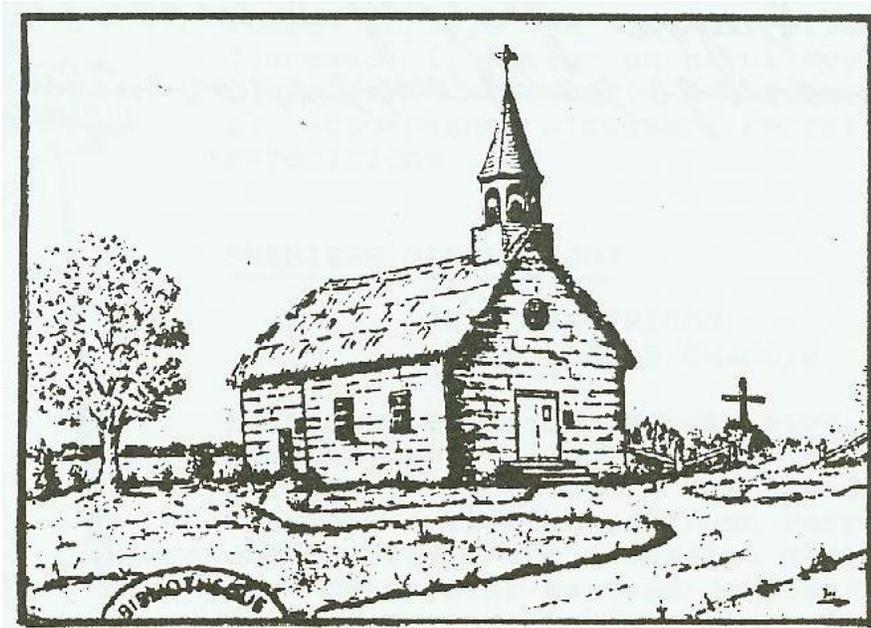
LA VALLEE, c'est celle du Saint-Laurent, de la Mauricie ou bien de la Batiscanie. Ce pourrait être aussi le creuset Nicolétain; ou encore la Beauce, façonnée par la Chaudière. Mais surtout, ma vallée, c'est celle de la Matapédia. En s'établissant au pays, les pionniers ne recherchaient pas les plaines de l'Ouest, arides et balayées par les vents, mais se trouvaient plus à l'aise dans le voisinage d'une rivière poissonneuse et de ses bords aplanis pour y établir leur campement.

Cette petite brochure, titrée LES FILS DE LA VALLEE, nous la voulons comme une accumulation de renseignements couchés sur papier, un peu au hasard, au gré de notre fantaisie, histoire de regrouper les données relatives à la lignée de Joseph Frigon, petit-fils de Marie Lefebvre, donc de la nôtre, lesquelles sont éparpillées et quelquefois introuvables lorsque nous en avons besoin ou bien qu'il serait souhaitable d'y référer. Le document sera enrichi de copies de photos, de cartes ou de documents légaux qui font partie de notre connaissance actuelle. Ce n'est en somme que le commencement d'une suite qui ne pourra être interrompue. C'est aussi le récit de la construction et de la composition d'une lignée familiale.

Mais le sujet principal sera toujours la descendance de François Frigon et de son épouse Marie-Claude Chamois. A ce titre, il s'y glissera des observations ou commentaires liant aussi les alliances. Nous désirons situer et décrire les milieux dans lesquels la parenté s'est dépensée physiquement et moralement.

## LE BERCEAU: LA BATISCANIE

La présence de notre ancêtre au pays, François Frigon dit l'Espagnol, est signalée dans le recensement de 1666. Il est âgé de 17 ans et est un "engagé" de Michel Peltier de LaPrade, à Batiscan. Aucun document connu nous autorise à indiquer son lieu d'origine en Europe. Celle-ci reste encore un mystère.



Première église de Batiscan. Dessin de B. I. Brunelle dans "Batiscan s'érige" par Jean-Paul Foley.

Par ailleurs, la consultation des archives civiles et religieuses aura permis de relever ses déplacements en terre canadienne avec suffisamment d'éclairage pour tout au moins constater ses singulières dispositions pour les grands espaces. Sa vie aventureuse a été brossée, en parallèle avec celle de l'aïeule, Marie Chamois, par quelques historiens.<sup>1</sup> Nous dessinerons en quelques lignes le portrait des premières générations qui ont suivi l'enracinement du couple-souche en Mauricie vers 1672; c'est à partir de la troisième génération que des rameaux se détachent de l'arbre; ces racines secondaires formeront à leur tour des familles-souches. Leur descendance figure avantageusement à Sainte-Geneviève, à Louiseville et à Saint-Prosper au début du XIX<sup>e</sup> siècle. La destinée de ces familles fera l'objet d'un autre document.

François Frigon exerça le métier de traiteur en fourrures pendant une trentaine d'années, interrompant ses voyages pour installer sa famille à Batiscau. Il apprit le métier comme employé de Michel Peltier dans sa jeunesse. Il devint un hardi voyageur habile à manier le mousquet, la hache et l'aviron. Il accompagna Nicolas Perrot dans ses expéditions.

---

---

---

---

<sup>1</sup> Bibliographie: a.- "François Frigon", par Raymond Douville. b.- "Marie Chamois", par Aégédus Fauteux. c.- "Les Filles du Roi", par Sylvio Dumas. d.- "Nos ancêtres", cahier No 5, par Jacques Saint-Onge. e.- "Le Nouvelliste", 13 octobre 1979.

PREMIERE GENERATION<sup>2</sup>

FRANCOIS FRIGON  
MARIE-CLAUDE CHAMOIS

En 1726, Batiscan, sur la rive nord du St-Laurent, est déjà un gros bourg dans la seigneurie concédée aux Jésuites. Jean-François Frigon et Gertrude Perrot y élèvent une famille d'une quinzaine d'éléments issus tant du premier mariage de Jean-François que de son second mariage. Son père, François Frigon, le pionnier, est décédé depuis deux ans. On ne connaît pas la destinée de sa mère, Marie-Claude Chamois, partie en France en 1685 à la conquête de son héritage. Notre aïeul de la seconde génération défriche son coin de pays et son travail acharné suffira à nourrir sa nombreuse famille.<sup>3</sup>

Quant aux pionniers, ils se marièrent vers 1672, probablement au Cap-de-la-Madeleine; les registres de cette paroisse sont perdus; on dit qu'un Indien en colère aurait mis le feu à l'église, et les registres de catholicité seraient partis en fumée. Ce qui nous prive de connaître l'origine de François Frigon. Et les autres papiers de famille auraient été emportés par Marie-Claude Chamois en France. N'étant pas revenue, les titres et les certificats officiels se trouvent peut-être encore dans des archives notariales françaises.

En 1667, François est âgé de 18 ans; il est déjà un employé fiable de Michel Peltier de LaPrade pour le compte duquel il pratiquait le trafic des pelleteries avec les Indiens. On pense qu'il pouvait converser dans la langue des Attikamègues ou des Hurons. A tout

---



---



---

<sup>2</sup> C'est la première génération en Amérique, l'ascendance Européenne de François nous étant inconnue.

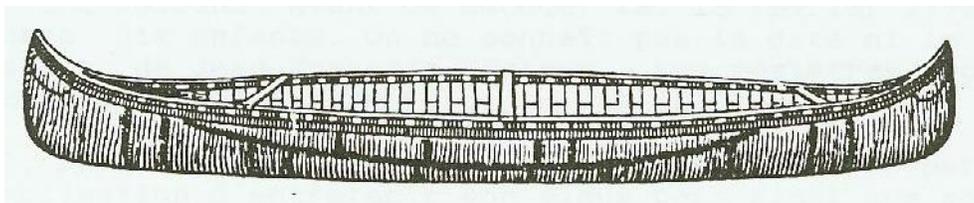
<sup>3</sup> Le bilan de la fabrique de Batiscan pour l'année 1709 indique ce qui suit au chapitre des dépenses: "Payé aux Soeurs et à Jeanne Frigon pour avoir blanchi le linge de l'Eglise, 34 livres". Jeanne était âgée de 26 ans et devait se marier l'année suivante avec Mathurin Rivard dit Feuilleverte, fils de Robert Rivard, frère de Nicolas.

hasard, il accompagna Nicolas Perrot dans ses excursions aux Illinois. Si on lui prête, temporairement, une origine hispanique, il devait aussi parler l'espagnol.

Vers 1671, il se fait concéder une terre à Batiscan par les Pères Jésuites. A l'exemple de ses concitoyens, il se déplacera souvent et de nombreux échanges d'habitations seront consignés aux greffes des notaires de la Batiscanie. Le pays était neuf, la terre abondait et on s'échangeait les habitations par caprice ou bien contre des petites faveurs.

On ne connaît pas l'origine de François Frigon. Diverses hypothèses ont été évoquées. Serait-il arrivé avec les pêcheurs Basques? Est-il possible qu'un gosse de quinze ans quitte seul son pays pour émigrer au-delà de l'Atlantique? Le surnom "dit l'Espagnol" que les annales lui attribuent a-t-il un rapport avec le village "Espalion" dans le département de l'Aveyron comme le suppose Raymond Douville? Faute de mieux, la tradition familiale transmise de père en fils lui attribue une provenance de l'île Jersey. Des familles FRIGOT habitent encore l'île.

Il est inhumé à Batiscan le 13 mai 1724, âgé de 75 ans. Raymond Douville, historien de la Batiscanie, très alerte encore malgré ses 86 ans et demeurant à Québec, a tracé de notre ancêtre un portrait pittoresque dans son opuscule "La vie misérable d'un colon des premiers temps, François Frigon, coureur de bois et pionnier de Batiscan et de la Seigneurie Sainte-Marie", publié en 1978. C'est à lire.



Canot algonquin. Coque en écorce sur armature de cèdre.  
Voiture d'eau des voyageurs remontant l'Outaouais.



Le manoir Sainte-Anne (La Pérade), tel qu'il existait en 1905. Un descendant, Xavier Frigon, a possédé et exploité la terre seigneuriale de 1905 à 1918. Trois de ses enfants habitent encore à La Pérade.

## SECONDE GENERATION

JEAN-FRANCOIS FRIGON  
GERTRUDE PERROT

Nous descendons de Gertrude Perrot, la seconde épouse de Jean-François Frigon. Il déclare un premier mariage avec Madeleine Moreau (8 février 1700) à Batiscan; elle lui donnera cinq enfants dont un premier-né François-Marie (B. 25 novembre 1700), lequel n'aura pas de descendance masculine. Il s'établira à Bécancour. En 1713, Madeleine Moreau décède âgée de quarante ans (S. 26 septembre à Batiscan). En 1715, Jean-François s'unit à Gertrude

Perrot, une voisine. Avant de décéder (S. 15 février 1773), elle lui donnera dix enfants. On ne connaît pas la date ni le lieu de l'inhumation de Jean-François Frigon. Les registres consultés sont muets sur sa sépulture.<sup>4</sup>

En 1710, Jean-François reçoit en donation la terre paternelle avec l'obligation d'entretenir son vieux père ainsi que son jeune frère Antoine, lequel, semble-t-il, est infirme. Il accepte aussi de rembourser les dettes paternelles, assez élevées. On sait que la famille avait dû emprunter à deux reprises pour défrayer le (ou les) voyage(s) de leur mère en France. Cette étape de la vie de notre ancêtre est d'ailleurs très embrouillée. Les documents qui fourniraient un supplément d'éclairage nous manquent. Mais ils existent peut-être.

---

---

---

---

<sup>4</sup> Une des filles de Madeleine Moreau, Marie-Madeleine, entre au noviciat des Ursulines de Trois-Rivières en 1734. Elle prend le nom de Soeur Saint-Joachim. Par ailleurs, une fille de Gertrude Perrot épouse Jean-Baptiste Delorme, maître-fondeur aux Forges de Saint-Maurice. On sait que Léo Ilial, comédien connu, représentait ce personnage au petit écran dans la série "Les Forges du Saint-Maurice".



L'air farouche de cet Agnier ne devait plus impressionner notre ancêtre. Il devait connaître la manière d'approcher les fiers représentants des Premières Nations. Et toute négociation sérieuse devait sans doute débiter par un échange de "pétun". On sait déjà qu'une peau de castor valait "un pelu"; une peau d'élan ou de loutre était aussi évaluée en termes de "pelus". Au retour du hardi voyageur, il recevait du commerçant l'équivalent de sa collecte en fournitures de toutes espèces.

Toutes les personnes de nom patronyme Frigon sont issues de Jean-François, seul fils du pionnier qui eut une descendance masculine. Il eut lui-même deux garçons, Antoine et Paul, qui auront aussi des fils assurant ainsi la pérennité. Une croisée des lignées s'effectue vers 1750 lorsque deux branches se détachent du rameau principal. Les trois garçons d'Antoine essaimeront en Batiscanie tandis que les cinq garçons de Paul s'établiront à Louiseville et ils laisseront une nombreuse descendance.



Avant d'occuper un nouveau territoire, il faut avoir une bonne connaissance du pays que l'on désire habiter, ou à tout le moins avoir une bonne compréhension du milieu végétal et agraire, transmise par un parent ou un ami ou bien encore par le seigneur du lieu. À notre époque il est difficile d'imaginer toutes les misères et les peines subies par les pionniers de nos belles paroisses. Le précurseur y va tout d'abord pour "lever un camp" afin de s'y loger temporairement dans une humble cabane de bois rond, pour s'y mettre à l'abri des intempéries."Sous la rude cognée de ses bras vigoureux, les arbres de la forêt tombe un à un; une clairière se forme; puis, le printemps arrivé, il défrichera un lopin de terre et y jettera les premiers grains qui assureront la subsistance; au mois d'août, c'est avec orgueil et fierté qu'il récoltera les fruits de son travail."<sup>5</sup>

S'il a bien choisi son terrain et s'il est persévérant, le pionnier s'accrochera à son domaine et l'agrandira de saison en saison; malheureusement, beaucoup se décourage ce qui fit que les terres abandonnées furent récupérées par des couples de la génération suivante.

---

---

---

---

<sup>5</sup> Inspiré de Mme J.T.Massicotte.

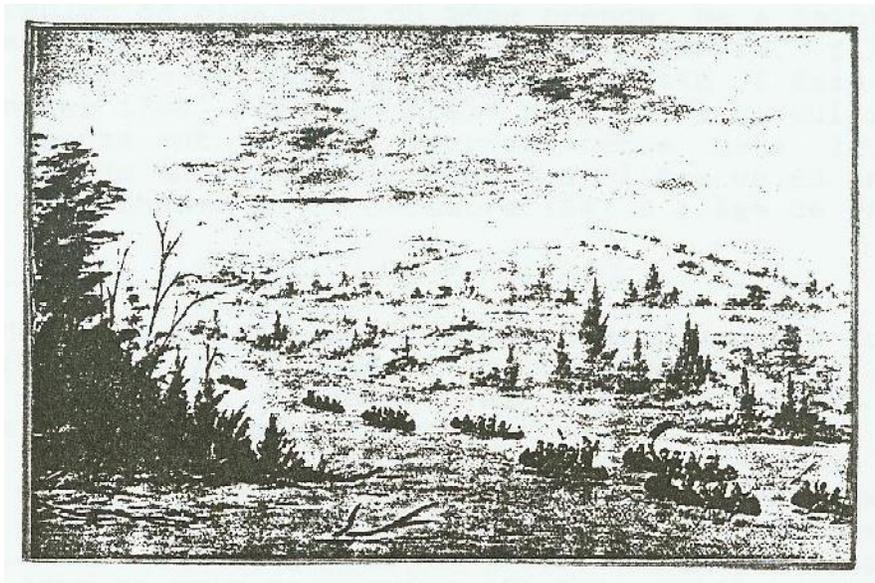


Tableau illustrant un convoi de 40 traitants en fourrures remontant l'Outaouais. En 1701, notre ancêtre François Frigon en faisait partie.

### TROISIEME GENERATION

ANTOINE (Pierre) FRIGON  
MARIE-ANNE TROTTIER

Antoine Frigon, issu de Gertrude Perrot, est l'aîné du second mariage de Jean-François. Il est baptisé à Batiscan le 26 avril 1716. Il épouse Marie-Anne Trottier au même endroit le 26 février 1748. Curieusement, ni lui ni son seul frère du premier lit, n'hériteront de la terre paternelle. Antoine préfère sans doute se défricher un coin de pays. Il s'installe à la Rivière-à-Veillettes à Sainte-Geneviève de Batiscan. Il y décédera en 1802 (S. 22 mai), âgé de 86 ans. Son épouse l'avait précédé dans la tombe en 1786 (S. 22 avril). Ils sont tous deux les aïeux de la lignée qui aboutit au petit-fils de Robert, Nicolas, né en 1989.

## QUATRIEME GENERATION

AUGUSTIN FRIGON [I]  
MARIE LEFEBVRE

Prénommé Augustin du nom de son parrain Augustin Massicotte, il est le premier de plusieurs du même prénom. Né à Sainte-Geneviève le 17 septembre 1751, il épouse Marie Lefebvre, fille de Jean-Baptiste Lefebvre et de Catherine Massicotte à Sainte-Geneviève le 10 janvier 1780. Augustin était sans doute un cultivateur. Lui et son épouse ont écoulé leur existence dans leur paroisse. Augustin décède en 1834 (S. 18 mai) à l'âge de 83 ans et Marie Lefebvre est inhumée le 31 décembre 1847 à l'âge de 90 ans.

### LUMIERES SUR LE PASSÉ (1)

Ancêtre de la quatrième génération, Louis Augustin Frigon épouse Marie Lefebvre le 10 janvier 1780. Devenue veuve et âgée, Marie Lefebvre dicte son testament au notaire Filteau à Sainte-Geneviève le 12 septembre 1838.

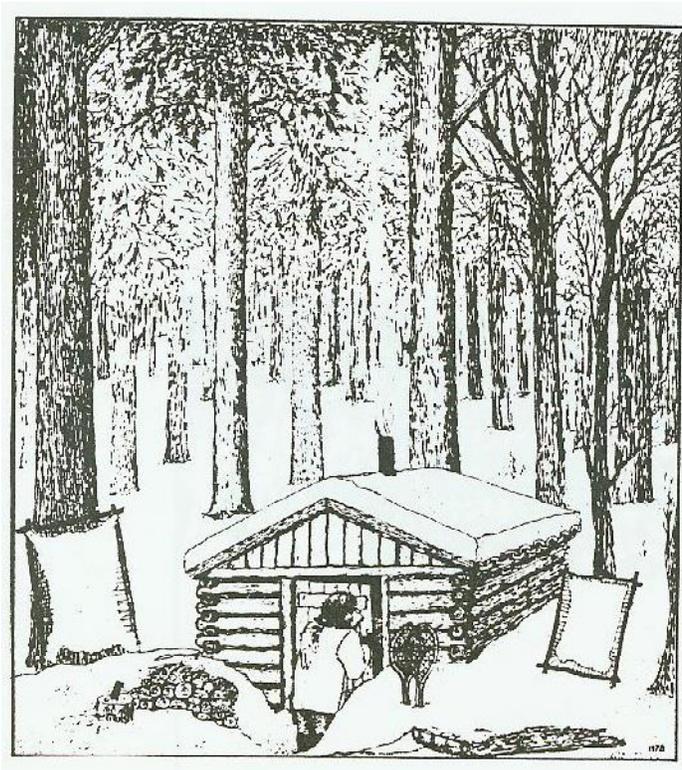
Voici le texte de ce testament. La copie manuscrite est conservée dans les registres civils de la période à Sainte-Geneviève. Acte No 1800, entré et enregistré à trois heures de l'après-midi le septième jour du mois de janvier mil-huit-cent-quarante-huit.

"Pardevant Le Notaire Public, pour la Province du Bas Canada, Résidant en la paroisse Ste-Geneviève de Batiscan soussigné et les témoins ci-après nommés et soussignés. Fut présente Dame Marie Lefebvre, veuve Augustin Frigon, demeurant en la Paroisse Sainte Genevieve de Batiscan, saine de corps, d'esprit, de mémoire, entendement et jugement ainsi qu'il est apparu au Notaire & aux témoins soussignés par ses paroles, discours, geste & maintien. Laquelle considérant la certitude de la mort et l'incertitude de son heure craignant d'en être prévenue avant d'avoir mis ordre à ses affaires et disposé du peu de biens qu'il a plu à Dieu lui donner a fait dicter et nommer de mot à mot au dit Notaire soussigné les dits témoins présens son Testament et ordonnance de dernière volonté en la manière qui suit.

Premièrement comme Chrétienne, Catholique et Romaine a recommandé son âme à Dieu, suppliant très humblement sa divine Majesté de lui faire miséricorde lui pardonner ses péchés et offenses et la placer au Royaume des Cieux au nombre des bienheureux.

Secondement la dite Testatrice veut et ordonne que son corps soit après son décès inhumé dans le Cimetière de la paroisse susdite et qu'il soit chanté sur son corps le jour de son enterrement un service commun & qu'il soit dit dans le plus

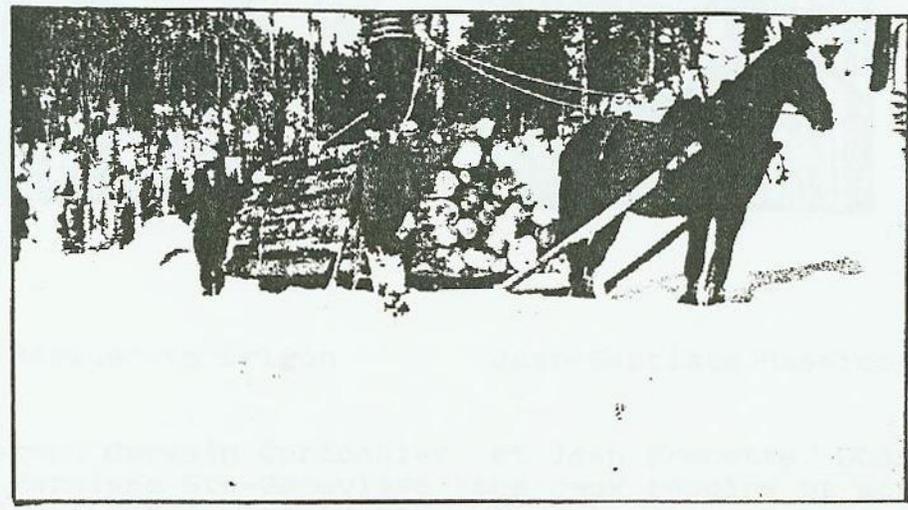
court délai possible après son décès la quantité de dix messes basses de Requiem pour le repos de son âme, mais s'il arrivait que mon légataire général ne fut pas en moyen de me faire célébrer un service, alors il me fera dire douze messes comme susdit. La dite Testatrice ordonne que ses dettes soient sur les biens qu'elle délaissera payées & dommages par elle faits réparés par son Exécuteur Testamentaire ci-après nommé. Troisièmement la dite Testatrice donne et lègue à Sophie, Soulange, Marguerite, & Adèle Frigon, filles d'Augustin Frigon son fils à chacune deux livres courant qui lui seront payées à leur âge de majorité par l'exécuteur testamentaire & s'il arrivait qu'il mourut quelqu'une des dites filles susnommées avant d'être en droit de les exiger leurs parts afférentes retourneront au dit légataire général et universel. Quatrièmement la dite Testatrice donne et lègue à Joseph Frigon son petit fils issu du mariage d'Augustin Frigon avec feu Marie Trudel sa première femme le résidu de ses biens tant meubles qu'immeubles acquets, conquêts & propres qui se trouveront appartenir au jour du décès de la dite Testatrice en quelques lieux que le tout se trouve situé et à quelque somme que le tout se puisse monter sans aucune réserve ou façon quelconque, pour par lui jouir faire et disposer des dits biens en pleine propriété de la manière qu'il le jugera à propos en vertu des présentes Testament ordonne la dite Testatrice que s'il arrivait que le légataire général vint à décéder avant elle ou avant son âge de majorité alors les dits biens retourneront aux dites Sophie, Soulanges, Marguerite & Adèle Frigon ses dites petites filles pour en disposer comme bon leur semblera.



Nous avons souvenance d'un trappeur piégeant hermimes et visons au ruisseau Mc-Cormick, lequel se jette dans la rivière Matapédia non loin de Routhierville. Ces fourrures étaient achetées par le grand magasin Dupuis & Frères. L'été, un jeune pêcheur solitaire taquinait les vigoureux saumoneaux et les vaillantes petites truites grises animant ce ruisseau.

(Dessin tiré des Cahiers du patrimoine. Ministère des Affaires Culturelles).

Et pour exécuter et accomplir le présent Testament la dite Testatrice a nommé les personnes du dit Joseph Frigon son petit-fils, et sieur François Trudel cultivateur de la paroisse Ste Anne la Pérade qui mettra la main à l'exécution du présent jusqu'à l'âge de majorité du dit Joseph Frigon qu'elle prie bien de vouloir en prendre la peine et lui rendre ce dernier service d'amitié entre les mains desquels elle se démête et dessaisit, suivant la coutume révoquent tous autres Testaments et codiciles qu'elle pourrait avoir fait avant le présent auquel seul elle s'arrête comme étant son intention et ordonnance de dernière volonté. Ce fut ainsi fait, dicté et nommé par la dite Testatrice au dit Notaire présence des dits témoins en la dite paroisse Ste-Geneviève en la maison et demeure de monsieur Etienne Guilmet, lan mil huit cent trente huit le douze septembre en présence des sieurs Joseph Germain Cordonnier et Jean Frenette, Commerçant en la dite Paroisse Ste-Geneviève tous deux témoins et après que le présent Testament a été lu et relu a la dite Testatrice elle a dit l'avoir bien entendu et compris, laquelle étant interpellée de signer a déclaré ne le savoir les dits témoins ont avec nous Notaire signé lecture faite et refaite. Signé à la minute demeurée en l'étude du Notaire soussigné Joseph Germain, Jean Frenette et du soussigné Ferde. Filteau N.P<sup>me</sup>.



La voiture d'hiver de 1900 et son cheval-vapeur. Tiré de "Les bâtisseurs du pays". Gustave Déry.<sup>6</sup>

---

---

---

---

<sup>6</sup> Excellent volume écrit par un bâtisseur né à Saint-Adelphe, comté de Champlain. Il décrit avec beaucoup de réalisme la vie de l'exploitant de chantiers forestiers et du bûcheron.



Marguerite Frigon



Jean-Baptiste Massicotte

Joseph Frigon était notre arrière grand-père. Donc, père d'Onésime [I] et grand-père d'Onésime [II]. Il se trouvait à être l'arrière-grand-papa de Onésime [III].<sup>7</sup>

---

---

---

---

<sup>7</sup> Joseph Frigon quitta Sainte-Geneviève à un certain moment pour se transplanter à Sainte-Clothilde-de-Horton. Nous poursuivons les recherches pour connaître les raisons de ce départ.

## CINQUIEME GENERATION

AUGUSTIN FRIGON [II]  
MARIE TRUDEL

Fils du précédent, né à Sainte-Geneviève en 1803, il épouse Marie Trudel, fille de Jean-Baptiste Trudel et de Catherine Trépanier à Sainte-Geneviève le 26 janvier 1818. Cette dernière décède en 1834, âgée de 40 ans, après avoir donné à son Augustin une dizaine d'enfants (six décèderont en bas âge cependant). Ce dernier épouse en secondes noces, aussi à Sainte-Geneviève, Marie Brousseau, le 1er mai 1838. Ils n'eurent qu'un fils, Elzéar, qui essaima à Sainte-Geneviève. Notre ancêtre de cette génération, Augustin, est inhumé le 2 juin 1873 (70 ans).

Sa mère, Marie Lefebvre, semblait avoir un attachement très particulier pour les enfants de Marie Trudel comme on le constate à la lecture du testament. Augustin était propriétaire de deux moulins à scie à Sainte-Geneviève en 1851.

## SIXIEME GENERATION

JOSEPH FRIGON  
AURELIE VALLEE

Fils aîné du précédent, il est baptisé le 21 août 1820. Au décès de sa mère, Marie Trudel, en 1834, il n'a que 13 ans. Il a trois jeunes soeurs. On peut raisonnablement supposer que la bonne grand-maman Marie Lefebvre accueille ces jeunes orphelins de mère et leur apporte soutien, confort et consolations, en attendant le remariage d'Augustin. Quoiqu'il en soit, Joseph épousera, à l'âge de 24 ans, à Saint-Stanislas, Delle Aurélie Vallée, fille de Narcisse Vallée et de Geneviève Cauchon.



Xavier Frigon  
Mathilda Frigon

En secondes nocces, il épouse sa jeune belle-soeur, Philomène Vallée, à Ste-Clothilde, le 26 mai 1872. Elle lui donnera une fille, Rosalie Frigon. Joseph opérait un moulin à scie en 1851.

Si nos ancêtres choisissaient, au début, d'établir leur foyer dans le voisinage de leurs parents, il vint un temps où le partage raisonné des biens et des terres, selon la coutume, était devenu irréalisable, l'habitant lui-même se trouvant trop à l'étroit sur sa ferme. Fils, gendres et brus devront s'ouvrir un coin de pays.

En 1850, les seigneuries de Batiscan, de Sainte-Marie et de Sainte-Anne sont surpeuplées. Les perspectives d'avenir offertes par la déjà vieille paroisse de Sainte-Geneviève doivent paraître assez minces. Joseph Frigon, fils d'Augustin et de Marie Trudel, ainsi que sa jeune épouse, traverseront alors le Saint-Laurent et les annalistes les retrouveront à Sainte-Clothilde-de-Horton la décennie suivante.

### SAIGNEES DANS LA FORET

La forêt fait partie du paysage canadien. Mais c'est sur une période de trois cents ans qu'elle a été massacrée, privée à tout jamais de ses plus beaux éléments de pins et de chênes qui ont servi à la construction des navires britanniques au dix-neuvième siècle. Ces essences sont maintenant introuvables au Québec.

Fort heureusement, cependant, notre territoire est si vaste, que la furie dévastatrice des exploiters n'en est pas venue à bout. Le Québec actuel compte plus de 600000 kilomètres carrés de forêt, constituée en partie d'épinettes noires, essence très acceptable aux papetières. Et l'abondance du bois rend son usage commode pour la construction de la maison et des dépendances mais aussi pour le commerce.<sup>8</sup>

Les rapports de l'habitant des campagnes avec le bois s'établissent dès l'enfance alors que très jeune, il doit alimenter en bois de chauffage le "poêle" de la maison; il développe assez rapidement certaines habiletés avec la hache et la "sciote" qui lui serviront dès l'âge de quinze ou seize ans alors qu'il s'attaquera, à l'exemple de son père et de ses oncles, aux grands arbres qu'il faudra abattre pour libérer la terre. D'ailleurs, la forêt constituait un obstacle à l'agriculture.

Un territoire où la végétation est généreuse situé dans une plaine alluvionnaire enchassée entre le plateau Laurentien et celui des Appalaches, encore recouvert d'un épais coussin forestier en 1850, doit séduire Joseph Frigon, l'aïeul de la sixième génération. Jouissant d'un climat plus tempéré, toutes les essences d'une forêt mixte s'y retrouvent: érables, merisiers, ormes, frênes, tilleuls, hêtres, noyers et chênes. Et la terre est bonne dans la région des Bois-Francs tout comme les Cantons de l'Est se prêtent bien à l'élevage des bestiaux.

---

---

---

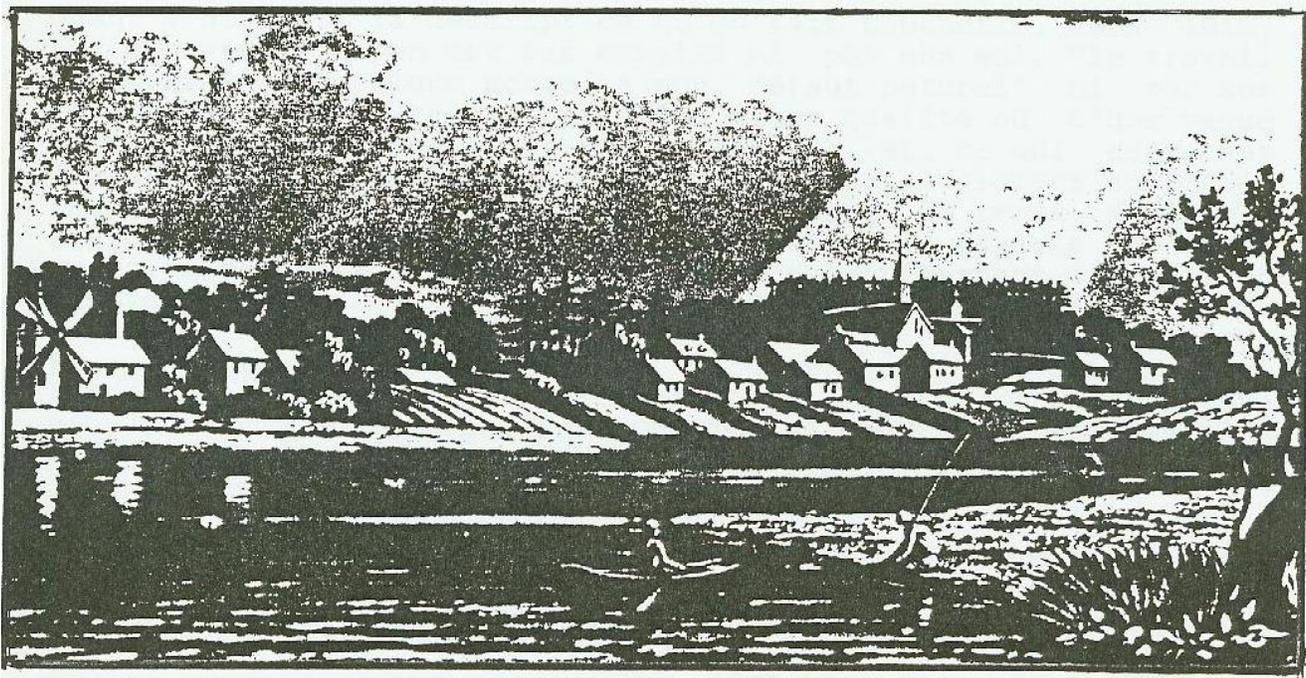
---

<sup>8</sup> Au recensement de 1871 pour la commune de Sainte-Clothilde, plus de la moitié des propriétaires déclare posséder des billots bruts; Olivier et Louis Gélinas en possèdent 9500 à leur deux.

Cette portion de pays, ravinée et picturale, était bien connue des Abénaquis qui l'exploitaient comme territoire de chasse. Ouverte à la colonisation en 1792, divisée en "townships", ces terres de la Couronne sont tout d'abord offertes aux Loyalistes.

Les durs travaux et l'isolement brisèrent la volonté de ces courageux pionniers. Bon nombre d'entre elles sont abandonnées après quelques années. Le développement progressait donc lentement à cause de l'état pitoyable des chemins quand ce n'était une absence totale de routes.

Les terres vacantes sont réclamées par les Canadiens-Français. Ces derniers écartent les précurseurs Ecossais, Américains et Irlandais des contreforts des Cantons de l'Est, s'y mélangent et éventuellement prennent leur place. Les Britanniques émigrent vers le Haut-Canada tandis que l'élément francophone, très fécond, envahit le territoire.

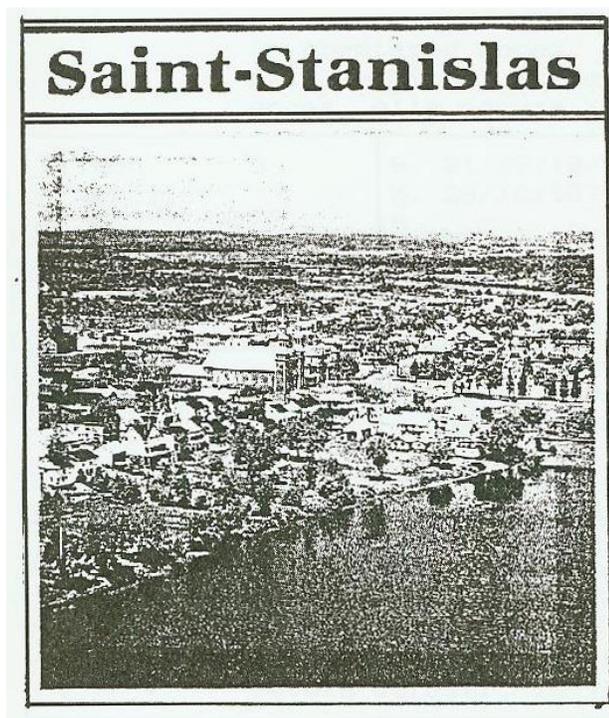


Village de Nicolet (1830). Illustration de Joseph Bouchette.

Les premiers colons établis au début du siècle dans le canton de Horton, au sud de Nicolet, le long de la rivière, avaient essaimé; partout, la population augmentait, et il suffisait de quelques centaines d'âmes pour justifier la construction d'un lieu de culte avec curé résident. Forte d'une organisation municipale fonctionnelle dès 1864, on suppose qu'un vigoureux groupe de chrétiens habitaient les lieux et la paroisse de Sainte-Clothilde, dans le canton de Horton, au sud de Nicolet, est érigée canoniquement le 1er juillet 1870.

Quant à Nicolet, la description qu'en fait Bouchette, vers 1815, on le verra, il n'en est pas emballé ni par son sol, "le travail a suppléé en quelque sorte à son défaut naturel" ni par ses forêts car "on en trouve très peu d'une qualité ou d'une venue supérieure". Il décrit Nicolet assez bien, et, ce qui est assez étonnant, des quelques cinquantes maisons, la plupart sont bien bâties en pierre. Puis, le bourg est muni de trois moulins à grain et de trois scieries. Par ailleurs, il signale une forte quantité de bois le long de la rivière en gagnant l'intérieur des terres.

Et c'est le long de la rivière Nicolet, que le couple Joseph Frigon/Aurélie Vallée, en quittant Saint-Stanislas, s'installera pour y élever notre grand-père Onésime et ses frères et soeurs.



Saint-Stanislas est un beau village sis au contrefort des Laurentides, longeant la majestueuse rivière Batiscan et distant des Trois-Rivières d'une quarantaine de kilomètres. Des lots y sont concédés aussi tôt que 1730. En 1825, on dénombre plus d'une centaine d'habitations pour une population de 600 personnes. Lieu de rencontre de la rivière des Envies avec la Batiscan, c'était un site idéal pour y ériger des moulins à scie. C'est sans doute à Saint-Stanislas que Joseph Frigon apprit comment opérer un tel moulin et ses connaissances lui valurent la bonne fortune d'être lui-même propriétaire d'un moulin à Sainte- Clothilde.

D'autant qu'à l'époque de sa jeunesse, l'exploitation forestière était en plein essor. Et ce village est voisin de Sainte-Geneviève, de Saint-Prosper et de Saint-Narcisse, juste un peu au nord de Batiscan, terre d'adoption de la parenté.

## SIXIEME GENERATION [1]

Voici la famille connue de Joseph Frigon, notre arrière-grand-père, et de ses deux épouses. Nous avons feuilleté les registres de Sainte-Clothilde et de Nicolet. On remarquera que les données sont partielles. Nous poursuivons les recherches.

Frigon Joseph	1.	B. 26/07/1846 M. 30/07/1867 S. 10/08/1936	Ste-Geneviève St-Valère Beauceville	Cultivateur Propriétaire de moulins.
Joseph épouse Denise Gélinas, fille de Olivier Gélinas, commerçant, et de Louise Miller. Cette dernière est d'origine allemande. Elle décède à Beauceville âgée de 86 ans (S. 28 février 1935).				
Frigon Julie	2.	B. 11/08/1847 M. 20/04/1868 M. 4/01/1912 S.	Ste-Geneviève St-Valère St-Albert	
En premières noces, elle épouse Maximin Guillemette, fils de Michel et de Hermine Langlois. En secondes noces, elle épouse Xavier Moreau.				
Frigon Aurélie	3.	B. 21/09/1849 M. 28/10/1875 S.	St-Stanislas Ste-Clothilde	
S'unie à Joseph Roux, fils de Léandre et Marie Dessalière.				
Frigon Onésime	4.	B. 17/04/1851 M. 14/04/1874 S. 20/10/1930	Ste-Geneviève Ste-Clothilde St-Moïse	Opérateur de moulin à scie et à farine.
Epouse Jeanne Benoit, fille de Moïse Benoit et de Marguerite Lacharité. Jeanne décède à St-Damase dans la Vallée de Matapédia (S. 28 novembre 1893). En secondes noces, il épouse Clémentine Bélanger à Sainte-Angèle (Rimouski), le 3 avril 1894. Elle est la fille de Henri Bélanger et de Euphémie Beaulieu. Puis en troisième noces, il épouse Joseph Dumas, veuve de Firmin Cormier, le 15 février 1915 à St-Moïse.				
Frigon Alfred	5.	B. 4/08/1855 M. 1/10/1878 S.	St-Prosper Nicolet	Menuisier et entrepreneur.
Epouse Virginie Beauchemin, fille de Louis et de Reine Beaubien. Elle est dite veuve de Jean-Baptiste Proulx.				

*né 13 Mai 1855*

Frigon Bruno	6.	B. (?) 1856 M. 19/09/1876 S. 11/05/1897	Ste-Clothilde Ste-Clothilde	Cultivateur
<p>En premières noces, il épouse Adélia Gélinas, fille de Paul Gélinas et Adèle Lemire. Elle décède en 1889. Puis, en secondes noces, Bruno épouse, à Nicolet, le 18 mai 1890, Rose-Anna Arseneault, fille adoptive de Norbert Vincent, marchand de Nicolet, et de Rose-de-Lima St-Cyr.</p>				
Frigon Rosalie	7.	B. 19/05/1877 S. 8/07/1897	Ste-Clothilde Ste-Clothilde	

### RESSOURCES ACTIVES ET PASSIVES

Les recensements effectués par les autorités civiles ou religieuses sont des sources de renseignements très appréciées par les narrateurs de la petite histoire locale ou régionale et nous permettent de recomposer une cellule familiale. Par tradition, au Canada, un recensement est effectué à tous les dix ans, obligatoirement prévu à l'an un de chaque nouveau millésime. Cette pratique avait déjà cours au dix-neuvième siècle et il nous est possible de consulter des tableaux manuscrits remontant à 1831 ou même avant. Encore heureux si l'écriture est encore lisible et que l'inventaire des biens matériels passifs, assurant le gîte et le couvert, ait été fait.

Ce n'est pas sans peine cependant que ces recherches s'effectuent. Une personne décidée et motivée et qui dispose de temps et d'argent, car il faut se déplacer et chaque séance de curiosité coûte toujours du numéraire, peut extraire toute sa parenté de ces documents et

dégager des observations intéressantes au plan du vivre quotidien. Disons que nous y avons puisé quelques données nominatives, histoire de situer en temps et en lieux nos aïeux les plus proches; pour le moment, il ne nous sied guère de passer des journées entières au Pavillon Louis-Jacques-Casault sur le campus de l'Université Laval pour compléter nos connaissances.

En 1851, des recenseurs assermentés parcourent le Canada afin d'y dénombrer la population ainsi que les biens possédés par les familles. Les originaux sont stockés aux Archives Nationales à Ottawa<sup>9</sup>. Pour le bénéfice des curieux cependant, on en a tiré des exemplaires sur microfilms et avec de la patience il est possible d'en extraire les données qui nous intéressent. Notons que la confidentialité de cet acte officiel est conservée pendant quatre-vingt-douze ans, de sorte que le recensement de 1901 est offert à la gourmandise du chercheur depuis le 4 janvier 1993.

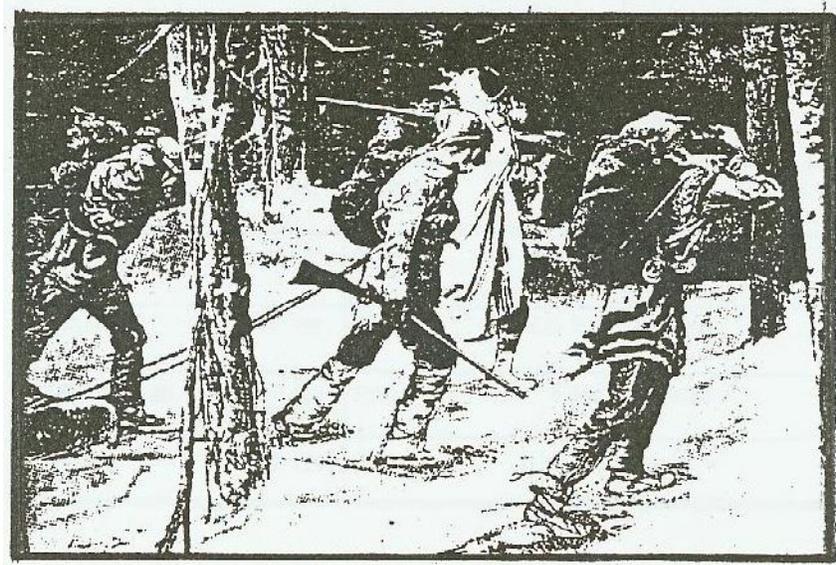
---

---

---

---

<sup>9</sup> Des copies microfilmées de ces recensements peuvent être visionnées aux Archives Nationales du Québec dans les grands centres ou encore dans certaines capitales régionales.



Chasseurs portageant le produit de leur chasse.

Le vivre quotidien et le climat social en Batiscanie à la demie du dix-neuvième siècle n'étaient pas différents des conditions d'existence qui prévalaient dans le reste de la colonie ou même dans les autres colonies du Royaume d'Angleterre. On avait laissé le commerce des fourrures aux aventuriers et on s'occupait du travail de la terre et de la forêt. Si ce n'était de la culture du blé, quasi abandonnée, mais cette précieuse denrée était tout de même disponible en quantité car elle provenait d'ailleurs, la famille moyenne disposait de biens qui en assuraient sa subsistance. Possiblement que les jeunes couples, en hâte de s'établir, éprouvaient les difficultés les plus grandes à cause du prix exorbitant des nouveaux territoires de développement mais on explique cette anomalie par les appétits féroces d'une dizaine de grands propriétaires fonciers, majoritairement anglophones, qui spéculaient sur l'immobilier; la terre coûtait trop cher.

Population	955 hab.	Avoine	22443 boi.	Boeuf	73 bar.
Culture	4633 arp.	Pois	12251 boi.	Lard	55 bar.
Lin-chanvre	2900 liv.	Blé	3133 boi.	Poisson	5 bar.
Laine	2300 liv.	Sarrasin	1906 boi.	Chevaux	182
Flanelle	1000 ver.	Seigle	444 boi.	Vaches	511
Etoffe	1349 ver.	Orge	240 boi.	Taureaux	101
Toile	4000 ver.	Maïs	235 boi.	Moutons	1021
Sucre érab.	6280 liv.	Fèves	8 boi.	Cochons	345
Tabac	310 liv.	Patates	3133 boi.	Veaux	256

#### Biens collectifs de la communauté de Batiscan (1851).

Au midi de ce siècle, voici le bilan dressé par les recenseurs qui ont inventorié le gros bourg de Batiscan en 1851; nous pensons que cet état statistique peut constituer un échantillon valable pour tout gros village ouvert à la colonisation depuis une centaine d'années. Ces villages ne vivaient pas dans l'aisance mais les conditions d'existence étaient acceptables.

Ces données ne sont pas le reflet d'une paroisse pauvre. La terre rend bien comme l'indique la production agricole d'une centaine de cultivateurs lesquels disposent en moyenne d'une quarantaine d'arpents en culture, mais on sait aussi que la majorité d'entre eux possède des campeaux de terre en bois brut qui leur procurent bois de chauffage, madriers et planches dont ils tirent profit. Ajoutons aussi pour certains l'exploitation d'une érablière sise au flanc des Laurentides distantes de quelques kilomètres.

Le village est bien pourvu d'animaux domestiques, pratiquement deux chevaux par ferme; le cheptel comprend aussi quatre ou cinq vaches, des veaux, des cochons et une quantité surprenante de moutons qui fournissent la laine indispensable au tricot des vêtements chauds. D'ailleurs, au chapitre des étoffes, on déclare aussi de la flanelle et de la toile. Il n'y a que les habits du dimanche qui sont confectionnés avec des étoffes étrangères. Précaution supplémentaire, prévoyance héritée des précurseurs, les habitants ont en réserve dans leurs caveaux une quantité estimable de barils de boeuf et de lard salé ainsi que du poisson.

#### RECENSEMENT DE 1851

Nous avons dénombré la parenté à partir des listes notées par les recenseurs de certains villages de la Batiscanie. Comme il nous faut s'y retrouver dans le cheminement

généalogique, on a noté par des lettres les familles-souches et entre parenthèses la génération à laquelle appartient la personne recensée. Les lettres réfèrent aux familles-souches suivantes:

A = Antoine Frigon/Marie-Anne Trottier	[3ième génération]
B = Antoine Frigon/Josephite Massicotte	[4ième génération]
C = Augustin Frigon/Marie Lefebvre	[4ième génération]
D = Joseph Frigon/Madeleine Lefebvre	[4ième génération]

La parenté de Louiseville qui lira ce document, se demandera où étaient les ancêtres à cette époque; les rameaux de l'arbre généalogique s'étendent bien au-delà de Trois-Rivières et la forte concentration de nos cousins et cousines au Royaume de Carufel nous obligera, le Seigneur permettant, de faire une incursion en profondeur, un jour, sur les rives occidentales du Lac-St-Pierre<sup>10</sup>.

---



---



---



---

<sup>10</sup> Les cinq garçons du couple Paul Frigon/Ursule Lefebvre, nés à Batiscan, sans doute sous l'inspiration des Lesieur dits Desaulniers et des Lesieur dits Duhaîne, ont préféré s'établir à l'ouest de Trois-Rivières sur les terres très fertiles de Yamachiche et de Louiseville.

M é n a g e	Nom de l'époux(se) Enfants Autres	S e x e	A g e	S t a t u t	Résidence	Parents du patronyme	Souche généa- logique (Géné- ration)	Observations
1	Massicotte Michel Frigon Flavie* Massicotte Joseph " Philie " Hubert " Edouard " Firmin " Thomas " Pierre " Prosper	M F M F M M M M M M	46 43 19 17 15 13 11 6 4 3	M M	St-Prosper	*F.-Ignace M. Rouillard	A-B (5)	Cultivateur
2	Gagnon Thomas Frigon Zoé* Nobert Bertrand Gagnon Pierre " Agnès " Louis** Cauchon M.-Louise***	M F M M F M F	29 27 7 2 1 69 62	M M M M	St-Prosper	*F.-Ignace M. Rouillard	A-B (6)	Cultivateur Elle est veuve de Olivier Nobert **Né à Château- Richer ***Née à Ste-Anne



3	Frigon Cyrille	M	29	V	St-Prosper	Abraham	C (6)	Cultivateur
	" William	M	1			J. Dontigny		Vf de Julie Marchand
4	Frigon Ignace	M	73	M	St-Prosper	Antoine	A-B (5)	Cultivateur
	Prénoveau Marguerite	F	61	M		J. Massicotte		
	Frigon François	M	30	M				
	Gagnon Marie	F	31	M				
	Frigon Filie	F	29					
	" Julie	F	22					
	" Octavie	F	14					
	" Marie	F	9					
	" Zélie	F	7					
	" François	M	3					
5	Massicotte Jean	M	49	M	St-Prosper			Cultivateur
	Frigon Marguerite*	F	44	M		*F.-Ignace	A-B (6)	
	Massicotte Olivier	M	23			M. Rouillard		
	" Marie	F	22					
	" Jean	M	20					
	" Apolline	F	20					
	" Marguerite	F	17					
	" Prima	M	15					
	" Philomène	F	13					
	" Aug.-Alphée	M	11					
	" Adèle	F	9					
	" Clair	M	1					
6	Frigon Hilaire	M	41	M	St-Prosper	F.-Ignace	A-B (6)	Cultivateur
	Grant M.-Anna	F	34			M. Rouillard		
	Frigon Edouard	M	18					
	" Hilaire	M	16					
	" Joseph	M	13					
	" Pierre	M	12					
	" François	M	10					
	" Lumina	F	4					
	" Zélia	F	2					
7	Cloutier Louis	M	43	M	St-Prosper			Cultivateur
	Frigon Sophie*	F	37	M		*F.-Ignace		
	Cloutier Céline	F	18			M. Rouillard		
	" Uldoric	M	16					
	" Louise	F	13					
	" Gilbert	M	10					
	" Zéphirin	M	6					
	" Elmire	F	4					
	" Onésime	M	2					
8	Frigon Abraham	M	37	M	St-Prosper	Abraham	A-C (6)	Cultivateur
	St-Mars Délina	F	35	M		J. Dontigny		Possède deux maisons
	Frigon Céline	F	12					

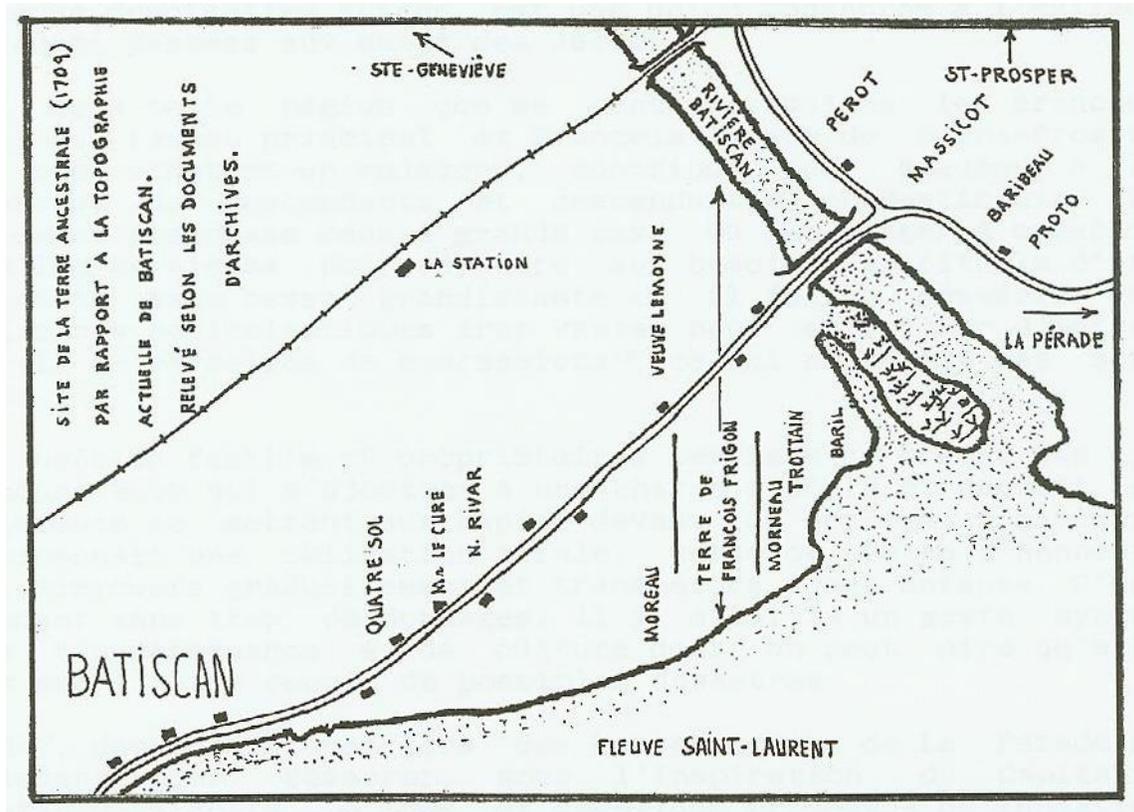


	Frigon Filie	F	9					
	" Hubert	M	7					
	" Xavier	M	5					
	" Anselme	M	3					
	" Gervaise	F	1					
9	Frigon Olivier	M	61	M	St-Prosper	Antoine	A-B (5)	Cultivateur
	Trottier Josephte	F	57	M		J. Massicotte		
	Frigon Moïse	M	23					
	" Olivier	M	22					
	" Sophie	F	19					
	" Marguerite	F	16					
	" Philomène	F	14					
10	Nobert Hubert	M	34	M	St-Prosper	*Olivier	A-B (6)	Cultivateur
	Frigon Rose*	F	31	M		J. Trottier		
	Nobert François	M	6					
	" Régis	M	5					
	" Alfred	M	3					
	" Marie	F	1					
11	Frigon Joseph	M	40	M	St-Prosper	Antoine	A-B (6)	Cultivateur
	Cloutier Henriette	F	29	M		M.-A. Frigon		Possède deux maisons
	Frigon Adélaïde	F	6					
	" Hortense	F	4					
	" J.-Baptiste	M	1					
12	Cloutier Joseph	M	42	M	St-Prosper			Cultivateur
	Frigon Reine*	F	36	M		*F.-Ignace	A-B (6)	
	Cloutier Philomène	F	13			M. Prénoveau		
	" Onésime	M	7					
	" Claire	F	5					
	" Eugène	M	4					
	" Emilie	F	2					
13	Frigon Pierre	M	27	M	Ste-Geneviève	Olivier	A-B (6)	
	Théoret Emilie	F	24	M		J. Trottier		
	Frigon F.-Xavier	M	7					
	" Théodore	M	5					
14	Frigon Olivier	M	57	M	Ste-Geneviève	Joseph	A-D (5)	Cultivateur
	Veillet Louise	F	67	M		M. Lefebvre		
	Frigon Joseph	M	36	M				
	Desaulniers Henriette	F	35	M				
	Frigon Joseph	M	12					
	" Nérée	M	10					
	" Timothée	M	8					
	" Céline	F	6					
	" Uldoric	M	3					
15	Frigon Augustin	M	64	M	Ste-Geneviève	Augustin	A-C (5)	Cultivateur
	Brousseau Marie	F	52	M		M. Trudel		



	Frigon Joseph	M	31	M					
	Vallée Aurélie	F	29	M					Augustin et Joseph opéraient des moulins
	Frigon Elzéar	M	13						
	" Joseph	M	6						
	" Julie	F	4						
	" Aurélie	F	3						
	" Onésime	M	1						
16	Frigon Abraham	M	58	M	Ste-Geneviève	Augustin	A-C (5)	Cultivateur	
	Dontigny Joseph	F	58	M		M. Trudel			
	Frigon Marie	F	71			Tante			
	" Marguerite	F	34						
	" Hubert	M	31	M					
	Houde Marie Delise	F	27	M					
	Frigon Geo.-Alphée	M	6						
	" Philie	F	8						
	" William	M	1						
17	St-Arnault P.-Paul	M	43	M	Ste-Geneviève			Cultivateur	
	Frigon Sophie*	F	32	M		*Olivier	A-D (6)		
	St-Arnault Adélaïde	F	17			M.-L. Veillette			
	" Julie	F	14						
	" Pierre	M	10						
	" Dolphis	M	2						
18	Trottier Canut	M	46	M	Ste-Geneviève			Cultivateur	
	Frigon Soulange*	F	43	M		*Antoine	A-B (6)		
	Trottier Onésime	M	11			M.-A. Frigon			
	" Joseph	M	9						
	" Marie	F	8						
	" Geneviève	F	6						
	" Abraham	M	5						
	" Dolphis	M	2						
19	Frigon Marie#	F	28		Ste-Geneviève	#Augustin	A-C (6)	Servante	
	Frigon Emilie#	F	27			Marie Trudel		Servante	
	Frigon Soulange#	F	20					Servante	
20	Frigon Joseph	F	78		Ste-Geneviève				
21	Frigon Pierre	M	27	M	Ste-Geneviève	Olivier	A-B (6)	Cultivateur	
	Théoret Emilie	F	24	M		J. Trottier			
	Frigon Théodore	M	7						
	" F.-Xavier	M	5						
22	Fugère François	M	40	M	Ste-Geneviève	*Abraham		Cultivateur	
	Frigon Julie*	F	32	M		J. Dontigny	A-C (6)		
23	Frigon Marguerite	F	25					Servante	
24	Frigon Sophie	F	28					Servante	
25	Frigon Olivier	M	36	M	Champlain				
	Belletête Marguerite	F	33	M					

Admettons que ces listes sont partielles et acceptons qu'il y manque bon nombre de parents; nous aurions aimé consulter les tableaux de Saint-Stanislas, introuvables pour le moment; et on sait qu'il y avait de la parenté à La Pérade<sup>11</sup> et à Champlain de même que sur la rive sud.




---



---



---



---

<sup>11</sup> En 1842, Pierre Frigon, veuf de Angèle Levreau de Langi, se déclare forgeron; il est le chef d'une maisonnée comprenant onze personnes et dispose de 100 âcres de terre.

La terre de François Frigon, l'ancêtre, était la quatrième, donc située à une dizaine d'arpents à l'ouest de la rivière Batiscan. Carte de 1709.

Mais nous risquons d'oublier une information puisée dans une de nos lectures à l'effet qu'un certain auteur<sup>12</sup> paraît chagriné du fait que "la moitié du domaine ancestral passa (ainsi) aux mains des Frigon". Jean Jacob, militaire démobilisé, obtint en 1764 une concession des Pères Jésuites sur la Rivière-à-Veillet; trente ans plus tard, Jean Jacob et son épouse Angélique Massicotte, font donation de leur terre de quatre arpents en largeur par vingt-et-un de profondeur à leur fils Joseph Jacob qui avait épousé Angèle Périgny; à son tour, celui-là cède un peu plus tard sa terre à son aîné mais ce dernier, ainsi que son épouse, décéderont dans la vingtaine laissant deux jeunes enfants. La terre est vendue à la porte de l'église de Sainte-Geneviève par le tuteur de ces derniers le 18 mars 1828 et Olivier Frigon s'en porte acquéreur pour la somme de 1790 livres (environ 8000 \$). Pour la sérénité de cet auteur, précisons que plusieurs demoiselles Frigon, par une union consacrée à l'église, sont aussi passées aux mains des Jacob.

C'est dans cette région que se sont multipliées les branches issues du rameau principal et François-Ignace de Saint-Prosper avec ses vingt-et-un rejetons, contribua pour beaucoup à la croissance des descendants et descendantes en Basticanie. Le peuplement progresse donc à grands pas. On dut songer à créer de nouvelles paroisses pour répondre aux besoins spirituels d'une population sans cesse grandissante et il fallut démembrer des territoires ecclésiastiques trop vastes pour en tailler d'autres à partir de parcelles de concessions<sup>13</sup>, ce qui ne se fit pas sans heurts.

---

---

---

---

<sup>12</sup> "Famille Jacob. Généalogie". Alfred Cambray. Trois-Rivières (1938).

<sup>13</sup> Vers 1820, Sainte-Geneviève couvre un territoire considérable duquel on détachera des parcelles pour former les trois paroisses de Saint-Prosper, Saint-Narcisse et Saint-Stanislas.

Les chefs de famille et propriétaires terriens se créent des cas de conscience qui s'ajoutent à une charge fiscale et souvent les engagements se mettent sur papier devant un notaire; l'habitant se reconnaît une obligation morale, sorte de dette d'honneur, qu'il diminuera graduellement et transmettra à ses enfants. C'est cependant sans trop de dommages; il y avait là un geste symbolique d'appartenance à une culture dont on peut dire qu'elle avait sauvé notre peuple de possibles désastres.

En 1847, des franc-tenanciers des hautes terres de La Pérade se réunissent pour démarrer, sous l'inspiration du Capitaine Augustin Massicotte, le long et compliqué processus de fondation d'une nouvelle paroisse. Ils sont cent-trente-neuf signataires d'une convention qui vise à fournir une solide argumentation au Chef de l'Eglise du Canada afin d'arracher son accord. Le document s'accompagne de garanties financières supportées par un engagement des habitants. Car une nouvelle paroisse implique la construction d'une église, d'un presbytère et des dépendances sur un terrain assez vaste pour y inclure un cimetière.

Ces braves gens, trop éloignés des églises de Sainte-Geneviève et de Sainte-Anne, voient leur démarche aboutir et ils auront plus près d'eux un prêtre pour visiter les malades, administrer les derniers sacrements et dispenser l'instruction chrétienne auprès des jeunes enfants. La paroisse de Saint-Prosper, centre agricole, d'une superficie de quarante-six milles carrés, sera érigée canoniquement le 27 février 1850.

Voici les engagements écrits de la parenté à cette occasion; on promet de "fournir, bailler et livrer" les biens suivants:

Nom du chef de famille	Argent \$	Pierre T o i s e	Bois P i e d s	Planches U n i t é	Corvée J o u r s	Supplément (annuel)		
						Foin B o i s	Bois C o r d e s	Argent \$
Cloutier Joseph	100.00	2	100	25			1	1.00
Cloutier Louis	16.00	2	100			25	1	2.00
Frigon Abraham	40.00	1	50	12		6	1.5	
Frigon François	100.00	1				25	1	1.00
Frigon Hilaire	50.00	1		25		12	0	1.00
Frigon Joseph	10.00	0.5			8			
Frigon Olivier							1	1.00
Gagnon Louis	40.00	1	50	25		12	0.5	
Gagnon Thomas	32.00	1	50	25		10	0.5	2.00
Massicotte Michel	50.00			25		12	1	0.75
Nobert Hubert	16.00			50				

Engagements de la parenté. Création de la paroisse de Saint-Prosper.

Et puis il nous est agréable de narrer certaines citations, tirées de nos lectures, qui valent la peine d'être mentionnées. Et de plus, cela nous amuse. Nous allons puiser quelques pages

dans les notes historiques de Soeur Eugénie Lasalle<sup>14</sup> attendu que les propos qu'elle avait recueilli sont d'époque et transmis de vive voix, ce qui est d'autant plus précieux. Citons:

"Ignace Frigon racontait sur ses vieux jours, ses pénibles débuts. "J'avais travaillé pour gagner une piastre afin de payer le contrat de concession de ma terre. Je travaillai de nouveau pour acheter une hache et ainsi de suite. Une fois, heureusement, j'eus la bonne fortune d'acheter une terre pour une tuque; elle vaut aujourd'hui \$10 000."

"Les anecdotes abondent sur son compte. C'était au printemps, il faisait du sucre. Comme il était très religieux, bien qu'il eût bien travaillé et perdu du sommeil, cela ne l'empêcha pas le dimanche de se rendre à Sainte-Anne en parcourant à pied deux lieues et demie. Rien de surprenant, si au milieu de la messe il est pris de sommeil; mais ce qui est insolite, c'est le cri de hou! hou! le cri du hibou que ses voisins un moment presque effrayés l'entendirent tout à coup pousser. Il rêvait à sa cabane".

"Son esprit de foi était grand. Occupé à battre au fléau, l'instrument lui échappe et vint le frapper. Il en voit trente-six chandelles. Tout de même, il se ressaisit, offre cette douleur en expiation de ses péchés et dit: "Encore plus Seigneur, encore plus!" La demande fut exaucée; une seconde maladresse lui imprime un nouveau coup très douloureux, baissant un peu la voix, il dit: "Encore plus, Seigneur, encore plus!" Mais au troisième coup, il s'écrie avec une grande vivacité: "Je crois bien, Seigneur, que vous en prenez une accoutumance."

"Il aimait à communiquer les nouvelles, mais c'était toujours sous le sceau du secret et avec la recommandation: "Prenez bien garde de le dire à personne!"

---

---

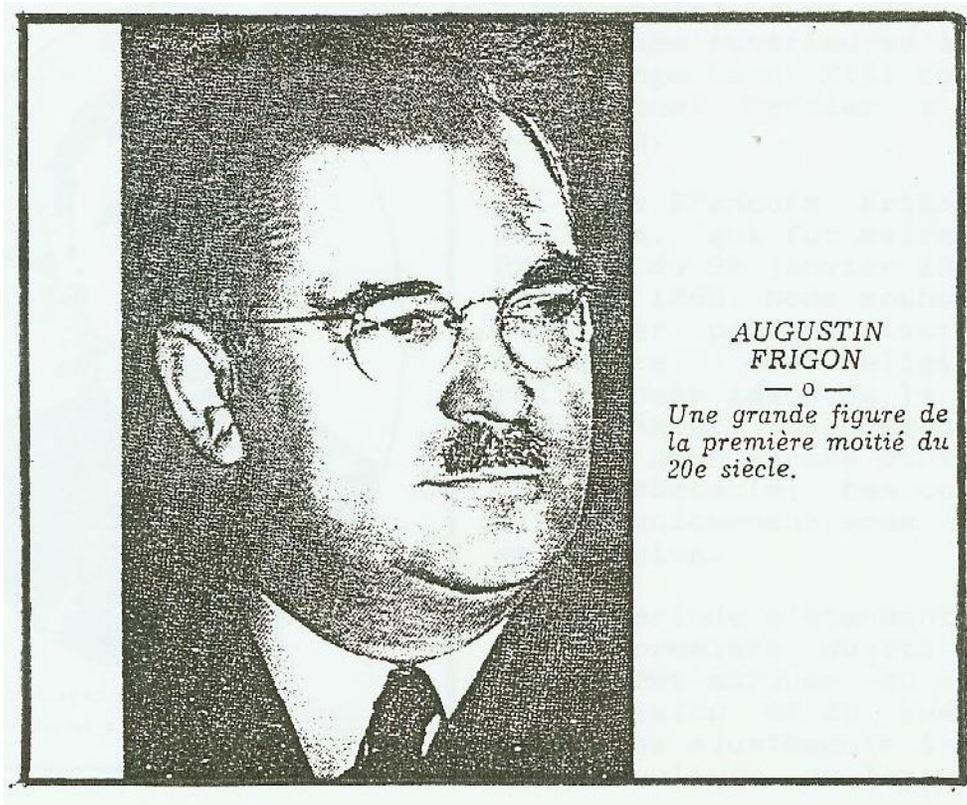
---

---

<sup>14</sup> "Autour du clocher natal". Par E. Talusier, pseudonyme.

avec cette injonction la nouvelle, comme une trainée de poudre, n'en traversait que mieux la paroisse."

"C'était un homme de prière, et sur ses vieux jours, il passait de longues heures à l'église, recommandant au bon Dieu tous les besoins de sa nombreuse famille. Comme il était un peu sourd, il lui arrivait de rendre quelque tierce personne se trouvant aussi à l'église, confidente de ses secrets. La tradition rapporte que le pieux vieillard disait: Cinq pater et cinq ave pour un tel, puis cinq pater et cinq ave pour un autre; "Mais je ne prie pas pour chez Jean Massicotte, disait-il un jour, ils sont bien que trop riches eux-autres". Ce Jean était son gendre. Un de ses petits-fils raconte un trait édifiant dont il fut témoin dans sa petite enfance et qu'il n'a jamais oublié."



"Le bon vieillard comprenait la loi du travail comme une loi d'expiation et bien que appesanti par l'âge et courbé par le rude labeur de la vie des champs, il ne songea jamais à s'en dispenser. Un soir, à la fin d'une journée d'été, le vieux cultivateur, la figure inondée de sueurs, venait de déposer ses instruments de travail. Il fit un grand signe de croix et dit à haute voix: "Mon Dieu, je vous offre mon travail, mes fatigues, mes souffrances de la journée." Se retournant il aperçut

un de ses petit-fils à ses côtés. -"Dis, petit, est-ce que je t'ai scandalisé? Je me croyais seul." - "Pas le moindre, grand père"."

"A sa mort, M. Dion le recommanda aux prières en le nommant: "le vénérable vieillard Ignace Frigon," et après la sépulture, il revient de nouveau sur cette pensée: "Je viens d'enterrer un homme juste, dit-il, recommandable pour sa probité."

Il nous plaît de mentionner trois personnes, entre plusieurs, qui se sont dévouées au bien public et au confort des citoyens; Clara Frigon, fille de Hilaire et de Marie-Anne Grant, fut institutrice à Saint-Prosper de 1873 à 1877. Elle épousa Ernest Cloutier, cultivateur; ils eurent un fils, né en 1875, qui devint prêtre. L'abbé Emile Cloutier fut ordonné le 22 septembre 1901. Il était le neveu de Mgr Cloutier.



compléta des études supérieures à Rome et au Collège Léon XIII fondé par le Cardinal Mercier, à Louvain, Belgique.

Et puis François Frigon, oncle de Clara, qui fut maire de St-Prosper du 20 janvier 1866 au 20 janvier 1868. Nous souhaiterions compléter par une liste, assez éloquente, des religieux et religieuses issus de la parenté; cela sera fait sans doute lorsque nous aurons contourné un léger obstacle; beaucoup sont cités uniquement sous leur nom en religion.

Emile Cloutier étudia au Séminaire de Trois-Rivières et à l'Université Laval. Il

Cette période s'étendant sur les trois premiers quarts du 19<sup>e</sup> siècle est marquée du sceau de l'indécision et du questionnement; les ajustements à une dualité de culture, de langue et de religion se précisaient alors même que des cellules perturbatrices, majoritairement anglophones et anti-papistes, s'évertuaient à dominer l'élément francophone, encore important en nombre au Canada. Montréal, la métropole du pays, siège du gouvernement pendant un certain temps, était un véritable volcan politique. Groupes ethniques, anarchistes, annexionnistes s'affrontaient en y laissant des morts.

Dès 1848, la niveleuse britannique est sous contrôle écrira Mgr Albert Tessier. Un gouverneur, Sir Charles Bagot, mandaté par l'Angleterre pour pacifier le pays, corrige les erreurs de ses prédécesseurs, favorise l'équité et la justice dans l'administration du pays et témoigne de la loyauté des Canadiens envers la Couronne. Il décède au Canada, regretté de tous. Son règne à été trop court.

C'est aussi sous l'Union que les décideurs abolissent le tenure seigneuriale<sup>15</sup> ce qui imprime un nouvel élan à la colonisation; les habitants auront l'opportunité d'acheter des campeaux de terre pour quelques dollars; puis l'acte des municipalités, en donnant plus de pouvoir à celles-ci, favorisera l'initiative locale.

C'est aussi l'époque qui témoigna des premières étincelles des locomotives à vapeur. Un premier tronçon d'acier reliait Montréal à Laprairie en 1836 et un peu plus tard, une autre voie reliait Montréal à Lachine. Dès 1847, le télégraphe de terre unissait Québec, Montréal et Toronto. Cette époque marque aussi la naissance des gros chantiers de la coupe du bois en Mauricie et sur l'Outaouais.

---

---

---

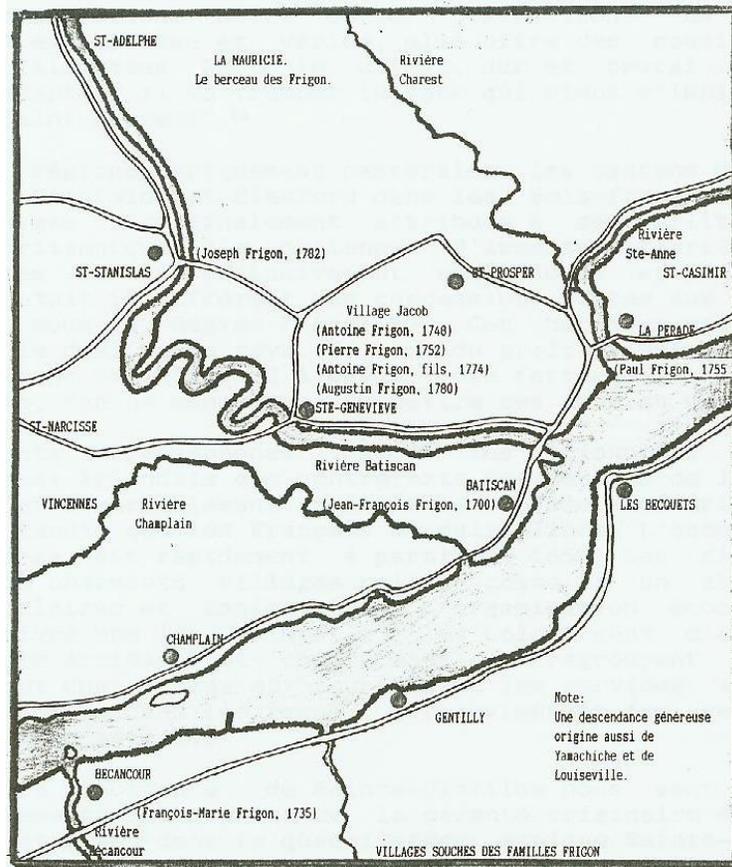
---

<sup>15</sup> Ce système de répartition des terres n'avait pas cours dans le Haut-Canada; la Couronne était propriétaire et les défricheurs achetaient leur terre.

Au chapitre de l'éducation, c'est durant cette période que le Canada se libère d'une certaine culture héritée du colonialisme et s'ouvre à la connaissance. Mgr Ignace Bourget, infatigable pèlerin du savoir, parcourt la France à la recherche de maîtres et d'institutrices; on assiste à l'éclosion des collèges de jeunes filles et de garçons par les dizaines de communautés religieuses qui répondent à l'appel. Puis trois universités sont constituées; Laval, McGill et Bishop de Lennoxville compléteront la formation reçue dans les collèges classiques. Maîtres et maîtresses recevaient la formation des Ecoles Normales Laval et Jacques-Cartier pour les francophones et McGill Teacher College pour les anglophones.

Ludger Duvernay, propriétaire d'un journal vers 1830, crée la Société Saint-Jean-Baptiste dans le but de "cimenter entre les Canadiens des sentiments d'union, de sympathie et de fraternité". Avouons que les objectifs de la même Société ont possiblement changé avec le temps. Nous retiendrons nos commentaires. Tout de même, c'est bien l'attachement au sol et la pratique des traditions léguées par nos ancêtres sous la direction éclairée de l'Eglise qui ont assuré notre survivance.

Pour résumer, disons que la dominante de cette période a sans doute été la recherche d'une identité nationale; et depuis plus d'un siècle et un quart que le Canada actuel existe, il doit y avoir un bon côté.



Du Nord au Sud. Joseph Frigon, fils d'Augustin, franchit le Saint-Laurent vers 1855. Il laisse la Batiscanie pour les Bois-Francis.

AISANCE MODÉRÉMENT ACCEPTABLE

L'inventaire des biens collectifs de la communauté de Batiscan au midi du 19<sup>e</sup> siècle, transposé dans chaque foyer, montre que la vie matérielle s'est organisée sur le modèle de la petite ferme mixte dans laquelle la terre nourrit hommes et bêtes et les arbres fournissent le gîte et les revenus d'appoint. Nos compatriotes se sont fabriqués une petite vie campagnarde, paisible et bien rangée. Il faisait bon vivre à cette époque.

Au même moment, un autre territoire, au sud et en face, constitué d'une épaisse couche végétale, parsemé de beaux bois enracinés dans une terre fertile, s'ouvrait à la colonisation en accueillant les jeunes couples. De nature assez vierge encore, en devenir d'un développement agraire intermédiaire et urbain moyen, nous faisons nôtre cette observation: "La fourrure forestière est épaisse et variée; elle offre des possibilités à peu près illimitées. Reste le climat, dur et brutal, auquel il faudra s'adapter; il va tremper la race qui vient s'implanter aux rives du Saint-Laurent".<sup>16</sup>

Pays plat, régions typiquement pastorales, les cantons de Horton, Bulstrode, Stanfold et Blanford dans les Bois-Francs, se parent de patronymes originalement attribués à des militaires de l'armée britannique. Ils obtiennent d'immenses territoires. On voulait ces cantons exclusivement anglophones et protestants. Mais cela était-il différent des concessions faites aux officiers méritants sous le Régime Français? Cet héritage est bien le reflet de la dualité du pays. Et lors du prolongement de la ligne du Grand Tronc de Richmond à Lévis, voie ferrée administrée par les Anglais, "on ne manqua pas de mettre ces noms en évidence"

Des éléments francophones tassent les pionniers Ecossais, Américains et Irlandais des contreforts des Cantons de l'Est, s'y mélangent et éventuellement prennent leur place. Les Britanniques s'en vont tandis que les Français se multiplient. L'occupation du territoire se fait rapidement à partir de 1850. Les rivières se bordent de charmants villages reliés comme en un chapelet de demeures claires et confortables. L'organisation économique et sociale suivra

---

---

---

---

<sup>16</sup> "Le Canada Français". Raoul Blanchard.

une loi naturelle: les colons sont dispersés au début, puis artisans et commerçants se regroupent près de l'église et des écoles et fournissent les services aux cultivateurs établis dans les rangs, qui deviennent des secteurs de l'exploitation agricole.

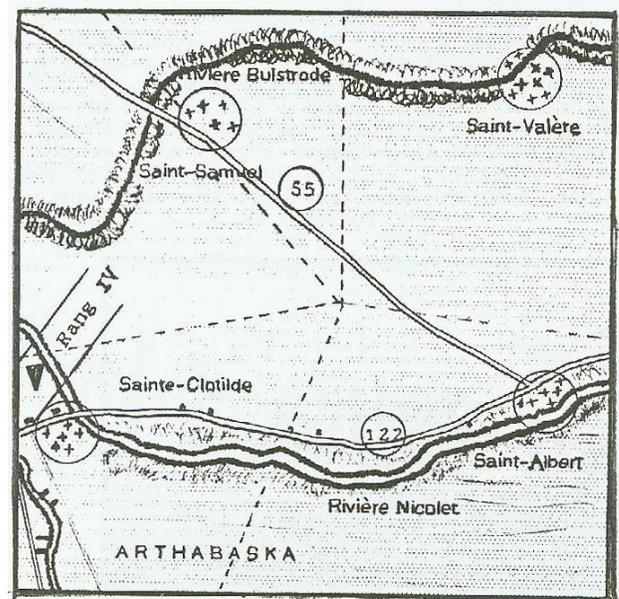
Les premiers habitants de Sainte-Clotilde nous sont inconnus. Les recensements mentionnent de la parenté originaire de Sainte-Geneviève établie dans le quadrilatère étriqué Sainte-Clotilde, Saint-Albert, Saint-Samuel et Saint-Valère au millésime 1871; Joseph Frigon, fils d'Augustin, s'est transporté à Sainte-Clotilde tandis qu'un cousin éloigné, un autre Joseph Frigon, époux d'Henriette Desaulniers, fait souche à Saint-Valère et toute sa famille est dénombrée lors du même recensement. Tous deux habitaient Sainte-Geneviève en 1851.

La colonisation et la pénétration vers l'intérieur de ce territoire est assez récente et ne remonte pas plus qu'à un siècle et demi, mais la progression aura été très rapide.

La mer de Champlain inondait cette région il y a des milliers d'années. Le sous-territoire, témoin d'une évolution géologique impressionnante, présente une face cachée de Nicolet à Saint-Pierre-les-Becquets.

Les sédiments laissés par le glacier lors de son retrait suscitent un immense intérêt et sont étudiés par les géologues. Cette portion des Basses-Terres du Saint-Laurent fait partie de la région géologique des Appalaches.

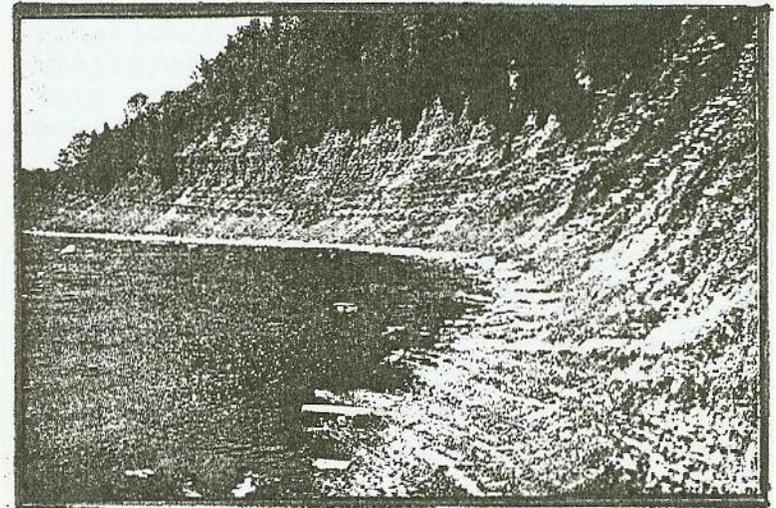
Les lots 148,149 et 150 du rang IV de Sainte-Clotilde, ont jadis été la propriété de Joseph Frigon, notre aïeul.



Les effleurements le long de la rivière Nicolet constituent la coupe la plus spectaculaire de toutes les

Basses-Terres, tant par la variété des formations observées que par leur contenu fossilifère.

(Source: Ministère de l'Énergie et des Ressources, Québec).



Selon Mgr Albert Tessier<sup>17</sup>, en 1832, des colons de la région de Nicolet affrontèrent la redoutable savane de Stanfold et s'établirent dans les Bois-Francs. C'était le début de la difficile conquête de l'arrière-pays sur la rive sud du Saint-Laurent. Durant les décennies suivantes, l'habitant et ses bêtes de somme façonneront le contour des rivières Nicolet et Bullstrode, au relief peu prononcé, et changeront la géographie de la région. Les cartes cadastrales nous montrent maintenant une terre déboisée en grande partie, sillonnée de ruisseaux et de rangs parallèles et équidistants représentant des fermes et leurs champs.

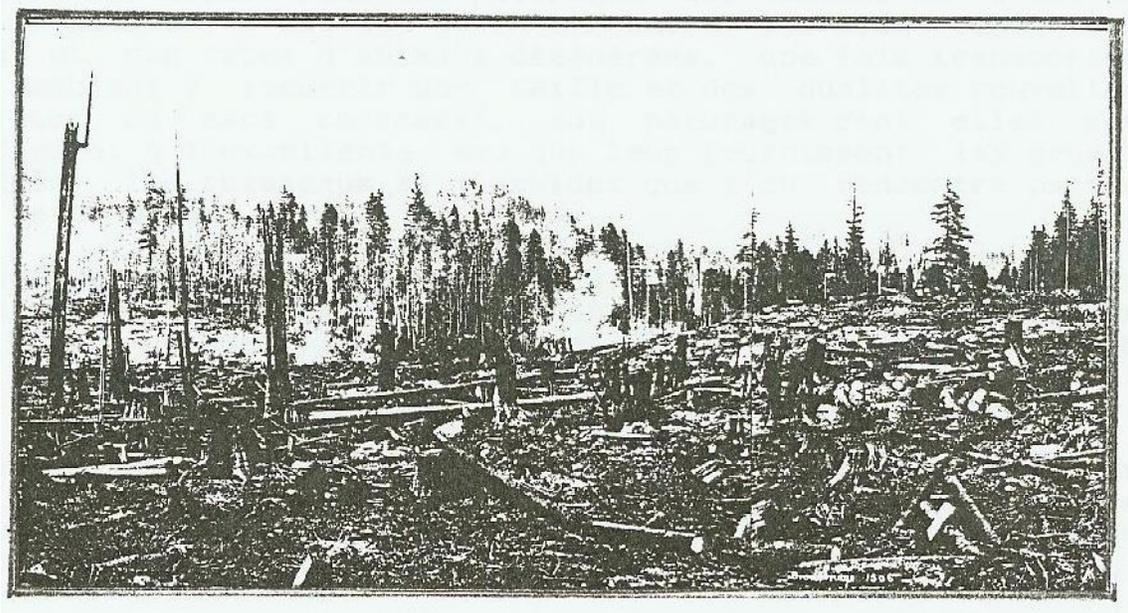
---

---

---

---

<sup>17</sup>"Histoire du Canada, Tome II, 1763-1958".



Une étape de préparation de la terre: le déboisement.

La colonisation avait fait des progrès assez considérables durant la dernière moitié du 20<sup>e</sup> siècle. Les parlementaires, harcelés par la presse francophone du Bas-Canada et talonnés avec obstination par un clergé déterminé, débloquaient des crédits pour améliorer les routes existantes et en construire de nouvelles. Mais c'est la construction du chemin de fer du "Grand-Tronc" qui ouvrit l'arrière-pays au développement agricole.

Dans une brochure sur la colonisation des Cantons de l'Est, un missionnaire<sup>18</sup> s'exprime ainsi: "De l'avis de tout le monde, ce territoire est susceptible de devenir la partie la plus riche, la plus belle de la Province de Québec. Le paysage est magnifique; les sites sont charmants. Le climat est aussi doux, sinon plus doux, que celui de nos anciennes paroisses. Les chemins à lisses<sup>19</sup> qui existent déjà, et surtout ceux qui sont en voie de construction, promettent un écoulement rapide aux produits de l'agriculture. Le voisinage des Etats-Unis est encore un avantage considérable. Le caractère accidenté du pays, tout en rendant facile l'égout des terres, fait abonder les pouvoirs d'eau partout. Les terres hautes, couvertes en bois francs, offrent un sol léger, il est vrai, mais propre à la culture de toute espèce de grain et surtout très favorable à la production du foin et de l'herbe. La supériorité des pâturages des Cantons de l'Est est bien constatée; c'est là qu'on rencontre les plus beaux troupeaux, et nos races d'animaux dégénérées, une fois transportées là, semblent y acquérir une taille et des qualités nouvelles. Ceci est dû, sans contredit, aux pâturages dont elles sont nourries et à l'excellente eau que leur fournissent les sources si pures, les ruisseaux si limpides que l'on rencontre partout dans cette région."

"Un des grands avantages qu'il y a à coloniser les terres hautes, c'est que dès la première année, on peut semer et récolter sans être tenu d'arracher les souches, et sans s'occuper de l'égout du sol; tandis que la cendre du bois franc, convertie en sel, suffit pour payer la plus grande partie des frais de défrichement".

"Il y a dans les Cantons de l'Est de l'espace pour les Canadiens des Etats-Unis, qui désirent revenir fouler le sol de la patrie, et pour tous les pères de famille dans les vieilles paroisses qui visent à établir leurs enfants."

---

---

---

---

<sup>18</sup> Abbé Chartier, cité dans "Le Canada sous l'Union" par Louis-P. Turcotte. Il diffère d'opinion avec Raoul Blanchard sur le climat; question de tiédeur de peau.

<sup>19</sup> Rails en bois pour les locomotives à vapeur.

Dans ce vibrant plaidoyer destiné aux jeunes agriculteurs en devenir, l'abbé Chartier ciblait tout particulièrement le million d'âcres de terre appartenant à la Couronne et disponible à raison de trois chelins l'âcre (0,60 \$).

Une fois sa maison construite, l'habitant l'entoure de dépendances: il lui faut une grange-étable, des hangars et des remises pour ranger instruments aratoires et bois de chauffage; avec le temps et l'aide de ses fils, il ajoutera une laiterie, une écurie, une porcherie, un poulailler; puis un atelier pour les petites réparations. Hormis quelques journaliers, peu d'habitants ignorent comment opérer une ferme et prendre soin des animaux. Ce mode de vie traditionnel, aujourd'hui disparu, a fait place à la spécialisation dans la production agricole.

Au milieu du siècle débiteront les grands travaux dans les chantiers forestiers. On se rendra compte que la forêt est une source supplémentaire de revenus, car en sus de fournir le matériau indispensable à toute construction, on découvre un nouvel usage: le progrès en éducation crée une demande accrue de documents écrits mais le papier était rare et coûteux.

Dorénavant le domaine forestier sera exploité par les papetières. La première usine de papier, la "Manufacture de Papier d'Argenteuil", entre en opération vers 1805<sup>20</sup>. Traditionnellement, le papier était fabriqué à partir de chiffons fermentés, dissous et transformés en pâte. Il devint nécessaire de trouver un matériau de remplacement pour produire le papier. Des chercheurs pensèrent à réduire en bouillie les fibres du bois tendre comme l'épinette et parvinrent à réaliser de minces feuilles de papier. L'amélioration des procédés techniques de base pavait la voie à la toute puissante industrie nord-américaine des pâtes et papiers.

---

---

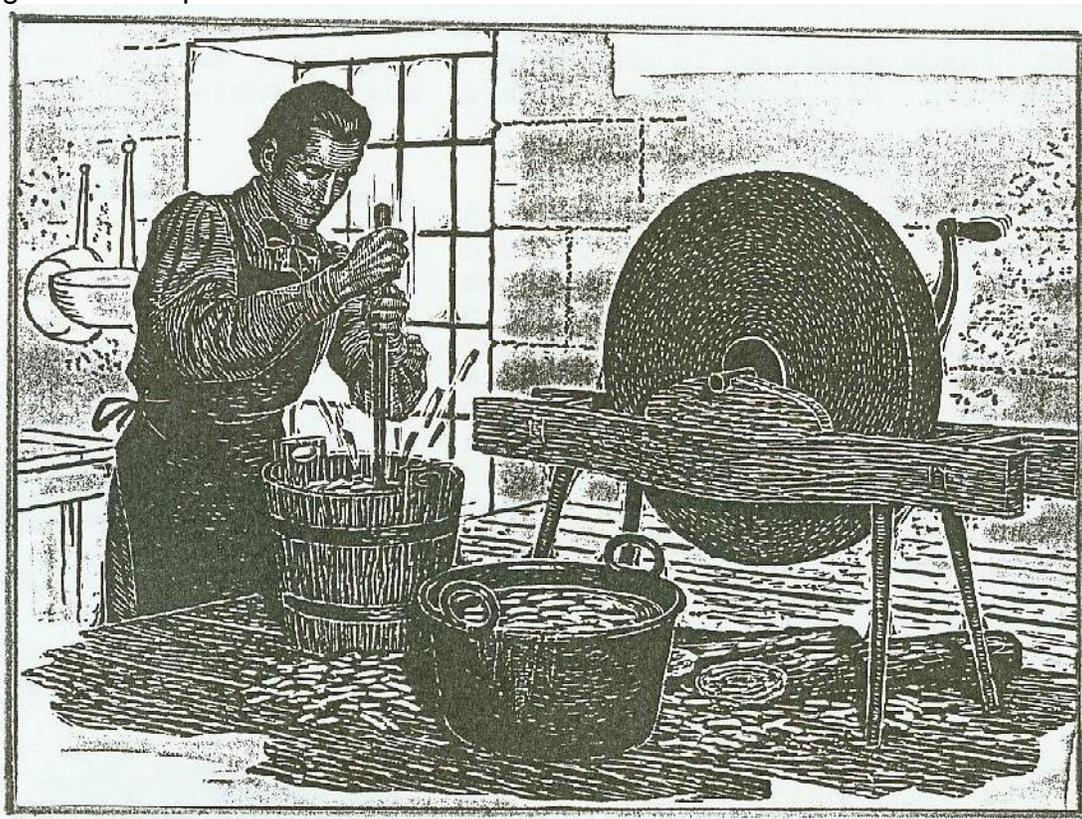
---

---

<sup>20</sup> James Brown, dans un encart publicitaire, en date du 21 septembre 1805, promet de "payer en argent comptant les guenilles nettes de toile et de coton".

Au Canada, les deux premières papetières voient le jour pour l'une à Windsor Mills en 1864 et pour l'autre à Valleyfield en 1870. Nonobstant les immenses dégâts causés par un buchage inconsidéré, il faut dire que l'apport économique des "moulins à papier" ne se calcule pas en termes de dollars pour certaines villes de l'Outaouais et de la Mauricie.

Terminons notre excursion dans les Bois-Francs par cette observation extraite de la GAZETTE de Montréal, en date du 6 septembre 1918. "Nous avons particulièrement remarqué le progrès considérable de la colonisation dans la région de Drummond et d'Arthabaska. Cette région, encore couverte de forêts, il y a à peine dix ans, est maintenant parsemée de paroisses florissantes où l'agriculture et l'industrie sont à l'honneur et où l'on note surtout l'effort des cultivateurs pour activer la production... ce territoire est maintenant couvert de riches moissons". A cette époque cependant, la parenté avait quitté cette belle région agricole de la province.



Charles Fenerty, de la Nouvelle-Ecosse, se livrant, vers 1830, à une expérience de fabrication du papier.

ACCES AUX BIENS-FONDS

Par la loi du 18 décembre 1854, le parlement du Bas-Canada abolissait la tenure seigneuriale, coutume médiévale freinant le développement.<sup>21</sup> Cet acte social et humanitaire a été suivi d'une agitation intense; à partir de ce millésime, les habitants bougent beaucoup. On achète des parcelles de terre; on déboise, on défriche, on sème; on s'approprie le sol et on peuple; la forêt recule, les territoires de chasse et de pêche aussi. Cette effervescence colonisatrice change rapidement le paysage des Bois-Francs.

Cette loi avait pour but d'aider le censitaire à devenir propriétaire de ses biens-fonds. Le citoyen devient plus un fermier qu'un métayer; il n'a plus à partager le fruit de ses labeurs avec le seigneur; il acquiert de la propriété moyennant un droit annuel minimal.

A la lecture des "Cadastrés Abrégés" que nous ont légué les dix commissaires nommés par le gouvernement pour concéder les terres, nos Canadiens ne se gênèrent pas pour s'emparer littéralement du sol; le tableau que nous présentons plus loin regroupe les lots acquis par les Frigon dans le district des Trois-Rivières. On aurait aimé y inclure les lots concédés à l'époux de toutes les demoiselles Frigon dans le même territoire. Ce sera sans doute pour plus tard.

---

---

---

---

<sup>21</sup> Les 242 seigneurs ont été généreusement indemnisés; ils gardèrent tous leurs biens et leur domaine personnel.

Le Père Jean-Baptiste Frigon, O.M.I., est né en 1871 de l'union de Joseph Frigon et Dorilla Turcotte à Saint-Maurice, diocèse de Trois-Rivières. Il étudia au Séminaire de Trois-Rivières et au Collège Sainte-Marie de Montréal. Après des études théologiques à Lachine et à Ottawa, il est muté au Texas par ses supérieurs alors qu'il enseigne à Brownsville. Il est ordonné prêtre le 25 décembre 1894 par Mgr Verdagner à Laredo.

Il oeuvra comme enseignant et missionnaire à Winnipeg, Duluth et termina son mandat ecclésiastique comme pasteur à la paroisse du Sacré-Coeur de Brownsville E.U.

Aumonier militaire, il est délégué par l'Eglise Américaine à trois reprises en France pour bénir les tombes des soldats Américains décédés au cours de la Grande Guerre.



A se battre avec les archives il nous est possible de déterminer les allées et venues des habitants qui, avec leur conjointe, ont essaimé dans toute l'Amérique. C'est par l'exploration des microfilms des Archives Nationales (Canada) qu'il nous a été possible de situer ces vaillants défricheurs lors de cette magistrale opération de même qu'aux divers recensements commandés par le parlement canadien.

Voici ce tableau situant la paroisse d'établissement de nos ancêtres au moment de la confection du terrier par les commissaires du gouvernement. Il n'est pas actuellement possible de définir avec plus de précision les parcelles de terre où étaient établis nos ancêtres dans leur village vers 1855.

CADASTRE ABREGE DE PARTIES DE SEIGNEURIES (1861)				
Village	Nom du censitaire	Aire (arp.)	Rente annuelle (\$)	Observations
Sainte-Geneviève	Abraham Frigon	189	2.63	Lots de Abraham Frigon père et fils. Ils sont issus d'Augustin et de Marie Lefebvre. Terres sises à la Rivière-à-Veillet.
Saint-Narcisse	Antoine Frigon	50	2.22	Epoux de Louise L'heureux. Fils de Antoine Frigon et de Marie-Anne Frigon de Saint-Stanislas.
Sainte-Geneviève	Augustin Frigon	29	0.25	Fils de Marie Lefebvre et père de Joseph Frigon. Terre sise à la Rivière-à-Veillet.
Saint-Prosper	Cyrille Frigon	55	1.05	Fils de Abraham Frigon et de Josephte Dontigny. Petit-fils de Marie Lefebvre et cousin d'Augustin Epoux de Julie Marchand et de Sophie Devault.



Cap-de-la-Madeleine	Désiré-Edouard Frigon	62	1.51	Descendant de Paul Frigon et d'Ursule Lefebvre. Oeuvera dans Trois-Rivières et banlieue. Ecuyer. Echevin. Recenseur. Demeurait rue St-Georges. Ses voisins: Antoine Lesieur et André Cooke.
Sainte-Geneviève	Elzéard Frigon	33	0.31	Fils d'Augustin et de Marie Brousseau. Frère de Joseph. Terre sise à la Rivière-à-Veillet.
La Pérade	François Frigon	107	2.58	Fils d'Ignace. Epoux de Marie Gagnon. Avait des lots dans Sainte-Geneviève, Saint-Prosper La Pérade et Batiscan. Laissa une descendance à Saint-Prosper.
Sainte-Geneviève	Hilaire Frigon	202	4.78	Fils d'Ignace. Epoux de Mary Ann Grant. Concessions dans Sainte-Geneviève ainsi que dans Saint-Prosper. Son fils Alphée deviendra marchand général à Saint-Prosper.
Sainte-Geneviève	Hubert Frigon	7	0.11	Epoux de Sophie Cloutier. Lignée de Augustin et Marie Lefebvre. Terre sise à la Rivière-à-Veillet.
Saint-Prosper	Ignace Frigon	30	1.43	Lignée d'Antoine Frigon et de M.- Anne Trottier. Epoux de Marguerite Rouillard-Pronovost qui lui donna 21 enfants. Il fut un des fondateurs de Saint-Prosper.
Louiseville	Vve Joseph Frigon	8	0.18	Née Louise Bourdon. Ce Joseph était le petit-fils de Paul Frigon et d'Ursule Lefebvre.
Sainte-Geneviève	Joseph Frigon	2.5	0.12	Il y avait deux Joseph Frigon. Les cadastres ne font pas de distinction les identifiant.
Sainte-Geneviève	" " "	58	0.72	a) Fils d'Augustin Frigon et de Marie Trudel.
Batiscan	" " "	93	1.57	Il épouse Aurélie Vallée à Saint-Stanislas. S'établira à Sainte-Clothilde.
Batiscan	" " "	92	2.24	b) Fils de Joseph Frigon et de Madeleine Lefebvre. Epoux de Henriette Desaulniers. S'établira à Saint-Valère.
Saint-Prosper	" " "	33	0.76	
Maskinongé	Louis Frigon	40	1.96	Descendant de Paul Frigon et d'Ursule Lefebvre. Epoux d'Etienne Landry. Se fixa sur un lot du seigneur Cuthbert.

Sainte-Geneviève	Olivier Frigon	60	1.81	Fils de Joseph Frigon et Madeleine Lefebvre. Défricha son coin de pays à la Rivière-à-Veillet. Aussi à Saint-Stanislas.
Champlain	Olivier Frigon	100	1.02	Epoux de Marguerite Belletête. Fils d'Antoine et de Marie-Anne Frigon.
Louiseville	Olivier Frigon	100	2.95	Epoux de Madeleine Lupien. Olivier est issu de la lignée de Paul Frigon et d'Ursule Lefebvre.
Batiscan	Pierre Frigon	152	1.87	Fils d'Abraham. Epoux de Julie Lafrenière (1er mariage) puis d'Emilie Theoret.
Maskinongé	Pierre Frigon	15	0.27	Lignée de Paul Frigon et d'Ursule Lefebvre. Lot sis au 3è rang Saint-Jacques dans la seigneurie de Maskinongé.

Note: nous n'avons pas encore consulté les terriers à l'ouest de Trois-Rivières.

Au bureau d'enregistrement du comté d'Arthabaska, nous avons pu faire la lecture de tous les actes notariés relatifs à Joseph Frigon, l'aïeul, ainsi qu'à sa famille, en dépôt à ce bureau. Ces documents l'identifient comme "propriétaire de moulin". On y apprend que la famille possédait plusieurs lots de chaque côté de la rivière Nicolet, à une trentaine de milles du fleuve Saint-Laurent, dans la paroisse de Sainte-Clotilde-de-Horton. Les terrains familiaux étaient situés un peu au nord du pont permettant à la route 122 de franchir la rivière. L'organisation municipale de Sainte-Clotilde date de 1864 et l'ouverture des registres date de 1868. L'érection canonique au nom de la sainte patronne est du 1er juillet 1870.

Manifestement, Joseph Frigon avait laissé Sainte-Geneviève. Comme opérateur forestier, on peut supposer que l'inventaire des grands arbres à couper et à transformer en belles planches dans son village ne lui donnait plus satisfaction. Les vieilles paroisses seigneuriales au nord du Saint-Laurent pouvaient être vidées de leur contenu forestier ce qui, on le suppose, avait pu modifier la destinée de l'aïeul et de sa famille.

Vers 1860, on le retrouve à Sainte-Clotilde-de-Horton.<sup>22</sup> C'est à cet endroit que Joseph Frigon fonde son foyer. Il semble avoir vécu des travaux de la terre tout en exerçant le métier de charpentier. Il est aussi opérateur et, plus tard, propriétaire de moulin à scie. Selon les sources consultées, le territoire occupé par Joseph Frigon et ses fils appartenait à une dame Charlotte Brown, veuve Stanislas Doucet, de Saint-Grégoire. Elle était aussi propriétaire du moulin situé sur le lot 149.

Joseph Frigon est veuf d'Aurélie Vallée, mais sa jeune belle-soeur, Philomène Vallée, âgée de 21 ans, fait partie de la cellule familiale; celle-ci comprend Joseph fils (15 ans), Julie (13 ans), Aurélie (12 ans), Onésime (10 ans), Alfred (6 ans) et Bruno qui n'a que 5 ans. On comprend et admet la présence de la jeune Philomène Vallée laquelle doit être tenue fort occupée par cette marmaille qui ne fréquente pas l'école. Mais Joseph père disposera pendant une dizaine d'années d'une assistance masculine fort appréciable car ses quatre garçons deviendront vite des hommes.

Assez bizarrement, dans aucun de ces actes notariaux passés entre Joseph Frigon et ses pairs de même qu'entre ses fils Joseph et Bruno, il est question de ses deux autres garçons Onésime et Alfred. Ces deux derniers ne semblent pas participer à la fortune familiale. Quoiqu'il en soit, en 1888, Bruno possédait le lot 150 que son père lui avait vendu et les lots

---

---

---

---

<sup>22</sup> Nous devons effectuer des recherches dans les greffes de notaires car jusqu'ici, nous n'avons pu trouver à quel moment et en vertu de quel acte Joseph Frigon s'installait à Sainte-Clotilde.

148 et 149 achetés de son frère Joseph. Cette belle épopée s'éteindra avec le décès prématuré de Bruno en 1897; puis peu après, l'ancêtre Joseph décèdera à son tour.

Après réflexion et compte tenu que l'information écrite sur le village de Sainte-Clothilde est inexistante, nous avons pensé insérer le recensement nominatif de 1871 en y ajoutant un condensé du recensement agraire. Malgré le poids supplémentaire imposé à ce document, nous tablons sur leur valeur historique pour espérer que ces données offriront de l'intérêt aux citoyens actuels, descendants de ces pionniers de la première heure. Ces tableaux en conservent le souvenir.

En plus de présenter une tranche de population et la composition sociale d'un village naissant, il n'est pas interdit de se former une image de la vie quotidienne sur laquelle veillent le curé, l'abbé Gédéon Béliveau, le notaire et fermier, L. Poulin DeCourval, et le commissaire d'école, Camille Gélinas. Il n'est pas interdit non plus d'avancer l'hypothèse que les familles Gélinas, avec Olivier Gélinas en tête, seul marchand du village, devaient présider aux décisions des villageois; en possession de plus de 500 arpents de terre et de 15 000 billots non équarris déclarés au recenseur, les Gélinas et leurs alliances, groupés au centre du village, pouvaient raisonnablement constituer la classe dirigeante.

Lors de ce recensement, cinq mortalités sont dénombrées:--Eugénie Gélinas Poirier, 30 ans (Vve Louis ?), décédée de la fièvre en mars 1871;--Joseph Martel, fils, 25 ans, de la fièvre, aussi en mars 1871;--Louis Lupien, 22 ans, de la fièvre en décembre 1870; --Marie Champagne, jeune enfant, en octobre 1870;--Zoé Vigneault, 2 ans, née aux Etats-Unis, en octobre 1870.



RECENSEMENT DE 1871. Sainte-Clothilde-de-Horton.											
Ernest Pacaud, énumérateur.											
M a i s o n	F a m i l l e	Nom	S e x e	A g e	E t a t	Occupation Résidence Observations	Surface totale de la terre (arp.)	Terres en culture (arp.)	Culture du blé		Avoine M i n o t s
									A r p e n t s	M i n o t s	
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1	1	Gélinas Camille	M	31	M	Cultivateur	210	40	3	34	300
		Vigneault Marie	F	30	M	Rang 5					
		Gélinas Rébecca	F	9		Lots 5-6-7					
		" Philippe	M	7							
		" Edmond	M	4							
		" Lédia	F	2							
		" Ulric	M	4							
		Vigneault Joseph	M	62	M						
Roy Marianna	F	72	M								
2	2	Gélinas Cyrille	M	33	M	Journalier					
		Boucher Marie	F	37	M						
		Gélinas Elise	F	10							
		" Hector	M	6							
		" Hormidas	M	3							
3	3	Poirier Louis	M	38	V	Cultivateur	36	1			4
		" Victorine	F	11		Rang 5					
		" Joseph	M	8		Lot 6-7					
		" Evariste	M	6							
		" Philippe	M	5							
		" Alphonse	M	3							
4	4	Gélinas Olivier	M	54	M	Commerçant	100	81	3	29	300
		Miller Louise	F	56	M	Cultivateur					
		Gélinas Edmond	M	19		Rang 5					
		" Esther	F	16		Lot 5					
5	5	Gélinas Pierre	M	45	M	Cultivateur	28	15	2	7	60
		Cloutier Aurélie	F	37	M	Rang 5					



		Gélinas Edouard	M	17		Lot 4							
		" Théophile	M	14									
		" Xavier	M	11									
		" Marie	F	9									
		" Denis	M	6									
		" William	M	4									
		" Anatolie	F	3									
		" Octavie	F	0.9									
6		Gélinas Siméon	M	20		Cultivateur	28	12					25
						Rang 5 Lot 4							
	7	Vigneault Georges	M	33	M	Cultivateur	200	38					
		Houde Marie	F	31	M	Rang 11 Lot 22							
6	8	Béliveau Gédéon	M	35		Prêtre. Curé.	8	8	2	12			
		" Marguerite	F	63		Rang 9 Lot 9							
		Vincent Mélanie	F	31									
7	9	Gélinas Louis	M	58	M	Cultivateur	100	30	2	10			150
		Desilets DesAnges	F	48	M	Rang 5 Lot 3							
		Gélinas Hercule	M	24									
		" Evariste	M	12									
		" Albert	M	8									
		" Eugène	M	7									
		" Fabienne	F	26									
		" Elodine	F	21									
		" Octavie	F	11									
8	10	Gélinas Dolphis	M	28	M	Cultivateur	50	15					40
		Lemire Josephine	F	31	M	Rang 5 Lot 3							
		Gélinas Clérissa	F	5									
		" Belzémire	F	3									
		" Patrick	M	2									
		" Wilfrid	M	0.5									
9	11	Gélinas Paul	M	40	M	Cultivateur	50	30					50
		Lemire Adèle	F	36	M	Rang 5 Lot 3							
		Gélinas Adélia	F	17									
		" Olivier	M	15									
		" Agnès	F	13									
		" Arsélie (?)	F	11									
		" Hélène	F	6									
		" Clarice	F	3									
10	12	Sinclair Johnny	M	27	M	Menuisier							
		Vignault Delphine	F	31	M	Institutrice							
11	13	Lambert Antoine	M	57	M	Cultivateur	50	6					
		Toussaint Présille	F	40	M	Rang 4 Lot 1							
12	14	Lambert Antonio	M	30	M	Cultivateur	200	53	1	9			100







		Hébert Etienne	M	9							
		" Dolphis	M	7							
		" Philippe	M	5							
		" David	M	3							
17	23	Constantineau Alfred	M	30	M	Cultivateur	18	11	2	8	60
		Dupont Philomene	F	30	M	Rang 3 Lot 10-11					
		Constantineau Philom.	F	4							
		" Aurélie	F	2							
		" Alfred	M	0.8							
18	24	Constantineau Néré	M	32	M	Cultivateur	60	22			60
		" Germaine	F	30	M	Rang 3 Lot 8-9					
		" Pierre	M	4							
		" Joseph	M	2							
		" Jacob	M	0.1							
19	25	Constantineau Louis	M	59	M	Cultivateur	200	42	2	16	150
		Rouleau Soulange	F	55	M	Rang 3 Lot 8-9					
		Constantineau Nazaire	M	21							
		" Théophile	M	16							
		" Marie	F	19							
		" Léonie	F	12							
20	26	Dupont Thomas	M	36	V	Cultivateur	120	44	2	12	100
		" Léonie	F	12		Rang 3 Lot 8-9					
		" Louis	M	75	V						
		" Félie (?)	F	36							
		" Olivine	F	30							
21	27	Frigon Joseph	M	25	M	Cultivateur	37	37			24
		Gélinas Denise	F	21	M	Rang 4 Lot 6-7-8					
		Frigon Amanda	F	3							
		" Edmond	M	0.1							
22	28	Champagne Norbert	M	25	M	Cultivateur	60	17			20
		" Marceline	F	25	M	Rang 6 Lot 3					
23	29	Champagne Olivier	M	33	M	Cultivateur	70	20			
		Duval Marie	F	23	M	Rang 6 Lot 3					
		Champagne Alfred	M	8							
		" Ferdinand	M	7							
		" Olivier	M	5							
		" Etienne	M	3							
		" MÉRILISE	F	0.9							
24	30	Vigneault Pierre	M	53	M	Cultivateur	284	146	1	5	95
		Thibodeau Marie	F	53	M	Rang 12 Lot 17					
		Vigneault Délina	F	26							
		" Antoine	M	15							
		" Adéline	F	13							
		" Edmond	M	11							



		Vigneault Johnny	M	24							
		" Albert	M	22							
25	31	Bourne Félix	M	28		Cultivateur	150	30	1	2	60
		Provencher Agnès	F	30		Rang 6 Lot 2					
		Bourne Victoria	F	5							
		" Homère	M	4							
		" Clérina	F	2							
26	32	Lampron Antoine	M	48	M	Cultivateur	200	50	4	6	50
		Massicotte Délina	F	45	M	Rang 12 Lot 16					
		" Onésime	M	22							
		" Adeline	F	19							
		" Antoine	M	17							
		" Téléspore	M	14							
		" Jules	M	12							
		" Barthélémy	M	4							
27	33	Lupien Michel	M	58	M	Cultivateur	200	120	8	30	200
		Boucher Zéphérine	F	52	M	Rang 11-12					
		Lupien Agnès	F	28		Lot 10-11					
		" Napoléon	M	24							
		" Emma	F	20							
		" Théophile	M	18							
		" Arsène	M	16							
		" Amédé	M	14							
		" Victorine	F	12							
		" Georgine	F	9							
		" Colombe	F	7							
	34	Lupien Alexandre	M	26		Cultivateur	100	90			
						Rang 12 Lot 18					
28	35	Champagne Joseph	M	50	M	Cultivateur	80	6			25
		" Elizabeth	F	49	M	Rang 2					
		" Luce	F	22		Lot 9-10					
		" Hélène	F	18							
		" Mary	F	15							
		" Philippe	M	13							
		" Anny	F	10							
		" Elisabeth	F	8							
29	36	Champagne Charles	M	40	M	Cultivateur	75	5			
		Beauchemin Lise	F	26	M	Rang 1 Lot 9-10					
		Champagne Luc	M	13							
		" Xavier	M	11							
		" Moïse	M	9							
		" Philomène	F	6							
		" Orsèlie	F	4							



		Champagne Napoléon	M	2							
		" Charles	M	60	M						
		Bernard Marguerite	F	56	M						
30	37	Champagne Louis	M	61	M	Cultivateur	100	40	3	15	60
		" Marie	F	56	M	Rang 2 Lot 9-10					
		" Alexis	M	24							
		" Hercule	M	19							
		" Emilie	F	18							
		" Joseph	M	15							
		" Marie	F	13							
31	38	Bélangier Alexis	M	25		Cultivateur	50	12	2	8	
						Rang 2 Lot 9-10					
32	39	Champagne Désiré	M	25	M	Cultivateur	40	8			18
		Ouellette Georgina	F	26	M	Rang 2 Lot 9-10					
		Champagne Caroline	F	5							
		" Luc	M	3							
		" Délia	F	1							
33	40	DeCourval L. Poulin	M	65	M	Notaire	236	116	2	10	
		Robitaille Eléonie	F	39	M	Rang 6 Lot 5-6					
		DeCourval Mary	F	23							
		" Alphonse	M	20							
		" Edmond	M	19							
		" Louis	M	16							
		" Ellé (?)	F	14							
		" Antoine	M	12							
		" Caroline	F	8							
		" Homère	M	5							
		Robitaille Marie	F	44							
	41	Champagne Emmanuel	M	21	M	Cultivateur	50				
		Boucher Clarice	F	19	M	Rang 2 Lot 9-10					
34	42	Lecompte Ludger	M	31	M	Cultivateur	158	26	2	11	75
		Lapierre Philomène	F	28	M	Rang 11 Lot 18-19					
		Lecompte Joseph	M	4							
		" Charles	M	3							
		" Marie	F	2							
	43	Lecompte Israel	M	28		Cultivateur	84	13			
						Rang 11 Lot 18					
35	44	René Alexis	M	57	M	Cultivateur	54	16			25
		Champagne Louise	F	58	M	Rang 2 Lot 9-10					
		" Emilie	F	22							
		" Alexandre	M	19							
		" Louise	F	18							
		" Desneiges	F	14							
	45	René Narcisse	M	24	M	Cultivateur	81	2			
		Leclerc Héléne	F	30	M	Rang 2 Lot 9-10					



		René Desneiges	F	3						
		" Narcisse	M	1						
36	46	Boucher Joseph	M	53	M	Cultivateur	80	30		50
		Champagne Josette	F	54	M	Rang 1 Lot 9-10				
		Boucher Joseph	M	20						
		" Dolphis	M	18						
		" Alexandre	M	16						
		" Rémi	M	14						
		" Doric	M	12						
		" Ferdinand	M	10						
37	47	Marcotte Auguste	M	23	M	Cultivateur	40	3		
		Boucher Délina	F	24	M	Rang 1 Lot 9-10				
38	48	Boucher Michel	M	51	M	Cultivateur	100	4		
		Pinard Madeleine	F	45	M					
		Boucher Apoline	F	16						
		" Téléphore	M	14						
		" Esdras	M	12						
		" Napoléon	M	8						
		" Octave	M	6						
		" William	M	4						
		" Délia	F	2						
	49	Boucher Pierre	M	22	M	Cultivateur	100	4		
		Leroux Julie	F	20	M					
	50	René Louis	M	23		Cultivateur	81	6		
						Rang 2 Lot 9-10				
39	51	Boucher Pierre	M	22	M	Cultivateur	75	4		
		Leroux Clarice	F	17	M	Rang 1 Lot 9-10				
		Boucher Joseph	M	3						
40	52	Paquin Louis	M	25	M	Cultivateur	70	16	1	3
		Grenier Alexandrina	F	22		Rang 1 Lot 1				
		Paquin Miralda	F	4						
		" Louis	M	2						
		" Joséphine	F	.1						
41	53	Lépine Edmond	M	20	M	Cultivateur	54	5		
		René Hélène	F	22	M	Rang 2 Lot 9-10				
		" Malvina	F	1						
	54	Dubé Johnny	M	39	M	Cultivateur	100	8		
		Lemire Marie	F	34	M	Rang 11 Lot 8				
		" Victoria	F	14						
		" Vincent	M	10						
		" Larry	M	8						
		" Mary	F	4						
		" Marie	F	2						
42	55	René Ambroise	M	74	M	Cultivateur	39	10		
		Baker Betsey	F	68	M	Rang 12 Lot 8				



43	56	Landry Joseph	M	42	M	Cultivateur Rang 12 Lot 8-9	120	75	2	20	150
		Lachance Lise	F	45	M						
		Landry Cyprien	M	22							
		" Ludger	M	20							
		" Elzir	F	18							
		" Désiré	M	16							
		" Alfred	M	13							
		" Joseph	M	11							
		" Odilon	M	9							
		" Napoléon	M	7							
	" Noé	M	5								
	57	Désilets Hercule	M	24		Cultivateur Rang 12 Lot 7	50	15		20	125
	58	Désilets Joseph	M	60	M	Cultivateur Rang 12 Lot 7	150	49			55
		Landry Julienne	F	50	M						
		Désilets Arside	M	23							
		" Hermine	F	20							
		" Arise	F	19							
		" Léonard	M	18							
		" Calixte	M	16							
		" Cléophas	M	14							
		" Virginie	F	12							
		" Victorine	F	9							
	" Evariste	M	7								
45	59	Dubé Damase	M	34	M	Cultivateur Rang 12 Lot 8	39	12			60
		Lemire Mérance	F	28							
		Dubé Clérina	F	8							
		" Marie	F	6							
		" Délina	F	4							
		" Mélanie	F	1							
46	60	Landry Zoël	M	46	M	Cultivateur Rangs 11 et 12 Lots 6 et 8	100	25			150
		Arsenault Léonard (e)	F	30							
		Landry Séverine	F	8							
		" Elisabeth	F	6							
		" Pierre	M	4							
		" Ernest	M	2							
		" Rosanne	F	0.3							
47	61	Arsenault Georges	M	34	M	Cultivateur Rang 11 Lot 7	50	3			10
		Dubé Salomé	F	40							
		Arsenault Odilon	M	10							
		" Elmire	F	8							
		" Joseph	M	6							
		" Oscar	M	4							



		Arsenault Adélar	M	2							
		" Rosanant	F	0.3							
48	62	Lemire Julien	M	58	M	Cultivateur	50	4		15	
		Dubuc Ovide (?)	F	42		Rang 11 Lot 7					
		Lemire Evariste	M	21							
		" Hélène	F	20							
		" Octave	M	14							
		" Zoël	M	12							
		" Thomas	M	10							
		" Mina	F	8							
		" Hermine	F	6							
		" Noë	M	2							
	63	Lemire Milien	M	18		Cultivateur	50	6			
						Rang 11 Lot 8					
49	64	St-Cyr Elzéar	M	25	M	Cultivateur	95	20	1	1	15
		Provencher Céline	F	23	M	Rang 1 Lot 1					
		St-Cyr Napoléon	M	2							
50	65	St-Cyr Zéphirin	M	22	M	Cultivateur	75	10	1	1	30
		Côté Célanie	F	22	M	Rang 1 Lot 1					
		St-Cyr Frédéric	M	2							
		" Joseph	M	0.1							
51	66	Lemire Emmanuel	M	28	M	Cultivateur	100	10			15
		René Olive	F	16	M	Rang 12 Lot 10					
	67	Landry Cyprien	M	22		Cultivateur	100	15			50
						Rang 12 Lot 9					
	68	Maltais Hypolite	M	45	M	Cultivateur	176	2			
		Gagnon Louise	F	40	M	Rang 6 Lot B					
		Maltais Ovide	M	22							
		" Hypolite	M	20							
		" Thomas	M	18							
		" Joseph	M	16							
		" Georgine	F	12							
		" François	M	6							
		" Joseph	M	1							
52	69	Lapierre Octave	M	28	M	Cultivateur	100	10			20
		" Odile	F	21	M	Rang 11 Lot 6					
		" Emma	F	0.6							
53	70	Dubois Théophile	M	27	M	Cultivateur	100	1			
		Martel Agnès	F	23	M	Rang 11 Lot 17					
		Dubois Joseph	M	0.8							
54	71	Lavertu Louis	M	32	M	Cultivateur	100	10			22
		Plante Philomene	F	31	M	Rang 11 Lot 16					
		Lavertu Aimé	M	8							
		" Ludger	M	6							
		" Désiré	M	2							



F a m i l l e	Nom	Produits de la terre					Etoffes		Bois d'oeuvre		Aliments	
		Fèves Sarra- sin Maïs (Mi- nots)	Patates		Foin		Chan- vre Laine Lin (li- vres)	Draps Toiles Flan- elle (ver- ges)	Bois équar- ris (pieds cubes)	Billots bruts (quan- tité)	Beur- re (li- vres)	Sucre éra- ble (li- vres)
			A	M	A	B						
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13
1	Gélinas Camille	14	1	100	4	600	15	31		600	100	175
2	Gélinas Cyrille						4	16		1000		
3	Poirier Louis											
4	Gélinas Olivier	50	2	280	10	3000	70	60	3000	6000	200	
5	Gélinas Pierre	5	1	90			26	80		200	200	
6	Gélinas Siméon	7	0.5	18	1	100				1000		
7	Vigneault Georges		0.5	50	10	800						
8	Béliveau Gédéon				6	500		50		125	100	
9	Gélinas Louis	8	1	120	2	200	22	48	700	3500	150	
10	Gélinas Dolphis	69					15	45		900	100	
11	Gélinas Paul	19	1	100	5	400	21	27		2000	100	150
12	Sinclair Johnny						2				25	
13	Lambert Antoine	4	2	75					450	1000	50	
14	Lambert Antonio	3	1	100	8	400				900	75	
15	Frigon Joseph	47	1.5	150	1.5	400	16	48	996	2700	200	
16	Gagnon Charles	12	1.5	80	10	1400	17	49		1069	100	50
17	Martel Joseph		1.5	150	4	600						
18	Gagnon Ludger		0.5	18	10	800						
19	Cadoret Emilie				4	800						
20	Landry Antoine				5	600						
21	Hébert Léon	23	1	100	3	300				1000	8	
22	Hébert Gonzague	20	2	272	3	400	30	35			100	
23	Constantineau Alfred		1	30	2	300	23	47		300	50	
24	Constantineau Néré	7	1	50			18	15		50	30	
25	Constantineau Louis	31	1	150	3	500	15	85			150	
26	Dupont Thomas	7	1.5	200	2	300	30	44		900	20	
27	Frigon Joseph		1	60	3	400	7	14		1225	20	
28	Champagne Norbert		2	50	6	800	27	40			6	
29	Champagne Olivier		2	200	6	1000	6	15		600	50	





En 1871, l'infrastructure industrielle et commerciale de Sainte-Clotilde est des plus simples; il n'y a qu'un commerçant, Olivier Gélinas et un menuisier connu, Johnny Sinclair, est le seul artisan de métier inscrit. On déplore l'absence de forgeron, de charretier, de boulanger ou de cordonnier. Ces services sont sans doute disponibles dans les villages avoisinants.

Charlotte Brown, épouse de Stanislas Doucet, marchand de St-Grégoire, possède le moulin à scie et à farine, énergisé par une canalisation d'eau, d'une puissance de 14 chevaux, sans doute opéré par l'arrière-grand-père Joseph Frigon. La valeur estimée de l'ensemble est de 1000 dollars. La production annuelle est de 4500 planches et madriers et la scierie compte 600 billots en inventaire. Quant à la meunerie, sa production annuelle est de 125 quintaux et son grenier renferme 500 minots en céréales (blé, avoine, orge, seigle, blé d'inde).

Ajoutons quelques autres notes: Johnny Sinclair est d'origine Ecossaise et son épouse se dit institutrice; Marie Martel, âgée de 6 ans, fille de Joseph Martel, est née aux Etats-Unis, de même que Betsey Baker, épouse d'Ambroise René; de plus, cette dernière se dit d'origine Allemande; est aussi d'origine Allemande, Louise Miller, épouse d'Olivier Gélinas. Nous devons supposer que la majorité des habitants de Sainte-Clotilde, de même que ses premiers colons, devaient originer du voisinage de Nicolet et des berges du Lac Saint-Pierre, sauf quelques exceptions.

Le sommaire du "Tableau No. 7 - Produits des Forêts", nous laisse totalement sans mot devant ce que nous affirmons être un extra-ordinaire gaspillage car ce petit village supposément perdu en forêt, comptant au total 371 personnes incluant femmes et enfants, possède en commun 16 548 "billots de pin" et 19 205 "billots de tous autres bois"; ce sont là des quantités absolument ahurissantes et confirment ce que nous savions déjà: la forêt était surexploitée et massacrée sans pitié.

Il n'en reste pas moins que les vigoureux habitants de Sainte-Clotilde devaient posséder de bons bras car le recensement note 51 chevaux uniquement et 21 "boeufs de travail" comme

force motrice totale dont disposaient les villageois pour leurs travaux des champs et pour la coupe et le halage des billots.

En résumé, en 1871, Sainte-Clotilde est un petit village composé de petits exploitants agroforestiers, vocation confirmée par l'absence de moissonneuse et de faucheuse, instruments indispensables à un exploitant agricole moyen. Mais on utilisait les capacités des plus jeunes, car sur 102 enfants d'âge scolaire, c'est-à-dire entre 6 et 14 ans, 59 seulement fréquentent l'école.<sup>23</sup>

Dans un rapport de l'inspecteur scolaire W. Alexander couvrant l'année 1870, celui-ci note que le gouvernement soutient deux écoles à Sainte-Clotilde. Les deux institutrices sont Hélène Lapierre et Céline Lambert; elles reçoivent 60 dollars de salaire annuel; il y a 48 élèves; le secrétaire de la municipalité est M. Camille Gélinas. Une de ses remarques porte sur les conditions d'existence de cette époque. "L'extrême modicité des salaires reste seule comme matière à reproches. Il est vrai que la plupart des municipalités sont pauvres, que le territoire est très étendu et possède une population dissiminée, ce qui exige plus d'écoles qu'il n'en faudrait si les habitants se trouvaient plus rapprochés les uns des autres. Le défaut d'assiduité à l'école de la part des enfants s'explique par les grands froids, par les mauvais temps qu'il a fait cet hiver et par l'état impraticable des chemins".

Nous terminerons avec cette observation consignée par le responsable du recensement de 1861, embrassant d'un regard, du sommet de la montagne, le village d'Arthabaska. Assurément, la perspective l'enchanté. Nous citons: "Sur le versant d'une montagne dans un des plus beaux sites du monde, au centre d'un magnifique village, qui s'élève en amphithéâtre à quelques pas de la rivière Nicolet est bâtie l'Eglise catholique romaine de St-Christophe d'Arthabaska. Sa longueur est de 75 pieds et sa largeur est de 40. Elle fut commencée il y a onze ans et finie, à l'extérieur, cinq ans plus tard. L'augmentation de la

---

---

---

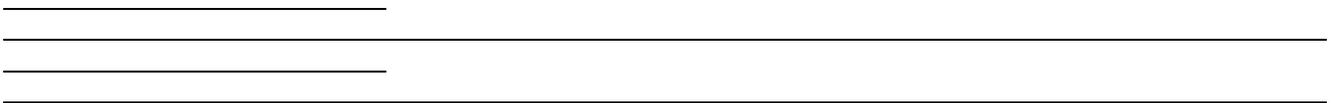
<sup>23</sup> Les jeunes participaient aux travaux quotidiens et on utilisait leur juvénile ardeur l'été tandis que durant l'hiver, le mauvais temps et la distance favorisaient l'absentéisme scolaire.

population de cette paroisse qui en moins de six ans s'est quadruplée et au-delà souligne l'importance que lui ont donnée la création de deux villages qui ont surgi comme par enchantement, et ont empêché le parachèvement de l'Église à l'intérieur. Car il est devenu déjà presque nécessaire d'en construire une nouvelle pour contenir la foule des catholiques romains dont cette paroisse est presque exclusivement composée".

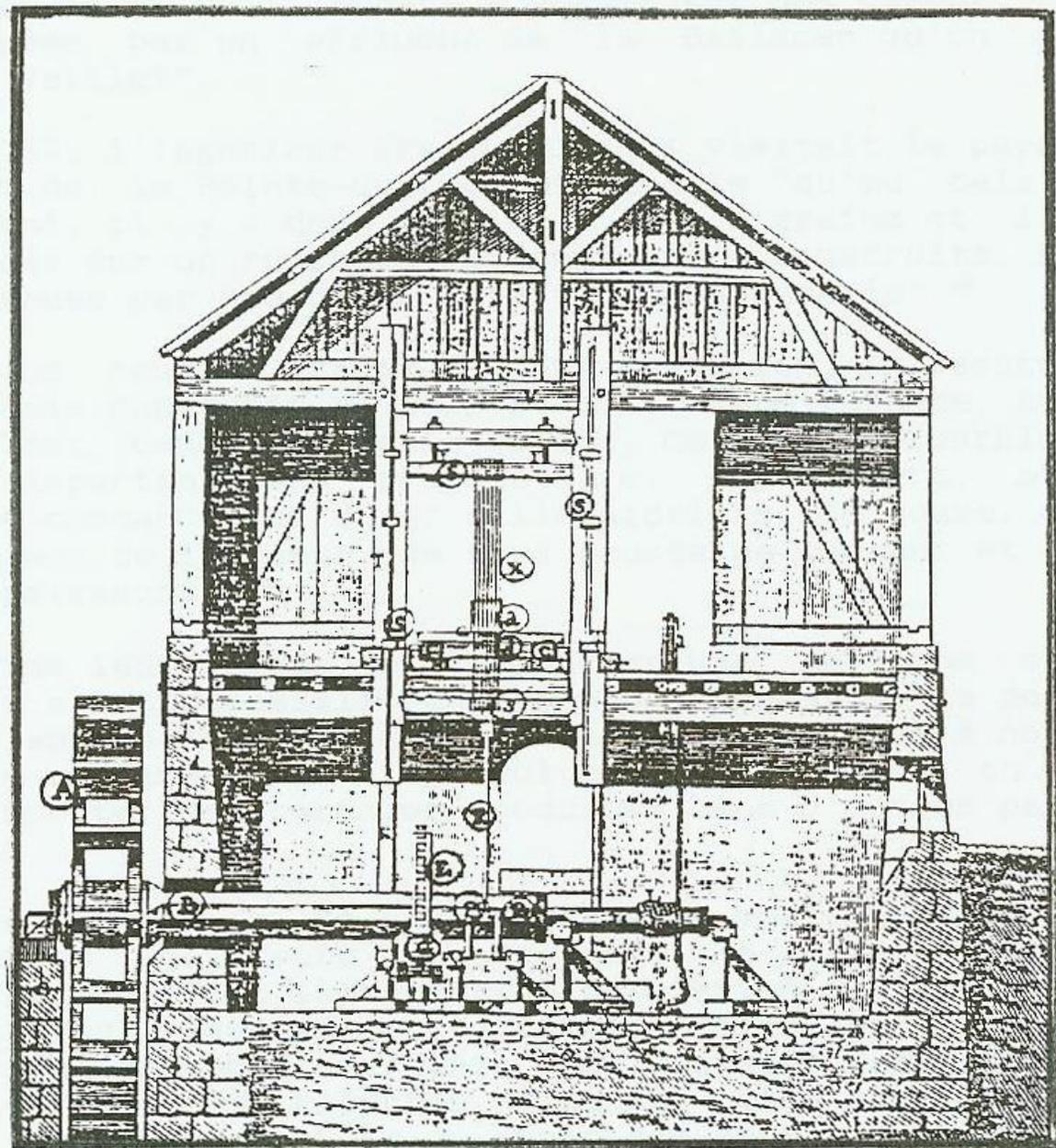


JOSEPH-AUGUSTE FRIGON, est un autre cousin qui possédait une bonne vision de notre pays. Né en 1870, fils d'Alphée Frigon et d'Eugénie Girard, seul marchand de Saint-Prospér, il se lance dans les affaires après ses études au Collège d'Arthabaska. Il ouvre un commerce à Saint-Narcisse, se mêle de politique et devient, à 26 ans, le plus jeune maire de son village. En 1900, il s'installe à Shawinigan, pour fabriquer des briques qu'il écoulera localement. Selon ses dires, une trentaine d'hommes fabriquaient trente mille briques par jour. Doué d'une énergie peu commune, il fut propriétaire de magasin, entrepreneur en construction en plus de siéger à deux reprises comme maire de Shawinigan. Il terminera sa carrière comme député sous la bannière du parti libéral pour le comté de Saint-Maurice, en 1935.

LE MOULIN A SCIE <sup>24</sup>



<sup>24</sup> Source du dessin: "L'industrie forestière chez les Acadiens de la Baie Sainte-Marie de 1860 à 1930". Selon J.-R. Doucet. Collège Sainte-Anne.



La coupe du bois en Mauricie, c'était reconnu comme un apport économique appréciable. Selon Madame J.-Trépanier-Massicotte, "un des premiers entrepreneurs forestiers de notre rivière, Jean Veillet, de Sainte-Geneviève, obtint par contrat, le 10 avril 1711, le droit de couper du bois aux endroits désignés par le procureur fiscal des Jésuites, en donnant à ceux-ci le douzième des madriers sciés qu'il mènera à Québec sur des cageux. Sa terre était baignée par un affluent de la Batiscan qu'on nomma le Ruisseau-à-Veillet".

Déjà en 1752, l'ingénieur Franquet, qui visitait le pays, trace un portrait de la Pointe-du-Lac et signale "qu'au delà de cet établissement, il y a deux moulins, l'un à grains et l'autre à scies, placés sur un ruisseau, et solidement construits. Les eaux y sont retenues par une digue revêtue en maçonnerie".<sup>25</sup>

Tout près de nous, à Saint-Etienne-de-Lauzon, l'ossature d'un moulin à scie construit en 1835 et muni d'une turbine, nouveauté au Canada, est conservée telle quelle. Ce moulin fournissait un rendement important. Son propriétaire, Louis Huart, en 1850, accepta une commande de vingt mille madriers de douze, quatorze et seize pieds de longueur, de neuf pouces de largeur et de trois pouces d'épaisseur.

Le millésime 1850 marque le Canada par une certaine stabilité sociale; on avait accueilli quantité d'immigrants, la population croissait rapidement, il y avait beaucoup de bouches à nourrir et même si le rendement de l'agriculteur était moyen, on pouvait toujours importer des céréales produites dans d'autres parties du Canada.

Nos ancêtres de 5<sup>e</sup> et 6<sup>e</sup> génération ont voulu profiter, comme bien d'autres de leurs concitoyens, de l'élan économique déclenché par l'afflux important de population qu'il fallut loger suite à une politique agressive d'immigration et, disons-le, un peu altruiste, de nos gouvernants. Les nouveaux logis demandaient des madriers et des planches. D'autant plus

---

---

---

---

<sup>25</sup> "Histoire des Canadiens-Français". Benjamin Sulte.

que l'Angleterre réclamait davantage de bois de charpente pour la construction de ses navires de commerce et que nos forêts regorgeaient de pins rouges et blancs.

Le dessin de la page précédente montre un moulin de l'Acadie de l'époque 1830. On voit la grande roue (A), l'arbre de couche (B), et la châsse, sorte de cadre rectangulaire se déplaçant alternativement de bas en haut dans un espace défini, muni de sept scies verticales. La châsse glisse dans des rainures huilées et son mouvement est synchronisé avec le déplacement horizontal du billot sur les rouleaux du chariot. Il en sortira des belles planches qu'il faudra sans doute varloper par la suite.

La petite histoire conserve peu de souvenirs des nombreux moulins à scie de l'époque artisanale et pré-industrielle, celle qui assista à l'essor considérable de l'exploitation forestière au pays. Entre 1800 et 1900, le moulin banal du seigneur devra graduellement céder sa place au profit d'une organisation privée de type artisanal et familial.

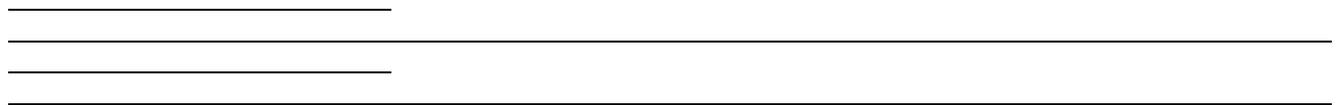
Pour avoir visité un moulin à scie et avoir été très impressionné par les divers mécanismes, engrenages, roues, tambours et engins de métal et de fonte que cachent des murs souvent vieillots, nous soupçonnons qu'il fallut beaucoup d'audace à Augustin Frigon et à son fils Joseph pour construire et opérer un moulin à scie vers 1850 à Sainte-Geneviève-de-Batiscan. Même que Augustin en possédait deux. Il en surgit d'ailleurs plusieurs centaines au Canada vers la même période.

Nous supposerons que les Frigon père et fils de cette époque devaient avoir une certaine connaissance de la mécanique et des possibilités offertes par les Forges de Batiscan, toutes proches, qui eurent une existence courte, de 1794 à 1813, et qui durent fermer suite à la faillite personnelle du principal actionnaire. Cette industrie fabriquait quantité d'articles divers, mais aussi des accessoires de moulin à scie, des roues et des engrenages.

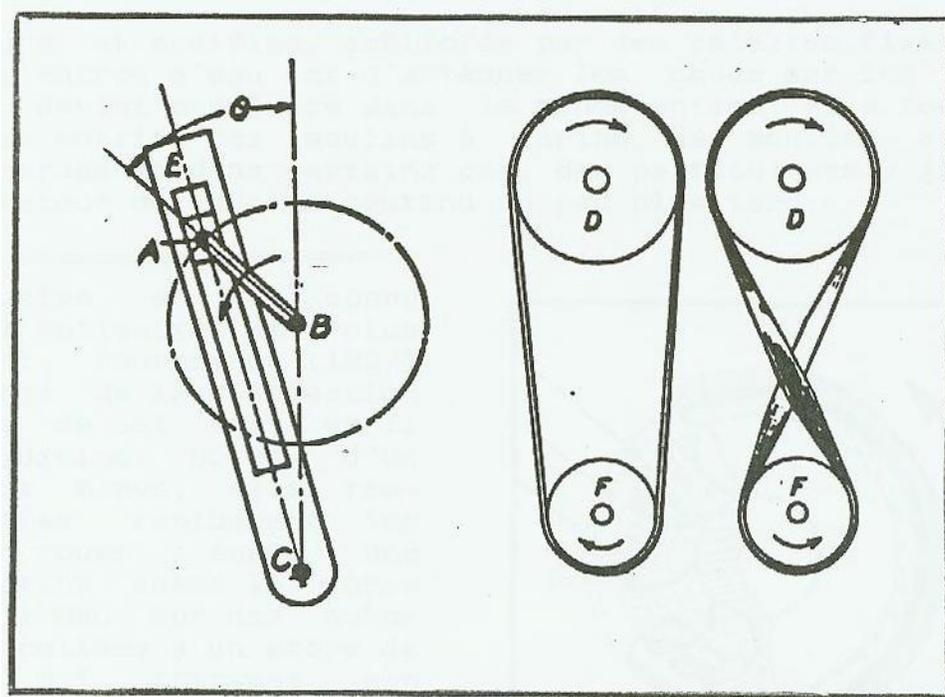
Vers le même temps, à Saint-Stanislas, au village voisin, deux moulins à scie étaient en opération.<sup>26</sup> Les forgerons marteleurs des Forges de Batiscan, dont au moins deux ont été signalés, J.-B. Moussin-Lajoie et Joseph Michelin, avaient tracé la voie à d'autres hardis et entreprenants ouvriers désireux eux aussi d'exploiter la forêt. L'expertise et les "agrès" étaient sur place. La conjoncture économique s'y prêtait et les rivières voisinaient leur concession. Il ne restait qu'à se façonner des rouleaux, des treuils, des poulies, des tambours, des manivelles et autres accessoires de soutien, tout en bois, qui ne demandaient que de l'habileté au bon charpentier.

Toute machine est un instrument destiné à transmettre l'action des forces. L'homme peut modifier à souhait les actions, les forces ou bien les vitesses, à l'aide de courroies ou encore d'engrenages.

On peut facilement déduire des schémas de la page suivante, que le mécanisme de gauche peut transformer un mouvement circulaire uniforme en mouvement alternatif se prêtant bien à mouvoir une scie; tandis que les courroies de droite, montées sur tambour, permettront de changer la vitesse et la direction du mouvement (dans le cas des courroies croisées).



<sup>26</sup> Source: Mme Janine Trépanier-Massicotte.



L'homme apprit à maîtriser la furie des rivières pour transmettre leur force à des machines. L'exemple classique est la grande roue à aubes des moulins banaux seigneuriaux. Mais c'est la turbine hydraulique qui est la principale application des pressions exercées par les liquides. On la met en mouvement au moyen de chutes d'eau canalisées vers ses godets.<sup>27</sup>

---



---



---



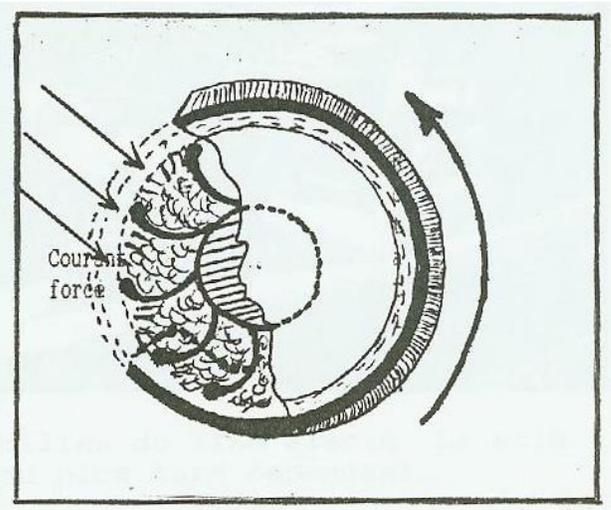
---

<sup>27</sup>"Vers les années 1860, on fabriquait annuellement aux E.-U. plusieurs centaines de turbines, d'une puissance allant jusqu'à 1000 ch. Dès les débuts des années 1870, au moins une usine canadienne produisait en moyenne 20 machines par année". Encyclopédie du Canada.

L'idée de transformer en énergie mécanique utilisable la force des rivières est très ancienne. A l'origine, une grande roue à godets, raccordée à un arbre de couche, actionnait les mécanismes du moulin. La turbine hydraulique, véritable révolution industrielle, qui sera supplantée par la turbine à vapeur un peu plus tard, remplaça la grande roue à aubes ou à godets, d'un rendement inférieur. Mais cette grande roue, d'une vingtaine de pieds de diamètre, et large de quatre, développant une vingtaine de chevaux-vapeur tout au plus, fait partie de notre patrimoine et témoigne de l'imagination et du talent de nos pionniers.

On attribue à Benoit Fourneyron (1802-1867), la réalisation sur un plan pratique de la première turbine hydraulique dont le principe, certes, était connu mais les améliorations qu'il y apporta augmentèrent son rendement de façon notable. A partir du milieu du XIXème siècle, cette turbine, copiée par d'autres imitateurs et modifiée, améliorée par des palettes fixes afin de guider l'entrée d'eau et d'atténuer les chocs sur les palettes mobiles, devint populaire dans le monde entier. Elle fournissait l'énergie motrice des moulins à farine, des moulins à scie ou bien à cardes et dans certains cas, des particuliers y grefferont un générateur de courant continu un peu plus tard.

Le principe en est connu depuis l'Antiquité. Mais plus récemment, Fourneyron (1827) fut chargé de la réalisation pratique de cet engin qu'il nomma turbine. Dotée d'un rendement élevé, elle remplaça très rapidement les grandes roues à aubes. Une canalisation amène la force vive de l'eau sur des aubes mobiles reliées à un arbre de couche qui transmet son énergie, à l'aide d'engrenages ou de courroies, au châssis rectangulaire supportant les scies.



La turbine hydraulique

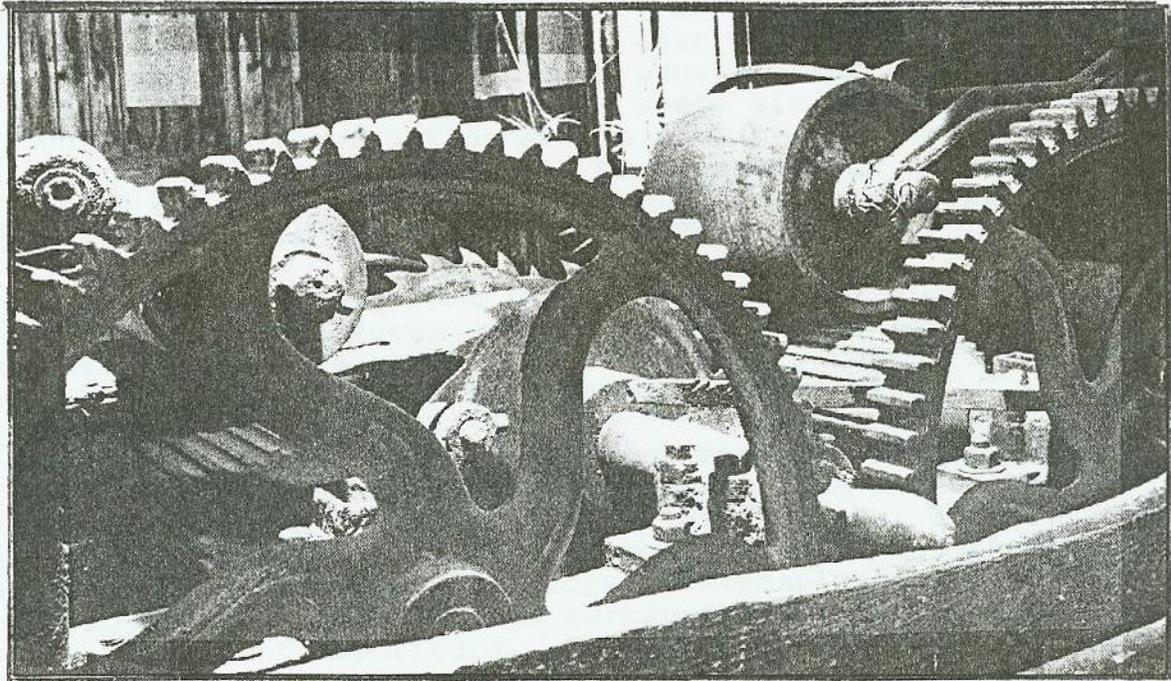
L'aménagement de la canalisation d'eau<sup>28</sup> nécessitait des travaux assez importants dont la

conception relevait, on suppose, de connaissances empiriques: blocage de la rivière, construction de la dalle, dénivellation suffisante de la chute d'eau, angle d'attaque sur les godets ou pales, ce sont des considérants qui, on peut se l'imaginer, ont donné lieu à quelques erreurs réparables. Pour un couple-moteur maximum, l'ensemble devait fonctionner comme un puissant bras de levier.

Les premières scies mécaniques se composaient d'un châssis rectangulaire devant, par sa montée et descente, réaliser le travail du scieur de long; le cadre pouvait grouper plusieurs scies installées à des intervalles déterminés, ce qui augmentait la production. Un même billot pouvait fournir, d'un seul trait de scie, une douzaine de belles planches. Un autre banc de scie enlevait l'écorce ou la "croûte". Les billots glissaient sur des bancs de bois munis de rouleaux.



<sup>28</sup> Possiblement que Joseph Frigon, notre arrière-grand-père, édifia un barrage sur la rivière Nicolet, à Sainte-Clotilde, car on parle encore de nos jours de la "dam à Frigon".



Mouvements réalisés au milieu du XIX<sup>e</sup> siècle. La scie ronde apparut un peu plus tard cependant.

Le Moulin des Arts de Saint-Etienne est décrit, en 1850, comme muni de "deux châsses dont l'une contient sept scies et l'autre quatre, avec neuf appareils, grément qui est en son total de la contenance de vingt-quatre pieds de largeur sur trente-deux pieds de longueur". Cet endroit, très accessible lorsqu'après avoir traversé la Ville de Saint-Rédempteur, est ouvert au public car, suivant la volonté de son créateur, Albert Rousseau, il s'y donne des cours de peinture.

Puisons un autre renseignement se rapportant au moulin de Felighsburg: "...vers 1855, le nouveau propriétaire, Peter Cowan, améliore les performances du moulin en y installant une turbine d'environ 1 mètre de diamètre approvisionnée à l'aide d'une conduite en bois d'à peu près le même diamètre..."<sup>29</sup> Donc les turbines, originaires d'Europe, avaient atteint le Canada.

Enfin, citons ce renseignement très révélateur tiré d'une de nos lectures: "Une châsse à scie unique peut préparer un mille pieds de bois par jour, si elle est de bonne dimension. Avec le temps, on augmenta graduellement jusqu'à douze le nombre de scies à l'intérieur du châssis. De plus, dans certains moulins, on multiplia le nombre de châsses pour en arriver à scier des quantités considérables de bois par jour. Ainsi, dans un moulin de la compagnie Gilmour, à Hull, on pouvait scier jusqu'à cent vingt mille pieds de bois par jour, avec six châsses de douze scies. Un engin à vapeur actionnait ce moulin. Un autre moulin de cette même compagnie, à Gatineau, produisait plus de deux cent mille pieds de bois par jour, avec deux cent vingt scies verticales actionnées par des turbines".<sup>30</sup>

Ces grosses entreprises, dont les actionnaires étaient tous des Anglo-saxons, ont sans aucun doute réussi à anéantir la petite organisation familiale et ainsi éliminer la concurrence. Nos ancêtres n'ont pas échappé à ce mouvement dévastateur.

Par ailleurs, certains petits moulins étaient transportables. L'exploitant qui possédait sa turbine hydraulique et ses "agrès", pouvait déplacer son équipement dans le voisinage d'un village naissant. Ses chances étaient meilleures d'écouler sa production auprès des habitants désirant se loger convenablement. Cependant, la technologie plus complexe des turbines à

---

---

---

---

<sup>29</sup> "Le Moulin Freligh". Echo de Frelighsburg, Jean-Marie Demers. Juillet 1989 à Juillet 1990.

<sup>30</sup> "Les moulins à eau de la vallée du Saint-Laurent". Francine Adam-Villeneuve.

vapeur demandait des capitaux infiniment supérieurs. Bien des artisans ne pouvant rencontrer les nouvelles exigences du XX<sup>e</sup> siècle fermèrent tout simplement leur boutique.

Nous avons trouvé quelques renseignements liés aux ancêtres qui ont possédé des moulins. Disons que les avenues parcourues pour trouver certaines données, fort surprenantes, on le doit à des chercheurs universitaires<sup>31</sup>; on sait maintenant que dès 1850, Augustin Frigon, le pionnier dans ce domaine, possédait 2 moulins et son fils Joseph Frigon opérait un autre moulin à neuf scies. La tradition orale est moins précise. N'eut été de l'intérêt de ces chercheurs, ces faits, maintenant connus, ne l'auraient pas été.

Quant au successeur de Joseph Frigon et de son fils Bruno, à Sainte-Clotilde, nous savons que le moulin, actionné à la vapeur à ce que les résidents racontent, était exploité, en 1913, par Omer Bergeron; et on dit que ce dernier trouva aussi la mort par noyade laissant une très jeune famille.

Dans un autre document révélateur,<sup>32</sup> on signale un autre Joseph Frigon, petit-fils d'Augustin et fils de Joseph, l'arrière-grand-père, qui opérait un moulin à scie à Sainte-Germaine Station (Bellechasse); et un autre de ses descendants, Edmond Frigon, possédait un moulin à scie à Linières (Beauce). La tradition familiale s'éteint avec le décès accidentel de ce dernier en 1925.

Les progrès matériels ont peut-être stoppé l'aventure industrielle des Frigon de notre lignée, eux qui, à l'inverse de leurs concitoyens, ne travaillaient pas la terre par plaisir. Et c'est au moment de la crise de 1929, alors que l'habitant sur sa terre pouvait assurer sa pitance quotidienne, que notre parenté abandonna les travaux forestiers pour s'orienter vers d'autres

---

---

---

---

<sup>31</sup> "L'exploitation forestière en Mauricie". Groupe de recherche sur la Mauricie, U.Q.T.R.: René Hardy, Normand Séguin, Alain Gamelin, André Miville et Guy Trépanier, 1980.

<sup>32</sup> "Liste des moulins à scie". T. Giroux. Département des Terres et Forêts (Québec), 1913.

tâches. Malgré le respect que le Canadien devait avoir pour les grands arbres, il devait apprendre, avec un peu de retard, que cette richesse n'était pas inépuisable.

Pour conclure ce court exposé sur les moulins à scie, il nous semble approprié d'inclure intégralement l'acte de donation fait par Joseph Frigon à son fils Edmond le 11 décembre 1904 tel que reproduit dans les registres civils. Le notaire J. J. Lavoie, résidant et pratiquant à Saint-Georges, recueille les volontés du frère de notre grand-père, lequel, après une vie de travail intense, désire léguer à son fils les réalisations à son actif, soit une scierie et un moulin à farine en plus de 300 000 pieds carrés de terrain. Véritable reflet d'une réussite, c'est un bilan d'existence impressionnant qui fait honneur à toute la parenté. Jugez-en par vous-même. Et cet homme ne savait ni lire ni écrire.<sup>33</sup>

DONATION PAR JOSEPH FRIGON A EDMOND FRIGON

L'an mil neuf cent quatre, le onzième jour de décembre, devant le notaire soussigné, J.J. Lavoie, résidant & pratiquant en la paroisse St Georges, comté de Beauce. A comparu: Sieur Joseph Frigon, propriétaire de moulins, demeurant en la paroisse St-Côme, comté de Beauce, lequel a, par ces présentes, fait donation entrevifs, pure, simple, irrévocable, à Sieur Edmond Frigon, son fils majeur, mécanicien, du même lieu à ce présent et acceptant, donataire, pour lui ses hoirs & ayant cause à l'avenir, les immeubles suivants savoir:

<sup>33</sup> Joseph Frigon décède en 1936 (S. 10 août) "âgé de 95 ans disait-il"; son épouse Denise Gélinas l'avait précédée dans la tombe en 1935 (S. 28 février), âgée de 86 ans.



( 1 ) Deux lopins de terre de forme irrégulière, à distraire du lot numéro vingt-sept du premier rang du canton de Linière & désignés comme ci-après, savoir:

(a) Un lopin de terre de dix pieds de largeur sur sept cent cinquante pieds de profondeur, borné en front par le chemin public, en arrière au terrain ci-après immédiatement désigné, au nord ouest par Henri Bolduc & au sud est par Joseph Rodrigue ou représentants, circonstances et dépendances.

(b) Un autre lopin de terre situé au même lieu ayant deux cent cinquante quatre pieds du côté nord ouest, trois cent soixante-quatorze pieds du côté sud est, six cent trente pieds du côté nord est, six cent vingt deux pieds au centre, et quatre cent quarante pieds du côté sud-ouest, borné en front par le terrain de Joseph Rodrigue, ou représentants en arrière par la Rivière-du-Loup & le terrain ci-après désigné, au sud est par Jean Lessard ou représentants & au nord ouest par le dit Henri Bolduc & le terrain ci-après désigné, circonstances & dépendances; les terrains sus-désignés étant maintenant connus & désignés au cadastre officiel pour le premier rang du canton de Linière à compter d'Aubin de L'Isle comme étant partie du lot numéro vingt-sept.

( 2 ) Les immeubles ci-après désignés, savoir:

(a). Un emplacement situé en le canton de Linière, comté de Beauce, et enclavé dans le lot de terre numéro vingt-six du premier rang de la contenance de un arpent de front sur un demi arpent de profondeur, borné en front, à la Rivière-du-Loup, en arrière au bout de la dite profondeur, du côté sud-est aux représentants de Eloi Létourneau, et du côté nord'ouest aux Représentants de George Rodrigue, avec en plus neuf pieds de terre de front sur la profondeur qu'il y a à partir du chemin royal à aller au dit arpent de terre ci-dessus mentionné, le long de la ligne des dits représentants de George Rodrigue, pour servir de route de sortie au dit emplacement, avec les bâtisses dessus construites, circonstances & dépendances.

(b) Un autre emplacement situé en le canton de Linière, enclavé dans le lot de terre numéro vingt-cinq du dit premier rang, de la contenance d'un arpent & demi de front sur un arpent & demi de profondeur, borné en front à la dite Rivière-du-Loup, en arrière au bout de la dite profondeur, du côté nord ouest aux dits représentants de George Rodrigue, et du côté sud est à l'emplacement ci-dessous désigné, avec de plus neuf pieds de terre de front sur la profondeur qu'il y a à partir du chemin royal, descendant le long de la ligne entre le dit George Rodrigue ou représentants & l'emplacement ci-dessus désigné à aller au dit emplacement, pour servir de route, avec les bâtisses dessus construites, circonstances & dépendances, y compris les MOULINS A SCIE & A FARINE, mouvements tournants et travaillants et autres accessoires, dalles, chevâtes et droit de lieu de la dite Rivière du Loup,



maintenant connus & désignés au cadastre officiel pour le dit premier rang du canton de Linière à compter d'Aubin de L'Isle comme étant le lot numéro vingt-six (B) et partie du lot numéro vingt-cinq (C). Tous les droits de propriété, possession, jouissance et autres droits quelconques appartenant au donateur, en vertu de l'acte de vente de Dame Michael Cahill, ci-après cité, sur un certain terrain ou cap situé de l'autre côté de la dite Rivière-du-Loup, dans la terre de Gaspard Bélanger ou représentants, servant à appuyer la chaussée de susdits moulins & à contenir les eaux, étant le dit terrain connu & désigné au cadastre officiel pour le rang du chemin de Kennébec, Section A, en le canton de Jersey, comté de Beauce, comme étant partie du lot numéro vingt-huit (A);

( 3). L'immeuble suivant savoir un terrain distrait de la terre de Godefroi Veilleux, étant partie du lot numéro vingt-huit du rang du chemin de Kennébec, Section A, en le canton de Jersey, comté de Beauce, contenant le dit terrain deux arpents de front sur un demi arpent de profondeur, borné en front par la Rivière-du-Loup, en arrière par le dit Godefroi Veilleux ou représentants, du côté sud'est par Henri Rodrigue, ou représentants, et du côté nord'ouest par le dit Godefroi Veilleux, circonstances & dépendances, étant le dit terrain maintenant connu & désigné au cadastre officiel pour le dit rang du chemin de Kennébec, Section (A), Canton de Jersey, Comté de Beauce comme étant partie du lot numéro vingt-huit (A). Tel que le tout est actuellement & dont le donataire se déclare content et satisfait & le donateur a déclaré en être propriétaire par acte de vente à lui consenti par Dame Margaret Scully Veuve Michael Cahill, devant le Notaire soussigné le 26 septembre 1903. Pour par le dit donataire, jouir, faire et disposer de tout ce que ci-dessus donné en toute propriété & s'en mettre en possession immédiatement.

La présente donation est ainsi faite aux charges & conditions suivantes, par le donataire qui s'y oblige, savoir:

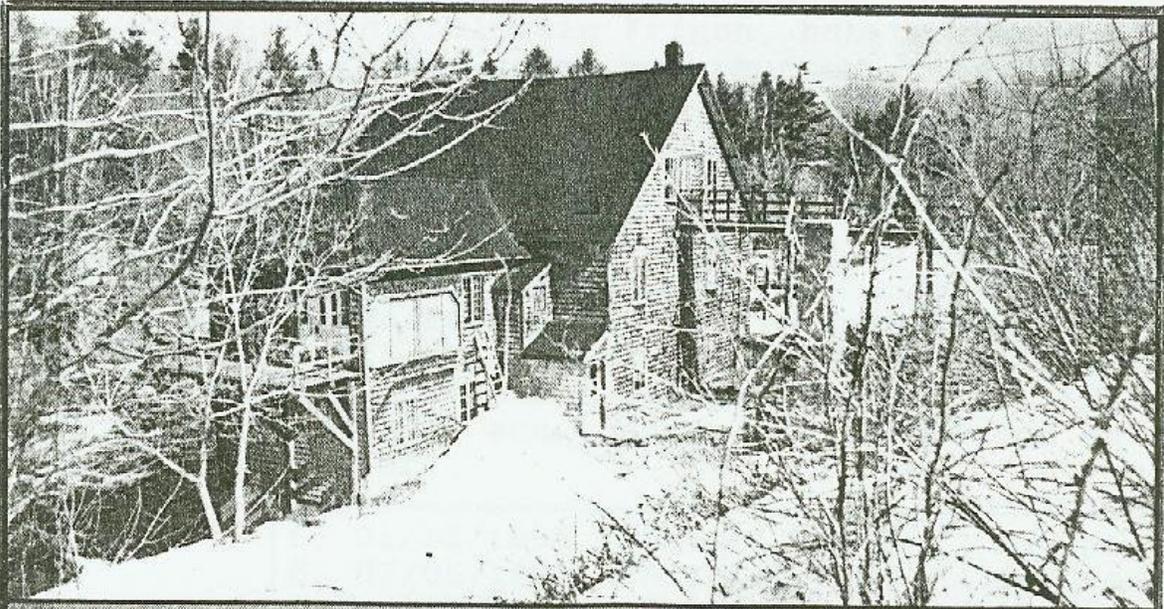
1<sup>è</sup>. D'acquitter à l'avenir les taxes & contributions foncières quelconques qui grèvent les susdits immeubles.

2<sup>è</sup>. De payer à l'acquit du dit donateur, à la dite Dame Cahill ou ordre la balance de ce qui lui est encore dû en vertu de l'acte de vente sus-cité, étant une somme de huit cent vingt-cinq piastres (\$825.00) par versements annuels & consécutifs comme suit, savoir: Trois cents piastres le vingt-six septembre mil neuf cent cinq, deux cent soixante & quinze piastres le vint-six septembre mil neuf cent six & deux cent cinquante piastres le vingt-six septembre mil neuf cent sept, sans intérêt avant l'échéance, mais avec l'intérêt de six pour cent sur chaque versement, à compter de son échéance. 3<sup>è</sup> De payer au dit donateur ou ordre une somme de cinq cents piastres par versements annuels, égaux & consécutifs de cent piastres, chaque, dont le premier versement se fera le vingt six septembre mil neuf cent huit, pour ainsi continuer annuellement à la même date, jusqu'au parfait

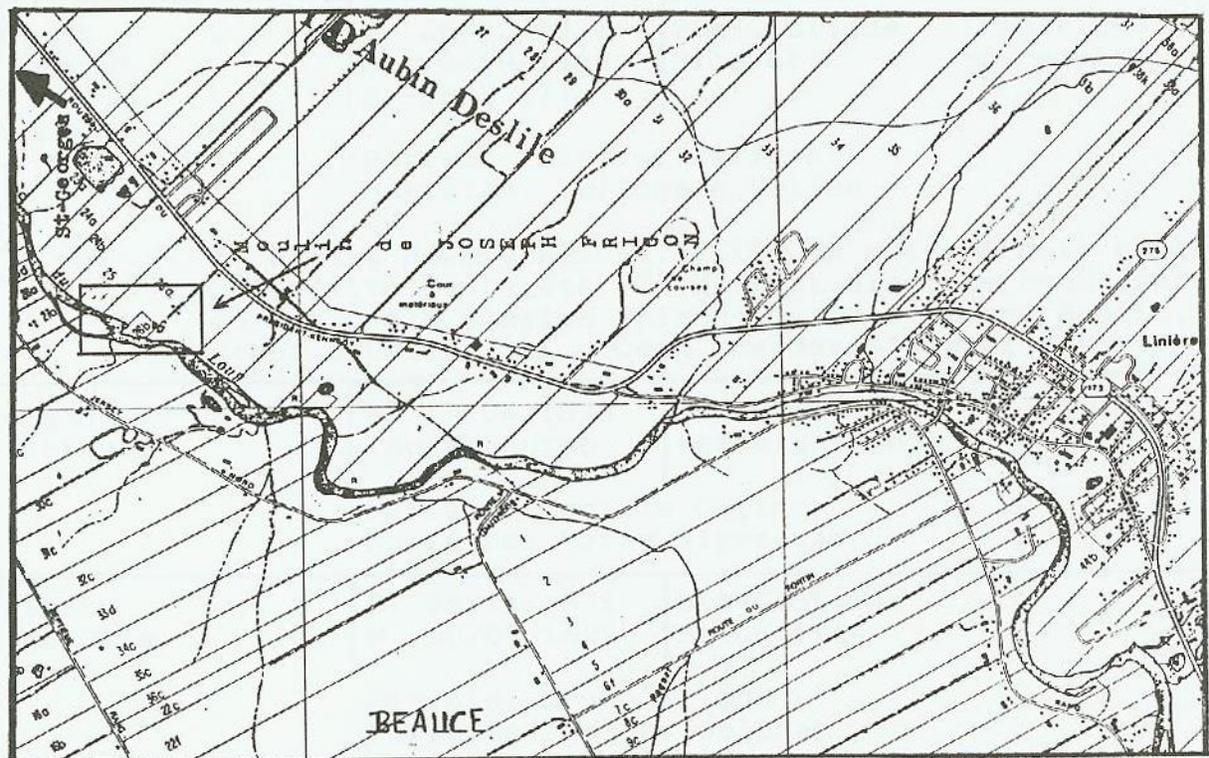
embouveter le bois que la dite Dame Cahill ou son fils Sieur James Cahill voudront faire travailler aux moulins sus-donnés, et ce de la même manière et aux mêmes conditions que le dit donateur s'est engagé au susdit acte de vente suscitée de la dite Dame Cahill, lequel acte, le dit donataire déclare bien connaître & vouloir s'y conformer en tous points.

Fait et passé à St-George, Beauce, en notre étude, les jours, mois & an susdits sous le numéro deux mille cinq cent trente & un. En foi de quoi, le donataire a signé, le donateur ayant déclaré ne le savoir, de ce requis, en présence de Sieur Alfred Brochu, de St-George, Beauce, témoin qui a signé avec nous Notaire, lecture faite. (Signé) Joseph + Frigon (sa marque, Edmond Frigon, Alfred Brochu, J.J.Lavoie, N.D. Vraie copie certifiée. Deux mots rayés nuls. (Signé) J.J. Lavoie. N.P.

"Le Moulin des Arts Albert-Rousseau est un centre d'arts visuels où se dispensent des cours de dessin, de peinture, d'aquarelle, de gravure, de poterie, céramique et de sculpture. Chaque année plus de six cents participants: institutrice ou médecin, coiffeuse ou cartographe, femme architecte ou ingénieur, secrétaire ou notaire, enfants du samedi fréquentent ces cours qui se présentent comme des ateliers de formation". Cet extrait du pamphlet publicitaire témoigne d'une idée originale et du bon emploi d'un édifice appartenant à notre patrimoine.



MOULIN SEIGNEURIAL DE SAINT-ÉTIENNE-DE-LAUZON  
150 ANS (1835-1985)



Le rectangle encadrant les lots 25 et 26 de Linière situe l'endroit où était le moulin de Joseph Frigon.

Puisqu'il est question de Joseph Frigon, propriétaire de moulin à Linière dans la Beauce, il est fort à propos de présenter sa famille. Nous livrons à la parenté notre connaissance actuelle, bien incomplète malheureusement, des enfants de ce vigoureux défricheur. Un

descendant, Olivoie Frigon, habite encore Linière; il vécut aussi de la forêt, comme mesureur et classificateur de bois.

### SEPTIEME GENERATION [1]

Premier-né de Joseph Frigon et d'Aurélié Vallée,<sup>34</sup> il est baptisé le 26 juillet 1846 à Sainte-Geneviève. Il épouse Denise Gélinas, fille de Olivier Gélinas et de Louise Miller à Saint-Valère le 30 juillet 1867. Joseph Frigon décède à Beauceville en 1936 (S. 10 août), âgé de 90 ans. Denise Gélinas décéda en 1935 (S. 28 février).

Frigon Amanda	1.	B. 01/12/1868 S. 07/05/1883 Parrain: Joseph Frigon Marraine: Louise Miller	Ste-Clotilde Nicolet	Son père se dit mécani- cien
------------------	----	---	-------------------------	------------------------------------

---



---



---



---

34

<sup>34</sup> Aurélié Vallée était la fille de Narcisse Vallée et de Geneviève Cauchon; Joseph Frigon, l'arrière-grand-père et elle s'épousèrent le 12 août 1845 à Saint-Stanislas.



Frigon Edmond	2.	B. 26/03/1871 M. 10/09/1889 S. 1925 (?)	Ste-Clotilde Nicolet	Propriétaire de moulin
<p>Parrain: Olivier Gélinas Marraine: Philomène Vallée</p> <p>Il épouse Hélène Benoit, fille de Moïse Benoit et de Marguerite Lacharité. Il devient ainsi le beau-frère de son oncle Onésime Frigon, marié à Jeanne Benoit, soeur d'Hélène. Il décède accidentellement (1925?).</p>				
Frigon Arthur	3.	B. 17/04/1873 (Aucun autre	Ste-Clotilde renseignement	
<p>Parrain: Camille Gélinas Marraine: Marie Vigneault</p>				
Frigon Aurélié Julia	4.	B. 25/11/1875 M. 20/05/1895	Ste-Clotilde St-Georges	
<p>Parrain: Bruno Frigon Marraine: Esther Gélinas</p> <p>Elle épouse Louis Bisson.</p>				
Frigon Louise Lidia	5.	B. 13/12/1879 M. 21/06/1897	Ste-Clotilde St-Georges	
<p>Parrain: Edmond Gélinas Marraine: Rébecca Gélinas</p> <p>Elle épouse Pierre G. Rodrigue.</p>				
Frigon Adélard Arthur	6.	B. 30/01/1880 S. 20/02/1880	Ste-Clotilde Ste-Clotilde	
<p>Parrain: Cyrille Gélinas Marraine: Céline Lambert</p>				
Frigon Odile	7.	B. 08/02/1881 M. 23/09/1896	Ste-Clotilde St-Joseph	
<p>Parrain: Alfred Frigon Marraine: Virginie Beauchemin</p> <p>Elle épouse Philémon Crête.</p>				
Frigon Louise	8.	B. 17/04/1885	Ste-Clotilde	



Frigon M.-Anna	9.	B. M. 02/08/1910	Ste-Germaine
-------------------	----	---------------------	--------------

Elle épouse Théophile Veilleux.<sup>35</sup>

## SEPTIEME GENERATION [2]

Famille de ONESIME FRIGON, né à Sainte-Geneviève de Batiscan en 1851. Epoux de Jeanne Banoit. Elle décède à Saint-Damase (S. 28 novembre 1893). En secondes noces, il prend pour femme Clémentine Bélanger. Elle est elle-même veuve d'un M. Desrosiers. Le recensement du curé de Sainte-Angèle au millésime 1893, décrit une cellule familiale de 12 personnes dont six répondent du patronyme Frigon et six portent le nom de Desrosiers.

Frigon Joseph	1.	B. 07/12/1874 S. 20/03/1875	Ste-Clotilde Ste-Clotilde
Parrain: Joseph Frigon Marraine: Denise Gélinas			
Frigon Moïse	2.	B. 25/08/1876 (Destinée	Ste-Clotilde inconnue)
Parrain: Bruno Frigon Marraine: Adélie Gélinas			
Frigon Florence	3.	B. 07/10/1882 S. 15/09/1884	Nicolet Nicolet
Parrain: Moïse Benoit Marraine: Marguerite Lacharité			
Frigon Léonie	4.	B. 14/02/1884 M. 09/01/1900 <i>D. 18 oct 1944 (?)</i>	Nicolet Ste-Angèle Emigre aux Etats-Unis
<i>mère de 12 Fr</i> Parrain: Ludger Massé Marraine: Hélène Benoit			
Elle épouse Augustin Lévesque, fils d'Augustin et de Sophie Collin de Baie-des-Sables en l'église de Sainte-Angèle-de-Mérici (Rimouski). Ce couple vécut à Fall-River (Mass.) <sup>36</sup>			

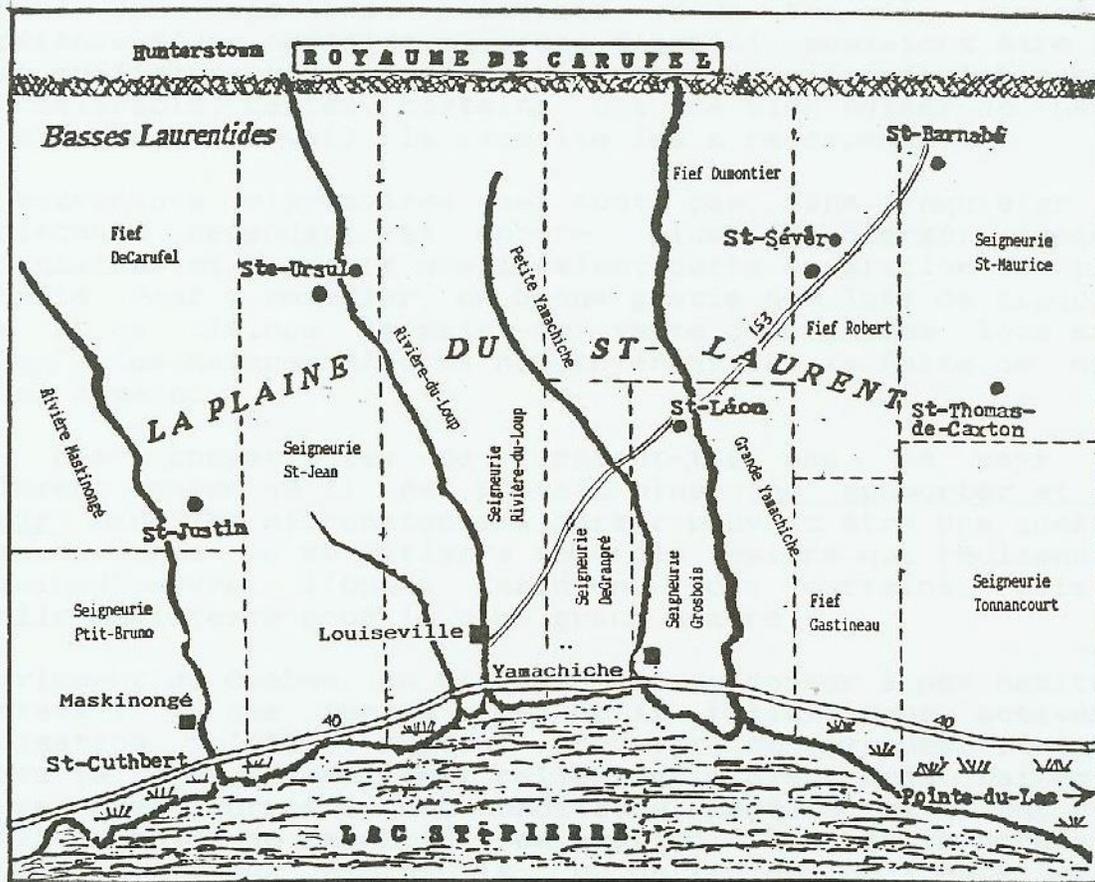
<sup>35</sup> Selon une liste d'entreprises forestières éditée en 1913 par le Département des Terres et Forêts (Québec), un(e) résident(e) de Sainte-Germaine, N. Frigon, était marchand(e) de bois. Et Joseph Frigon y possédait un moulin.



Frigon Onésime	5. N. 29/11/1885 B. 30/11/1885 M. 08/11/1904 S. 21/06/1969	Nicolet Nicolet St-Moïse Rimouski	Charpentier Menuisier Garde-feu au C.N.R.
Parrain: François Lambert Marraine: Elizabeth Samson			
Il épouse Clémentine Desrosiers, fille de J.-Bte Desrosiers. Elle est veuve de J.-Bte Bérubé. Elle décède en 1921 à l'âge de 47 ans (S. 13 juillet) à St-Moïse. En secondes noces, il épouse le 29 août 1923 Antoinette Roy, fille de Georges Roy et de Justine Plourde, à St-Alexis (Matapédia). Cette dernière décède en 1957 (S. 18 septembre) à Saint-Robert (Rimouski), âgée de 61 ans. Puis en troisième noces, il épouse Anna Pinault, veuve de Mathias Proulx le 18 septembre 1958 à Saint-Robert. Elle est la grand-mère de Jean-Guy Proulx, organiste.			
Frigon Wilfrid	6. B. 13/10/1887 M. 27/02/1911 S. 19/05/1931	(?) Manseau St-Moïse	Menuisier
Il épouse Lucina Brulé, fille de Cyprien Brulé et de Emilie Forcier. L'abbé Aristide Brulé, frère de Lucina, officiait au mariage. <sup>37</sup>			
Frigon Marie- Hilda	7. B. 12/04/1890 M. 11/01/1910 S. 18 juil 1985	Ste-Clotilde St-Damase <i>St-Moïse</i>	<i>Parrain: Guillaume Ross, Maccan Alphonse Bérubé</i> Elle épouse Arthur Jacques, fils de Nazaire et de Hélène Migneault de St-Damase. Puis, en secondes noces, le 12 février 1920, Joseph Lévesque. Enfin, le 6 juillet 1963, François-Xavier Ouellet. Marie-Hilda n'eut pas d'enfants. <i>Locted 2 Nov 78 à Rimouski</i>
Frigon Alice Antoinette	8. B. 20/07/1891 S. 04/08/1891	St-Damase St-Damase	
Frigon Marie- Anne	9. B. ± 1880 M. 24/07/1917 S.	St-Moïse	
Elle épouse son beau-frère, Joseph Jacques. Ce couple vécut à Fall-River (Mass.). Il nous faudra pousser les recherches en Nouvelle-Angleterre.			

<sup>37</sup> Onésime Frigon, père de Wilfrid, était présent au

Notre grand-père Onésime, comme tant d'autres, avait du quitter sa région natale faute d'ouvrage car la fin du dix-neuvième siècle au Canada a été assez difficile pour les citoyens. Et c'est peut-être au cours de ses voyages que serait née Marie-Anne. Nous remarquons aussi l'absence de données concernant le plus vieux de ses fils, Moïse Frigon; en 1900, il aurait eu 24 ans. Serait-il demeuré et marié aux Etats-Unis? Je sais que notre père parlait de soeurs qui vivaient outre-frontière. Il est vraiment dommage de ne pas en savoir plus. Mais ça viendra.



C'est de Louiseville, métropole du Royaume de Carufel, que partent les Frigon pour peupler dans toute l'Amérique.

## LE GRAND DÉRANGEMENT

Épisode assez pénible de notre histoire, le mouvement d'émigration en masse vers la **Nouvelle-Angleterre**, commencé vers 1840<sup>35</sup>, n'aurait pas dû se produire mais n'avait pu être évité. Le **Canada** de cette époque, tout en longueur le long du **Saint-Laurent**, peuplé et cultivé sur ses bords uniquement, se cherchait une identité. Fractionné en districts législatifs et culturels, les peuples de ces communautés vivaient dans l'incertitude politique, disposition qui faisait bien l'affaire de la **Grande-Bretagne**. A l'intérieur d'une **Amérique** qui se bâtissait, on se questionnait sur une possible appartenance à la République voisine mais le clergé encourageait fortement la fidélité à la **Couronne Royale**.

Les causes sont difficiles à cerner. Nous pensons que le surpeuplement, l'absence de terrains à des prix abordables, la pauvreté des récoltes, l'attrait d'un travail assuré et l'espérance d'une certaine sécurité d'emploi, pouvaient être des motifs suffisants pour changer une situation inconfortable en un rêve réalisable. Certes, certains ont été bien avisés de partir car, à force de travail, la réussite les a récompensés.

Ces mouvements migratoires ne sont pas sans inquiéter les législateurs cependant et encore plus le clergé; évêques, missionnaires et pasteurs qualifiaient cette émigration de plaie nationale. Pour y remédier, on donna gratis des lots de cinquante âcres et on diminua le prix de vente des autres lots mieux "d'adon". Ces maigres efforts n'enrayèrent pas la fuite de notre capital humain.

Mais, nos compatriotes ne fuyaient-ils pas le pays tout simplement parce qu'il ne pouvait plus **les supporter et les nourrir**? Dans les circonstances, partir pouvait être une question de

---



---



---



---

<sup>35</sup> Plus de 20 000 canadiens quittèrent notre district pour les **Etats-Unis** entre 1840 et 1850. Ce mouvement migratoire était déjà commencé à cette époque.

subsistance. On se dirigera vers des régions qui réclament de la main-d'oeuvre, l'**Ouest Canadien**, pour certains, mais la **Nouvelle-Angleterre** pour le plus grand nombre.

Au **Parlement de Québec**, on recommandait de donner à nos habitants du travail et des terres. **"Ce qu'il fallait pour activer la colonisation, c'était surtout d'ouvrir de grandes routes à travers la forêt, d'améliorer celles qui étaient déjà faites, de procurer des terres à des conditions faciles et à bas prix. C'était le moyen de ralentir l'émigration (1848) de la population française vers les Etats-Unis, ou du moins de l'empêcher de prendre des proportions considérables".**<sup>36</sup>

Ne pourrâit-on pas aussi ajouter des causes naturelles ou quelques catastrophes qui incitèrent les plus démunis à émigrer? **Joseph-Charles Saint-Amant** dans son ouvrage **"Un coin des Cantons de l'Est"**, publié en 1898, trace un portrait sinistre d'un fléau qui ravagea les cantons de **Warwick** et de **Drummond** au pays des **Bois-Francs**. Nous citons: **"C'est vers 1865 que commença à sévir le grand fléau des sauterelles. Venant on ne sait d'où, elles firent leur première apparition sur la terre de M. Henry Connolly, plus tard la propriété de M. Moïse Fontaine, puis elles se répandirent vers le sud-est. Dès que l'herbe du printemps et les pousses de la récolte sortaient de terre, elles disparaissaient sous un nuage de sauterelles. Les champs n'étaient plus qu'une plaine aride de sable nu et léger que le vent soulevait en tourbillons de poussière, comme dans les grands déserts. Le soir, les clôtures et les bâtisses se couvraient de plusieurs pouces d'épaisseur de ces insectes bruissants qui s'attaquaient même au bois. Les feuilles des arbres étaient dévorées comme les herbes des champs et les plantes des jardins. Pendant ce règne de terreur, tout avait un aspect morne et triste dans cette région, comme au lendemain d'une tempête désastreuse. On eut cru à une vengeance divine, tant était grande la désolation. Ces terres n'ont jamais recouvré leur fécondité d'autrefois, et en quelques parties sont restées des dunes arides de sable mouvant,**

---



---



---

<sup>36</sup> "Le Canada sous l'Union, 1841-1867". Louis-P. Turcotte.

**comme les plaines de Lanoraie. Il s'y élève ici et là quelques bouleaux solitaires, des foins blancs et des mûriers rachitiques. Ce fléau des sauterelles a duré une quinzaine d'années. On parle encore de ces années terribles et leurs effets se font toujours sentir parmi les cultivateurs de ces endroits désolés".**

Dans les annales de la petite histoire, on cite la grande inondation du mois d'avril 1865, désastre qui causa "**de grands ravages de Montréal aux Trois-Rivières. La crue des eaux était considérable, et faisait craindre de grands malheurs, lorsque pour comble d'infortune, une tempête violente commença alors à souffler et fit déborder le fleuve hors de son lit naturel. L'inondation dévasta des paroisses entières, fit plus de cinquante victimes dans les Iles de Sorel, détruisit plusieurs milliers de bêtes à cornes, un grand nombre de maisons, de granges, des ponts et autres. Jamais la débâcle n'avait causé tant de dégâts et amené la ruine d'un si grand nombre de cultivateurs"**.<sup>37</sup>

Et puis encore, le 14 octobre 1866, un violent incendie détruisait plus de deux mille maisons dans la ville de Québec; un grand nombre d'ouvriers se découvraient ruinés par la perte de tous leurs biens; au surplus, la principale industrie de Québec, la construction des navires, diminua considérablement cette même année et les suivantes. La venue des navires en acier mettait fin à la construction des navires en bois et provoquait un grand dérangement économique. Sans emploi, sans avenir, des chefs de famille quittèrent la région pour recommencer ailleurs.

Le grand mouvement d'émigration s'intensifie vers 1870. Nos gens partent pour fuir la misère et la retrouver à l'autre bout de leur périple. Les filatures engagent hommes, femmes et enfants. D'aucuns seront fermiers chez les gros propriétaires terriens. En hiver, on sciait du

---



---



---

<sup>37</sup> "Le Canada sous l'Union". Louis P. Turcotte.

bois à la petite scie. Les gages sont bas. On peine pour un dollar par jour. Il faudra des décennies pour améliorer le bien-être personnel.

Reconnaissons aussi aux législateurs de ce temps, visionnaires d'avant-garde, d'avoir autorisé des sorties de fonds pour aider à la construction des chemins de fer. Ils voyaient sans doute déjà un grand pays sillonné de voies ferrées, dont les premières s'édifièrent vers 1850. Les chemins de fer dessinaient déjà le Canada d'aujourd'hui.

Epoque sans doute exaltante et prometteuse de progrès, la percée de la forêt par ces entreprises gigantesques, donna du travail à quantité d'ouvriers sur le chantier même de la construction mais aussi de nombreuses petites scieries artisanales produisaient les milliers de dormants à partir des billots coupés par l'habitant. Déjà en 1854, 800 milles de chemins de fer étaient achevés. En 1860, le "Grand Tronc" reliait Rivière-du-Loup à Sarnia. Et sur une période de dix années, soit de 1852 à 1862, 2000 milles de voies ferrées sillonneront le pays.

La politique gouvernementale en matière de chemins de fer favorisa davantage certains canadiens déjà prospères, mais offrait à la classe ouvrière des emplois lucratifs. Tous y trouvèrent leur bénéfice à plus long terme car la route d'acier, en suivant le cours des rivières et des vallées, ouvrira des régions à la colonisation et favorisera la création de nombreux villages. Au surplus, puisque les rudes saisons hivernales n'arrêtaient pas la locomotive, les produits canadiens pouvaient être exportés aux Etats-Unis. Sans compter que le voyage vers le pays voisin, à l'abri des intempéries, était plus agréable et plus sécuritaire.

Ces grands dérangements par la voie du rail n'auraient pas épargné la parenté; on sait que **Onésime Frigon**, notre grand-père, aurait effectué quelques stages de travail aux Etats-Unis, à **Nashua (Mass.)**, et à cause de ces déplacements de notre grand-père et de sa famille, ses enfants n'ont pu fréquenter l'école.

Selon **E.Z. Massicotte**, en 1888, **Philippe** et **Prosper Frigon**, les deux frères, quittent **Sainte-Geneviève** pour **Rutland (U.S.A.)** et nous savons qu'en 1891, un élément de la grande famille, **Louis Frigon**, était "constable" à **Spencer (Mass.)**.

Dans une lettre en date du 24 octobre 1889, destinée à un homonyme cousin de France et aussi abbé, le curé **Charles Bellemare** de **Shawinigan** écrivait ceci: "**Nos pauvres habitants sont découragés et j'en vois toutes les semaines partir pour le gouffre américain. C'est une vraie désolation**". Une crise économique assez sévère, survenant lors des dernières décennies du siècle précédent, affecta la classe ouvrière et les petits commerçants. Notre main-d'oeuvre s'exilait à destination de la **Nouvelle-Angleterre** en quête d'emploi dans les grandes manufactures. C'était la révolution industrielle qui commençait.

Dans un décor anglo-saxon, nos ex-compatriotes formeront des communautés un peu hybrides: par l'origine, ils sont français, mais ne parlent ni ne lisent plus cette belle langue; la

langue usuelle du travail et de la culture est l'anglais. Nos deux millions de francophones vivant aux Etats-Unis ne se rattachent au Canada français que par la religion catholique, qui, elle, a su se maintenir.

Enfin, soulignons un acte peu connu, le traité fixant les frontières entre le Canada et les Etats-Unis, signé à Washington le 9 août 1842. Les signataires furent Lord Ashburton pour l'Angleterre et Daniel Webster pour les Etats-Unis. Par ce traité, toute la vallée de la Madawaska passait au pays voisin; plus de deux mille Canadiens-français et Acadiens, qui préféraient continuer de vivre sous la constitution anglaise, se virent forcés de devenir Américains. Par le même acte, l'Angleterre cédait des millions d'âcres de terre qui appartenaient incontestablement au Canada et au Nouveau-Brunswick. Les descendants de ces pionniers se trouvent au Maine actuel qui comprend une quantité d'éléments d'origine francophone. Gardons-nous de commentaires.

Voici un **Frigon** doué d'une vision peu commune de notre grand pays.<sup>38</sup> Né en 1872 à Montréal, fils de **Benjamin Frigon** et de **Philomène Cassan**, il fit carrière dans les finances et les entreprises à développement. Très nombreuses furent ces dernières dans lesquelles il avait des intérêts, dont la **Saint Francis Railway Co.**

Premier maire du Sault-au-Récollet en 1910 et commissaire d'écoles, il avait à coeur le progrès et l'avenir de Montréal. Comme président d'une Commission de la Chambre de Commerce, il a déployé beaucoup d'énergie pour obtenir le creusement du canal de la **Baie Georgienne**.



ALBERT P. FRIGON

<sup>38</sup> "History of Montreal. Biographical. 1535-1914". Atherton. Dans ses notes biographiques relatives à **Albert Pierre Frigon**, l'auteur écrit ceci: **The ancestors of the family were all from France and the genealogy can be traced back to the fifteenth century**".

## DÉPRESSION ET DISPERSION.

De 1862 à 1896, la communauté familiale de Joseph Frigon, père, exploita un moulin à scie à Sainte-Clotilde-de-Horton. Tout au long des années suivantes, cette communauté acquiert des terrains en prés et en bois dans le voisinage du moulin. Au recensement de 1871, une dame Charlotte Brown, demeurant à Larochelle, épouse de Stanislas Doucet, commerçant de Saint-Grégoire, est propriétaire de ce moulin. Selon les actes notariaux consultés, c'est au début du millésime 1860 que la famille Frigon s'installe non loin du chemin de la Hêtrière sur les lots 148, 149 et 150 du cadastre du canton de Horton, sur le rang quatre. Ces lots sont la propriété de la dite dame Brown, qui les louait, semble-t-il avec option d'achat. De 1869 à 1871, les Frigon en deviennent les occupants et les propriétaires et des terres et du moulin à scie.

La carte situe ces lots à moins de deux kilomètres du pont enjambant la rivière<sup>39</sup> et permettant aux voitures de circuler sur la route 122. Les acquéreurs sont Joseph Frigon, père, Joseph Frigon, fils, Bruno Frigon et Philomène Vallée. Fait intéressant à noter, ces terrains sont grevés d'une hypothèque détenue par trois héritières du nom de Guy, domiciliées à Montréal: Marie-Louise Guy et son époux, Henry W. Austin, écuyer; Joséphine Guy, épouse de Duncan McCallum, écuyer et Marie-Anne Guy, épouse de Gustave B. Fabre, écuyer. Ces demoiselles étaient filles de l'honorable Hypolithe Guy. C'est le 30 mars 1869 que la parenté passe les contrats d'achat dans l'étude du notaire J. A. Poirier.

Possible que la production de ce moulin, en fournissant aux habitants les madriers et planches nécessaires à la construction de leur demeure et des dépendances, a fait vivre la cellule familiale pendant une quinzaine d'années. Mais la fin du 19ième siècle avait été marquée par une crise très sérieuse. Bon nombre de citoyens durent revenir de la Nouvelle-Angleterre n'y trouvant plus matière à subsistance. En 1890, le père Joseph Frigon avait 70 ans. Pour lui, la carrière active était terminée et il semble qu'aucun autre de ses fils, excepté Bruno, voulait poursuivre les activités dans ce coin de pays.

Joseph Frigon fils est déjà parti avec sa famille pour la Beauce. Onésime Frigon et Alfred, son frère, volent de leurs propres ailes. Le premier transportera ses effets et sa famille dans la vallée de la Matapédia tandis que le second se fixera à Nicolet. Et le contexte économique

---



---



---

<sup>39</sup> Il devait y avoir un barrage sur la rivière car les résidents se souviennent de "la dam à Frigon". Et les lots 149 et 150 se situent de chaque côté de la branche nord-est de la rivière, très rapide à cet endroit.

ne favorisait certes pas le retour des frères absents et la reprise des activités du moulin. On dut donc l'abandonner.

L'arrière-grand-père Joseph verra périr l'oeuvre de son existence avant de décéder et comme un malheur n'arrive jamais seul, il verra aussi mourir l'épouse de Bruno, en 1889, puis quelques-uns de ses petits-enfants, puis Bruno lui-même en 1897, deux ans avant son vieux père.

Le lot 149 avec bâtisses et dépendances, moulin, chaussée et accessoires du dit moulin est vendu tel quel à la porte de l'église de Sainte-Clotilde le 2 décembre 1896: "A tous ceux que les présentes verront: Salut. Sachez que nous Edward John Hemming et Pierre Ludger Tousignant, Ecuiers, Sherif du District d'Arthabaska dans la Province de Québec en Canada, par et en vertu d'un certain bref d'exécution **de Fieri Facias de Bornis & de Terris** de Notre Dame la Reine, a nous adressé, émané de la Cour Supérieure de Sa Majesté pour les affaires civiles dans le district d'Arthabaska, le vingt-deuxième jour de Septembre mil huit cent quatre vingt seize dans une certaine cause numéro cent quatre à la poursuite de Dame Louise Dufresne, veuve de feu Octave Girard de la ville des Trois-Rivières, Demanderesse: contre les terres & ténements de **Joseph Frigon, père et Al**, Défendeurs". Le lot 148, propriété de Joseph Frigon, fils, est aussi offert aux enchérisseurs. Le tout est acheté par la dame Dufresne pour la somme de 232,50 dollars courants.

Mais avant cela, la cellule familiale s'était disloquée. Une branche, celle de Joseph Frigon, fils, se retrouve tout-à-coup dans la vallée de Matapédia; elle figure au recensement de 1891 dans le canton Milnikek. On peut lire: Joseph Frigon, industriel, Denise Gélinas, 41 ans, Edmond, marié, journalier, 20 ans, puis ses jeunes soeurs, Julia, 15 ans, Leda, 13 ans, Odile, 10 ans et Marie-Louise, 6 ans. On sait qu'il y eut, dans cette région, un gros moulin à scie alimenté par les eaux de la rivière Milnikek, à quelques douze kilomètres de Routhierville. En sa qualité de mécanicien, Joseph Frigon fils devait y jouer un rôle de supervision. Il retournera cependant dans la Beauce peu après, car en 1900, il était propriétaire d'un moulin à scie à Saint-Georges.

Il en est ainsi de toute la famille de son frère Onésime Frigon, époux de Jeanne Benoit, qui se retrouve vers 1893 dans la vallée de Matapédia. Plus vers la fin de sa carrière, Onésime possédera un terrain avec moulin à scie à Saint-Moïse, le long de la ligne du chemin de fer transcontinental. On disait dans la famille que le même mouvement actionnait aussi une meule à grains. Mais sans doute le manque d'encouragement des membres de sa famille ou bien encore la maladie ou quelque'autre cause empêcha notre grand-père de s'épanouir dans l'aisance.

Et pour notre part, nous regrettons un peu qu'il n'y eut pas de cultivateurs véritables dans ces lignées de l'arrière-grand-père Joseph. Les produits de la ferme nourrissent la famille en temps de crise. L'ouvrier est moins armé pour affronter l'existence lorsque les usines ferment. Mais nos hommes dans notre lignée étaient des amants de la forêt et du bois de pulpe. Ils gagneront leur subsistance avec le bois. Ils seront aussi menuisiers et charpentiers.

SEPTIEME GENERATION [3]ALFRED FRIGON<sup>40</sup>

Frère de Joseph et d'Onésime, il est baptisé le 4 août 1855 à St-Prosper (Champlain). Il épouse le 1er octobre 1878 à St-Valère, Virginie Beauchemin, fille de Louis Beauchemin et de Reine Beaubien. Elle est dite veuve de J.-Baptiste Proulx. Il se déclare cultivateur et entrepreneur de trottoirs. Etaient aussi présents à son mariage Moïse Laplante, charpentier, cousin germain de l'époux et F.-Xavier St-Jean, orfèvre, ami de l'épouse. Officiant: Ed. P. de Courval, ptre vic.

Frigon 1. Joseph	B. 22 mars 1879 S. 14 août 1879	Ste-Clothilde Ste-Clothilde	Varicelle
Parrain: Joseph Frigon, père Marraine: Philomène Vallée			
Frigon 2. Marie	B. 22 mars 1879 S. 12 juillet 1879	Ste-Clothilde Nicolet	(3 mois)
Parrain: Joseph Frigon, fils Marraine: Denise Gélinas			
Frigon 3. Lydia	B. 6 août (?) S. 9 août 1880	Ste-Clothilde Ste-Clothilde	Abbé Philippe Manseau, officiant.
Parrain: Paul Gélinas Marraine: Philomène Vallée			
Frigon 4. François Alfred	B. 4 juillet ? 1880 <i>N. 2 juillet</i>	Ste-Clothilde	Destinée inconnue
Parrain: François Manseau Marraine: Martine Desaulniers			

<sup>40</sup> Contrairement à ses frères, dont nous connaissons en partie la destinée, celle d'Alfred nous est inconnue.

**SEPTIEME GENERATION [4].****BRUNO FRIGON**

Né vers 1856 (endroit inconnu), frère de Joseph, d'Onésime et d'Alfred, il épouse à Ste-Clothilde le 29 juin 1876 Adélia Gélinas, fille de Paul Gélinas et de Adèle Lemire. En secondes noces, Bruno Frigon épouse Rose-Anna Arceneau, fille adoptive de Norbert Vincent, marchand, et de Rose-Délina St-Cyr, le 8 juillet 1889 à Nicolet. Bruno se déclare cultivateur de Ste-Clothilde. Joseph Frigon, père de l'époux, était présent. "Tous ont signé moins le père de l'époux". L.E.Boisvert, ptre. Rose-Anna Arseneault se remarie avec Ernest LaHaye, à Windsor Mills, et elle lui donna cinq enfants.<sup>41</sup>

---

---

---

---

<sup>41</sup> On saura peut-être un jour pourquoi les enfants issus de son premier mari, Bruno Frigon, furent adoptés. Il semble qu'elle ne les ait pas gardés.

Frigon 1. Lydia	B. 6 août 1879 S. 9 août 1880	Ste-Clothilde Ste-Clothilde  Parrain: Paul Gélinas Marraine: Philomène Vallée Philippe Manseau, prêtre.
Frigon 2. Bruno Joseph	B. 14 avril 1881 S. 16 avril 1881	Ste-Clothilde Ste-Clothilde  Parrain: Joseph Frigon Marraine: DesAnges Desilets
Frigon 3. Geoffroy Philippe	B. 18 juin 1883 M. 26 novembre 1903	Ste-Clothilde Montréal Décès en 1938 à Barre (Vt).  Parrain: Philippe Gélinas Marraine: Agnès Gélinas Il épouse Marie-Anne Beauchemin, fille d'Achille et de Marie Sénéville.
Frigon 4. Aldéa	B. 16 avril 1889 S. 2 août 1889	Ste-Clothilde Ste-Clothilde  Parrain: Norbert Fleurant Marraine: Odile Gélinas
Frigon 5. Régina	B. 16 avril 1889 M. 28 juin 1909	Ste-Clothilde Trois-Rivières  Parrain: Joseph Frigon Marraine: Adèle Lemire Elle épouse Donat Lafontaine, fils de Sinaï et de Mathilde Dupont.
Frigon 6. Joseph Lorenzo	B. 18 mai 1890 M. 24 octobre 1916 D. 23 janvier 1948	Nicolet Pointe-du-Lac Trois-Rivières

	Parrain: Norbert Vincent Marraine: Rose-de-Lima St-Cyr			
	Il épouse Germaine Garceau, fille de Philippe Garceau et de Albertine Pothier. Germaine Garceau vit encore. Ce couple eut onze enfants. <sup>45</sup> Loreno fit carrière au CPR comme serre-freins.			
Frigon 7. M.-Anne Philomène	B. 27 avril 1891 S. 8 septembre 1891	Ste-Clothilde Nicolet		
	Parrain: Joseph St-Cyr Marraine: Julie Massicotte Enfant de Rose-Anna Arceneau			
Frigon 8. J.-Bruno Antonio	B. 26 juin 1892 M. 24 juin 1913	Ste-Clothilde Montréal		
	Parrain: Antonio Bergeron Marraine: Rosalie Frigon En février 1922, Antonio déménagea avec sa famille à Barre, au Vermont. <sup>46</sup> Il avait épousé Ameldia Girard.			
Frigon 9. Roméo	B. 12 avril 1896 S. 26 février 1903	Nicolet Nicolet	Décédé à l'Hôtel-Dieu de Nicolet	
	Parrain: Delphis Gélinas Marraine: Sara Paré			

### HUITIEME GENERATION (1)

#### ONESIME FRIGON

Enfants de ONESIME FRIGON, né à Nicolet le 29 novembre 1885, fils de Onésime Frigon et de Jeanne Benoit. De son premier mariage avec Clémentine Desrosiers, en 1904, il eut trois enfants. Mais celle-ci était veuve de Jean-Baptiste Bérubé, et mère de Joseph Bérubé et de

<sup>45</sup> Renseignements obtenus de Mme Madeleine Frigon, fille de Lorenzo, qui vit actuellement aux Trois-Rivières. Son frère Jean, malheureusement décédé, avait entrepris des recherches généalogiques sur la parenté.

<sup>46</sup> Antonio et Eliane, une de ses soeurs, portaient le nom de Frigon-Duval. Ils avaient été adoptés par Philippe Duval de Trois-Rivières. Lorenzo, quant à lui, avait été placé dans une famille Pothier, aussi aux Trois-Rivières.

<p>Frigon 1. Joseph Onésime</p>	<p>N. 21 mars 1908 M. 11 septembre 1935 S. 23 janvier 1983 D. 21 " 1987</p>	<p>St-Moïse Ste-Florence Mont-Joli</p>	<p>Agent au Canadien National</p>
<p>Onésime épouse M.-Jeanne G�ratrice Richard, fille de J.-L. Richard et de M. Anne Lepage. Ils sont parents de cinq enfants et grands-parents de quatorze petits-enfants, huit filles et six garçons.</p>			
<p>Frigon 2. Julie Eva</p>	<p>N. 17 avril 1905 M. 21 octobre 1926 D. 15 Ao�t 2002 S. 18 Ao�t 2002</p>	<p>Rimouski Ste-Florence Lac‐therville Rimouski</p>	<p>�crivain. Pseudonyme: Eve B�lisle.</p>
<p>Elle �pouse Thomas Th�riaault (Jos), fils de Philippe et de Louise Bernier. Elle �pousera plus tard, le 18 octobre 1958, M. Rosario B�lisle, directeur de l'Institut de Technologie de Montr�al. Le couple Th�riaault/Frigon eut sept enfants dont cinq garçons. On peut lire des renseignements sur cette belle famille dans le roman d'�ve B�lisle: "La petite maison au bord de l'eau".</p>			
<p>Frigon 3. C�cile</p>	<p>N. 18 mai 1910 S. 21 septembre 1986 D. 15 sept 1986</p>	<p>St-Moïse Mont-Joli Mont-Joli</p>	<p>Infirmi�re. C�libataire.</p>
<p>Elle oeuvra principalement aupr�s des patients atteints de tuberculose. Elle soigna entre autres l'abb� Cloutier, vicaire retrait� � Charny, et le juge McNicol, aussi retrait�.</p> <p>Enfants de On�sime Frigon n�s de sa deuxi�me �pouse Antoinette Roy, union c�l�br�e le 29 ao�t 1923 � Saint-Alexis (Matap�dia). Ils v�curent � Routhierville et � Rimouski.</p>			
<p>Frigon 4. Marie- Jeanne</p>	<p>N. 29 juin 1927 B. 30 juin 1927 M. 23 ao�t 1958</p>	<p>Routhierville Ste-Florence St-Robert</p>	<p>Active dans l'AFEAS. Fut �chevin.</p>
<p>Parrain: Georges Roy, grand-p�re Marraine: Justine Plourde, grand-m�re</p> <p>Elle �pouse �milien Ross, fils de Edouard et de Ad�le Morissette. Emilien a �t� ma�tre de postes � Forestville et est maintenant retrait�.</p>			

Frigon Robert	5.	N. 2 décembre	1928	Routhierville	Télégraphiste
		B. 6 décembre	1928	Ste-Florence	Professeur
		M. 11 octobre	1958	St-Robert	retraité.
<p>Parrain: Onésime Frigon, frère Marraine: Yvonne Pinault</p> <p>Il épouse Denise Goulet, fille de Alphonse Goulet et de Rose-Alma Lafrance. Ils ont une fille et un petit-fils, Nicolas.</p>					
Frigon Georgienne Georgette	6.	N. 10 novembre	1931	Routhierville	
		B. 15 novembre	1931	Ste-Florence	
		M. 28 Juillet	1951	Montréal (Chert-Roi)	
<p>Parrain: Arcade Doiron Marraine: Georgienne Roy Elle épouse Antoine Cormier, fils de Cormier et de Ils eurent sept enfants et de nombreux petits-enfants.</p>					
Frigon Georges- Henri	7.	N. 10 novembre	1931	Routhierville	Employé de
		B. 15 novembre	1931	Routhierville	l'Hydro-
		M. 2 septembre	1961	Rimouski	Québec
<p>Parrain: Henri Martin Marraine: Laura Bérubé</p> <p>Il épouse Pierrette Gagnon, fille de Jean-Marie Gagnon et de Marie-Anna Imbeault. Ils ont quatre enfants.</p>					

Lettre de Marie-Jeanne Frigon, fille de Onésime Frigon et d'Antoinette Roy.

Forestville, le 16 février 1993.

Cher frère,

Ayant eu connaissance de ton projet d'écrire l'historique de la descendance à partir de l'ancêtre et de te consacrer tout entier à cette tâche monumentale, j'applaudis à ton initiative et t'incite à poursuivre tes recherches. Je joins mes encouragements à ceux de nos frères et soeurs, ainsi que de nos cousins et cousines. Je joins aussi mes souvenirs aux tiens, et, avant qu'ils ne s'effacent, je désire les coucher sur papier.

Comme tu le sais, Routhierville, siège de nos ébats enfantins, était une agglomération de quelques maisons appartenant aux chemins de fer du Canadien National, en un lieu que les indigènes Micmacs appelaient "Assametquaghan". Signifiant "lieu où la rivière fait une courbe et difficile à écrire, le service des postes du Canada changea ce nom pour Routhierville, d'après le principal citoyen, M. Alphonse Routhier, hôtelier, chef de gare, magasinier et papa de tous les résidents de ce minuscule village juché à flanc de montagnes, longeant la route 132, laquelle louvoie au gré de la rivière Matapédia.

L'arrière-grand-père s'appelait Joseph, notre grand-père se prénommaient Onésime, de même que notre père et notre frère aîné se prénommaient aussi Onésime. Savais-tu que pour faire la distinction, lors de conversations, puisqu'ils étaient trois, le grand-père conservait le prénom; son fils, notre père, c'était "Nézime" et le petit-fils, notre frère, c'était "Ti-Zime"?

Onésime Frigon (Nézime), était un bâtisseur. "Cette maison-là, c'est moi qui l'ai bâtie et un peu plus loin, la grosse à gauche, et la petite sur le côteau là-bas, c'est aussi moi qui les ai construites". Telles sont les paroles que j'ai entendues de la bouche de mon père, lors d'un voyage en automobile, conduite par Onésime (Ti-Zime), sur la route 132 entre Saint-Moïse et Sainte-Angèle, dans la vallée de Matapédia. Notre grande soeur Cécile nous accompagnait. C'était en 1950. Notre père avait à ce moment soixante-et-cinq ans. Grand-papa était décédé depuis vingt ans et notre frère aîné avait quarante-deux ans.

Notre père avait débuté dans la construction sans doute avec son père, notre grand-père, alors que les moulins à scie devaient entretenir la famille. Il a toujours construit les maisons qu'il habita, tant à Sainte-Angèle, qu'à Routhierville et à Rimouski.

Sur la côte de Routhierville, il habita au début un " camp en bois rond". C'est là que je suis née, un beau matin de juin. Il exploitait la forêt, encore vierge, s'y construisit un moulin à scie, qu'il exploita pendant quelques années. C'est la raison principale qui fit que la grande crise des années trente ne nous affecta pas trop. Les lots à bois du gouvernement étaient farcis de beaux arbres, bouleaux, pins, sapins et épinettes, demandant d'être coupés pour apprêter le sol à la culture. Ce moulin lui permit de sortir les matériaux nécessaires à la construction de notre petite maison "en bas de la côte", collée à la voie ferrée.

Vers la fin du millésime 1920, nous entrions dans cette petite maison en bardeaux de cèdre, peinte en jaune. Elle était très jolie, avec ses contours rouge-vin très foncé. Cette maison fut notre demeure pendant une vingtaine d'années. Nos frères et soeurs naîtront dans cette petite maison jaune. C'est ainsi que toujours on l'appelle. Une autre maison jaune, "La petite maison au bord de l'eau", à Sainte-Anne-des-Monts, abrita aussi la famille de notre soeur Eva. Mes excuses pour cette parenthèse dans mon récit, je ne peux m'empêcher de faire le rapprochement.

Pour que Routhierville devienne un endroit touristique estival, c'était la vision qu'en avait M. Alphonse Routhier, il a fallu y construire un hôtel et des cabines, du côté opposé de la rivière à la voie ferrée. Notre père y a travaillé abondamment. Dès le mois d'avril, la neige n'étant pas encore toute fondue, il voyageait soir et matin, apportant son dîner. Lorsque la température le permettait, c'était nous, les deux plus vieux, qui lui apportions un dîner chaud, dans une chaudière vide de graisse. Il y avait toujours une portion de dessert supplémentaire pour nous récompenser. Parfois, notre mère nous accompagnait, avec les jumeaux, empruntant le pont couvert. C'était alors l'occasion d'un pique-nique familial.

Homme de bois, il était heureux avec des outils de charpentier. Il fabriqua des meubles, des chaises berçantes, des armoires, des hûches à pain. Nos pupitres à l'école étaient de sa conception et son oeuvre de même que le pupitre de l'institutrice. On l'a vu aussi construire des petites tombes, en belles planches de pin varlopees, lambrissées de soie, pour des jeunes bébés décédés.

Quant au pont couvert de Routhierville, encore debout après 63 ans, je me souviens que notre père (Nézime) et notre mère calculaient la quantité de bois nécessaire, tout en tenant compte des petites ouvertures le long de chaque côté. J'étais à genoux sur une chaise, les

coudes sur la table et je les regardais travailler sur une feuille de papier brun. Au bout de la table se trouvait papa à sa place habituelle et maman était à ses côtés. Je me souviens d'avoir traversé la rivière Matapédia en bac, avant la construction du pont. J'avais quatre ans à cette époque. J'avais très peur.

A Routhierville, on savait que le printemps était vraiment arrivé lorsque l'on humait dans l'air la senteur de l'écorçage à la "plaine" du bois de pitoune. Pendant tout l'hiver, papa coupait sur les lots du gouvernement sapins, épinettes et bouleaux. Il travaillait d'une noirceur à l'autre. Il se levait alors qu'il faisait encore noir, déjeunait tout seul, accompagné de ses deux chats placés de chaque côté de lui. Il donnait à chacun des bouchées trempées dans le bouillon de ses fèves au lard, lesquelles avaient mijotées toute la nuit dans le fourneau du grand poêle "l'Islet". Puis il montait la montagne, juste là, derrière, et coupait sa corde de bois dans sa journée. Seuls les grands froids ou une tempête de neige pouvaient modifier son emploi du temps.

Le bois coupé était charroyé par Baptiste Pineault, qui possédait des chevaux et des "bob sleighs", cordé le long du petit ruisseau qui longeait notre maison, et le printemps arrivé, c'était l'écorçage avec la "plaine". L'opération suivante consistait à mettre tout ce bois dans les wagons fermés du Canadien National, pour expédition vers le Nouveau-Brunswick. Mais entretemps, le mesureur de la compagnie Fraser Brothers notait et estampillait aux couleurs de l'entreprise. Je possède encore les cahiers de charge dans lesquels le nom de chacun de ses employés est inscrit, ainsi que ses heures de travail et ses gains. Cela fait partie de mes archives.

A l'époque de la seconde guerre mondiale, au début des années quarante, notre père était âgé de cinquante-cinq ans. Bien qu'en bonne santé, il ne put participer aux retombées économiques générées par les besoins énormes de nos forces armées. On se souvient cependant que la défense nationale, lui fournissant une carabine de calibre .303, lui demanda de garder un pont enjambant la rivière Matapédia situé à quelques kilomètres de Routhierville, vers Sainte-Florence. Ce fut là sa contribution à l'effort de guerre.

Amant de la nature sauvage, et telle était la vallée de Matapédia au début du siècle, on se souvient aussi qu'il "trappait" les animaux à fourrures. Il a capturé de beaux visons, des renards roux et argentés, des martes, belettes ou hermines; une fois dépecées et séchées, ces peaux étaient achetées par la maison Dupuis & Frères de Montréal. Il partait pour une quinzaine de jours, emportant ses victuailles, et je me rappelle l'avoir vu s'en allant en raquettes vers son camp de chasse, chargé comme l'ancêtre François, ce qui nous inquiétait beaucoup, notre mère et nous les jeunes. Cependant, ses excursions étaient toujours couronnées de succès.

Durant la crise économique, de nombreux vagabonds empruntaient la route de la vallée pour se transporter, aux frais du Canadien National. Ils embarquaient dans un "box-car", se retrouvant souvent plusieurs pour jaser et s'échanger des observations telles que: "A Routhierville, allez à la petite maison jaune, on vous donnera à manger". Nous en avons reçu beaucoup, la route de la vallée étant le chemin qui conduisait de l'Atlantique vers les grandes villes au centre du pays, qui après avoir mangé du bon pain de ménage, de la soupe, du porc froid et des patates brunes, ne se sentaient pas assez en vie pour reprendre la route. On s'installait sur le plancher, dans le petit salon et le lendemain, de nouveau rassasiés, ils s'en allaient. Nous, les jeunes, fallait regarder à terre avant d'avancer, de peur de poser le pied sur un vagabond.

La vallée de Matapédia foisonnait de petits et gros gibiers. Les hommes chassaient. Il y avait des fusils dans la maison, et des munitions. Même que les douilles utilisées servaient à confectionner de nouvelles cartouches. Tu te rappelles, nous nous levions le matin, au début de l'automne, et souvent nous pouvions voir dans le petit garage, à côté, un chevreuil ou un orignal, fraîchement abattu et prêt pour le dépeçage. Notre père conservait les peaux pour en faire de la "babiche", et fabriquer des raquettes ou des dossiers de chaises.

Tu sais, j'ai toujours eu peur des fusils. Une certaine fois, nous avons une cousine chez-nous, Bernadette Gaudreau, la nièce de papa. Elle me disait, dernièrement, se souvenir, alors que j'avais à peine trois ans, que notre père nettoyait son fusil calibre 410, et, selon Bernadette, une balle serait partie par malchance. Cette balle m'avait évitée de justesse, me frôlant le côté droit de la tête.

Par deux reprises, en fait, la famille dut essuyer deux coups de feu dans la maison, accidentellement déclenchés. La seconde fois, tu jouais avec la grosse carabine calibre .303 dans la chambre des filles, en haut, après le repas du midi. Bien que barrée, une balle était logée dans le canon. C'était l'arme de chasse du grand frère, absent. Georges, ton petit frère, t'accompagnait partout. Il était avec toi. Est-ce que tu le visais? Le coup partit. Le bruit se fit entendre dans toute l'agglomération.

Heureusement que l'arme était trop pesante pour tes petits bras. Et le recul fit que tu te retrouvais assis sur le plancher. Sans trop de dégâts. Par après, on sut que tu visais la montre Waltham du frère aîné, suspendue au mur, à hauteur des yeux. La trajectoire horizontale de la balle put être suivie jusqu'au mur extérieur de la maison voisine, au-dessus d'une fenêtre, à quelques pieds de Madame Emile Lévesque, épouse du contremaître de section, qui se berçait en somnolant. Le petit Robert alla se cacher, comme c'était son habitude, honteux et déprimé, derrière le gros poêle l'Islet. Et le frère aîné prit, dès cet instant, la bonne habitude de garder son arme libre de balles.

Mais il n'y eut pas que des incidents fâcheux. Par un beau dimanche matin d'automne, André Frigon, fils de Wilfrid Frigon, notre cousin orphelin, presque notre frère, était à la maison de Routhierville, en repos après une longue maladie. Maman tout-à-coup dit: " Regardez le beau chevreuil". Un superbe animal traversait la rivière Matapédia, en biais avec l'Hotel de la Montagne et la voie ferrée. André, lui aussi détenteur des gênes de notre ancêtre, François Frigon, célèbre coureur de bois, très rapidement s'empare du fusil calibre .410, se couche sur la voie ferrée, vise et d'une seule cartouche abat l'animal. Le tir, bien placé, trancha la gorge du cervidé. C'était au début de la seconde guerre mondiale. A cette époque de restrictions, ce surplus inattendu de bonne viande fut très apprécié.

Que faisons-nous l'hiver? Eh bien, la classe nous occupait durant le jour, sur semaine, et le soir, à la lampe à l'huile, nous faisons nos devoirs et lisions. Mais à très bonne heure nous étions au lit. Et que dire des glissades en traîneau dans la grande côte qui aboutissait directement à la voie ferrée? N'avons-nous pas été chanceux d'avoir échappé aux nombreux convois qui circulaient entre Lévis et Halifax? Quand j'y pense, Quelqu'un devait nous protéger. Il est vrai que les grandes personnes entendaient fort à l'avance le sifflet des locomotives et devaient nous avertir en temps.

Et l'été, lorsque le temps des fraises et des framboises était arrivé, puis en août les gros bleuets que nous récoltions et vendions à Madame Routhier, propriétaire de l'hôtel, laquelle, avec ses servantes, cuisinait de bonnes tartes que les touristes américains, pêcheurs de saumons, appréciaient tant. Durant ces chauds mois d'été, notre père nous transportait sur

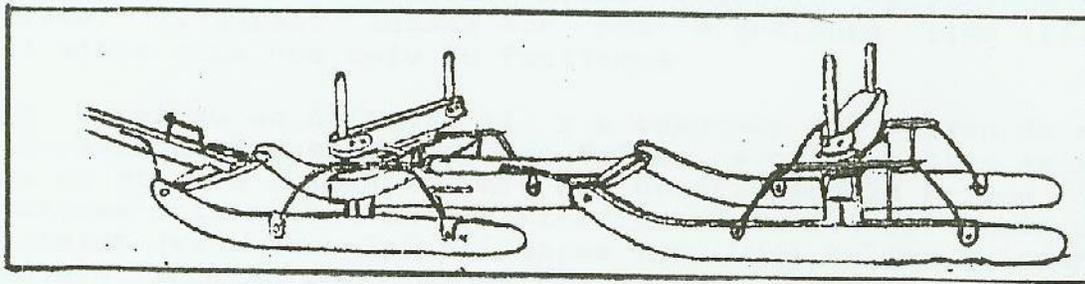
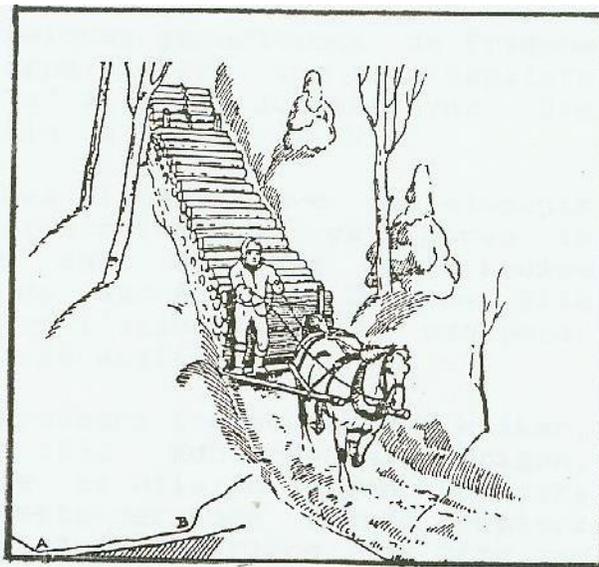
son tricycle de garde-feu, roulant sur la voie ferrée, tous ensembles guettant l'approche des trains et prêts à dérailler rapidement. Il connaissait les bons endroits où le feu avait passé quelques années auparavant et où se cachaient les plus gros bleuets. Nous ramassions aussi les noisettes que l'on tabassait dans un gros sac de jute, sur une pierre et lorsqu'épluchées, elles étaient vendues chez les jeunes à Monsieur Routhier, Gérard, Antonio et Jean-Marie, toujours complaisants à nous donner quelques sous.

C'est au milieu de la seconde guerre mondiale que nous devons, à regret, laisser cette paisible région rustique et émigrer vers la ville. Maman, institutrice, voulait que nous recevions de l'instruction. Les Soeurs de la Charité, les Ursulines, les Frères du Sacré-Coeur reçurent, un bon jour de septembre, ces jeunes expatriés, sortis de la forêt, et ce fut une toute nouvelle existence pour nous tous. En quittant Routhierville, nous y avons laissé notre enfance. Et une vie plus difficile s'amorçait.

Ah! C'était le bon temps.

Ta soeur, Marie-Jeanne Frigon-Ross.

Eh oui! C'est Baptiste Pineault commandant sa jument "Girlié" descendant le "coteyage" avec trois bonnes cordes de bois à pulpe.



Le "bob-sleigh" de Baptiste Pineault.

## LES FAMILLES-SOUCHES

Les pages qui suivent montrent des tableaux de familles-souches. On entend par là, des descendants qui ont fait souche dans un coin de pays et seront le siège de plusieurs lignées. Ainsi, le cousin **Archange Frigon** quitta Louiseville vers les 1840 pour aller s'établir à Montréal. Raymond Frigon, diplômé du Massachusetts Institute of Technology, fils du Dr Augustin Frigon, est un de ceux-là. Il demeure à Ottawa.

Un descendant de **Joseph Frigon** et de **Madeleine Lefebvre**, un autre **Joseph Frigon**, époux de **Josette Savoie**, choisit d'émigrer vers le centre de l'Amérique et l'ouest du Canada, avec ses enfants. Sa descendance, assez nombreuse, se retrouve en Alberta. **Charles-Hilaire Frigon** est un de ceux-là. Il demeure à Edmonton. Il a été un constructeur de bâtiments.

Encore plus à l'ouest, il existe quelques générations de **Frigone** (ce n'est pas une erreur de frappe), alors que Jean-Baptiste Frigon fit ajouter légalement un "e" à la fin du patronyme. Son fils, **Edmund Frigone**, réside non loin de Seattle (E.-U.).

D'autres cousins et cousines font des alliances avec des éléments de sang Irlandais ou Ecossais, soldats venus au pays après la Conquête. La première à faire le saut est sans doute **Louise Delorme**, fille de **Louise Frigon** et de Jean-Baptiste Delorme. Elle épouse Thomas Lewis vers 1769, contre l'assentiment de son père. La cérémonie prend place dans l'église Anglicane.

Un peu plus tard, **Joseph Frigon** épousera Louise-Hermine Walker, fille de soldat, à Louiseville en 1832. **Edouard-Désiré Frigon**, son frère, s'uniera à Eulalie Cooke et **Hilaire Frigon** épousera Mary-Ann Grant à Saint-Prosper. Cette dernière lignée comptera des commerçants et un député **Joseph-Auguste Frigon**, de même que le docteur **Rosario Frigon**, son frère.

Nos recherches, et celles de nos cousins et cousines, ont permis de découvrir un prospecteur et commerçant en fourrures, propriétaire de la "Eureka Mine", non loin de Vancouver. **Edward Frigon** se retrouve en 1874 à Germansen Creek, Colombie-Britannique avec son frère. Il aurait laissé son nom à quelques îles (Frigon Islets) sises dans une baie du Pacifique.

On sait aussi qu'en Abitibi, il y a beaucoup de Frigon de même qu'au Royaume du Saguenay. **Jacques Frigon**, avocat, habite Amos et descend de Hilaire Frigon et Mary-Ann Grant. **Léopold Frigon**, dont les ancêtres originaient de Saint-Prosper, habite Normandin dans le Lac-Saint-Jean. Vers le millésime 1900, des Frigon quittèrent le berceau familial pour aller coloniser l'Abitibi et le Lac-Saint-Jean. Dans ces deux territoires géographiques régionaux, la parenté est nombreuse.

## LES FAMILLES-SOUCHES

## 1ère generation

## Les pionniers

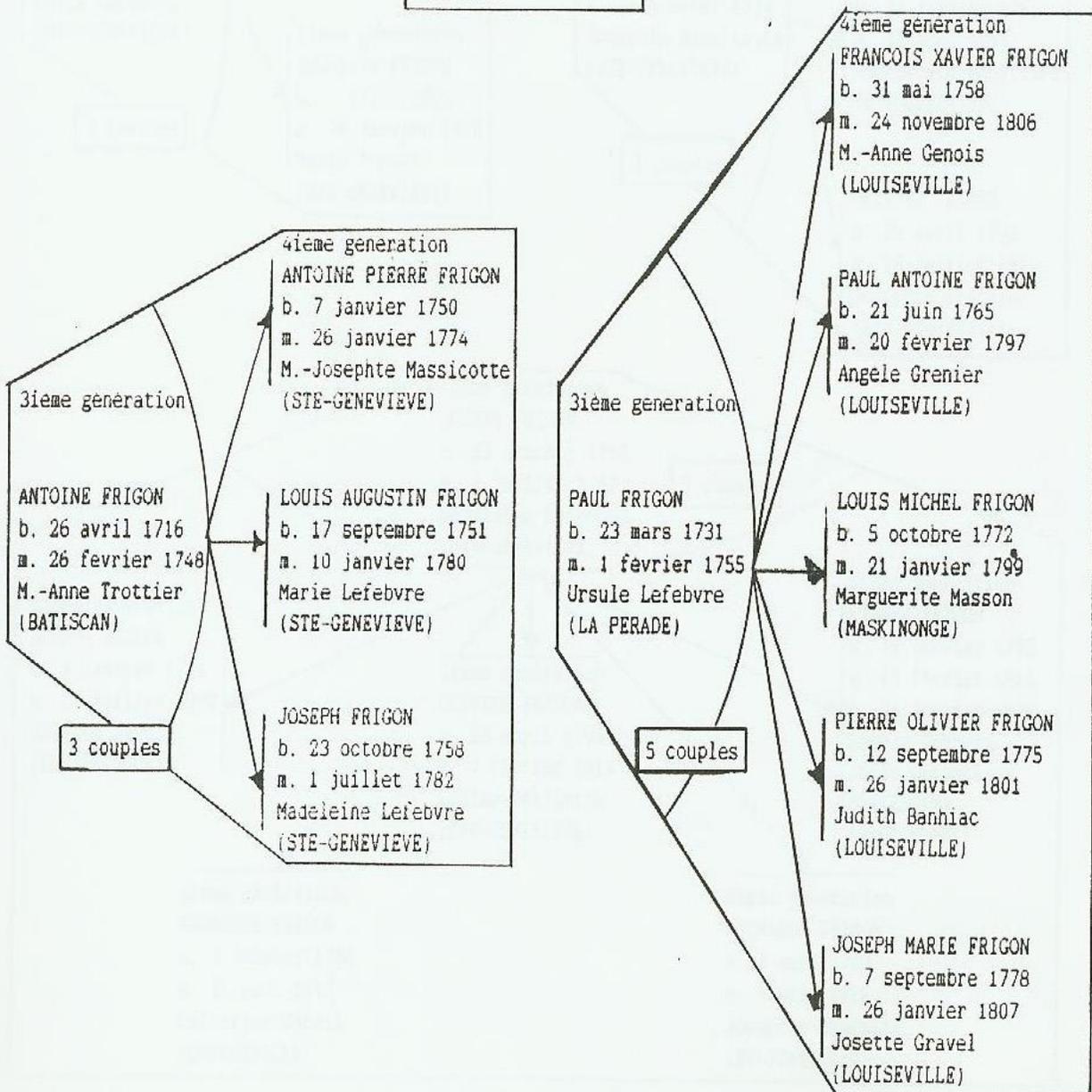
François Frigon  
 b. 1649 (?)  
 m. 1672 (?)  
 Marie-Claude Chamois  
 BATISCAN

## 2ième generation

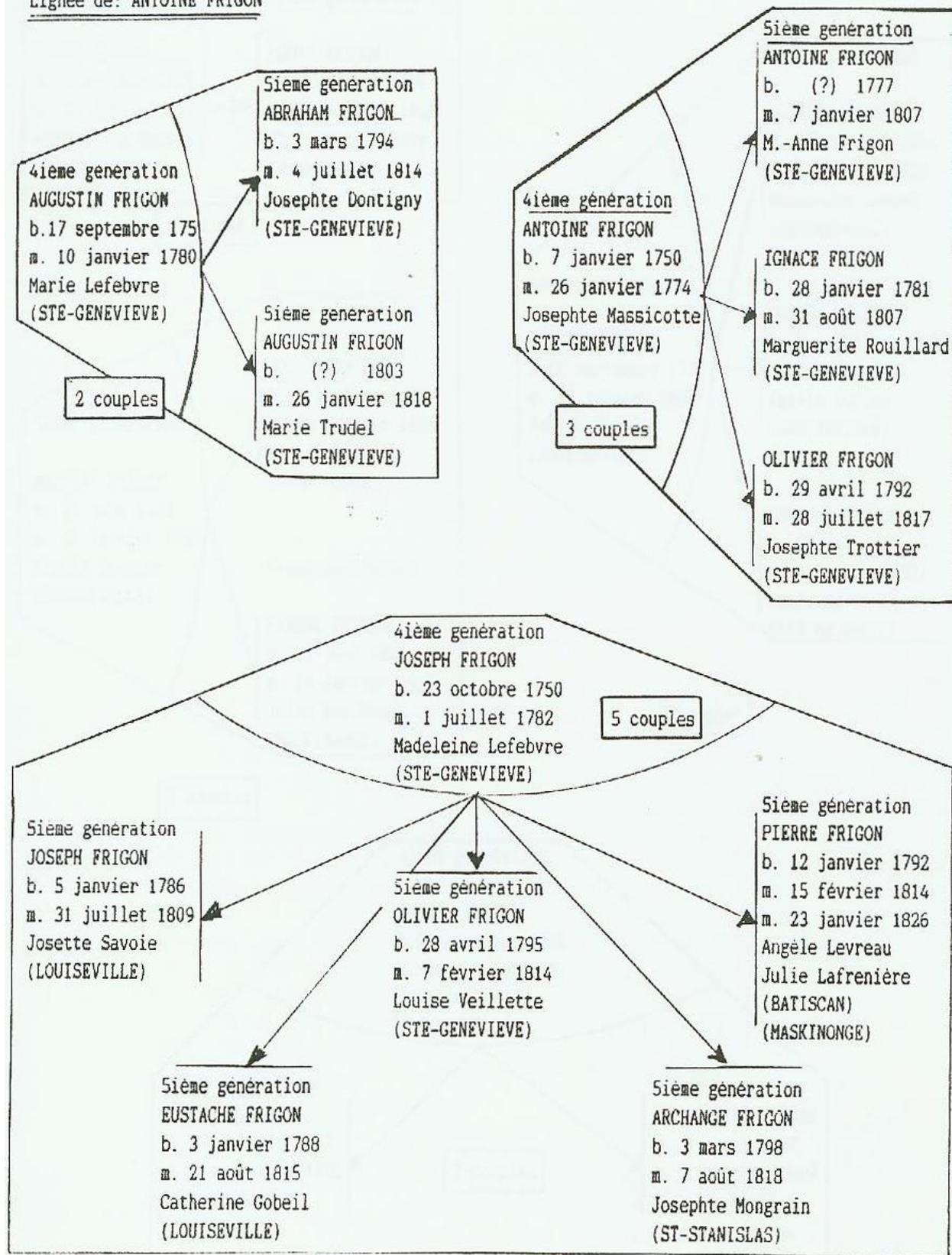
## Couple-fondateur

Jean-François Frigon  
 b. 1674 (?)  
 m. 8 février 1700  
 m. 4 juin 1715  
 Madeleine Moreau  
 Gertrude Perrot  
 BATISCAN

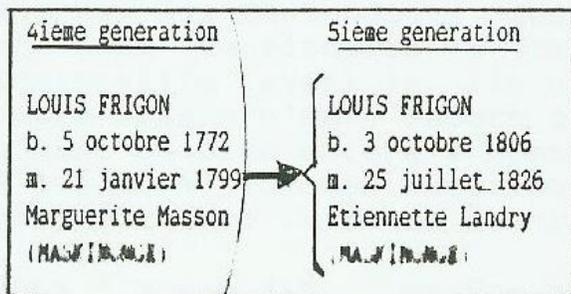
DIAGRAMME DES GENERATIONS ILLUSTRANT LA CONTINUTE DU PATRONYME FRIGON A TRAVERS LES AGES.



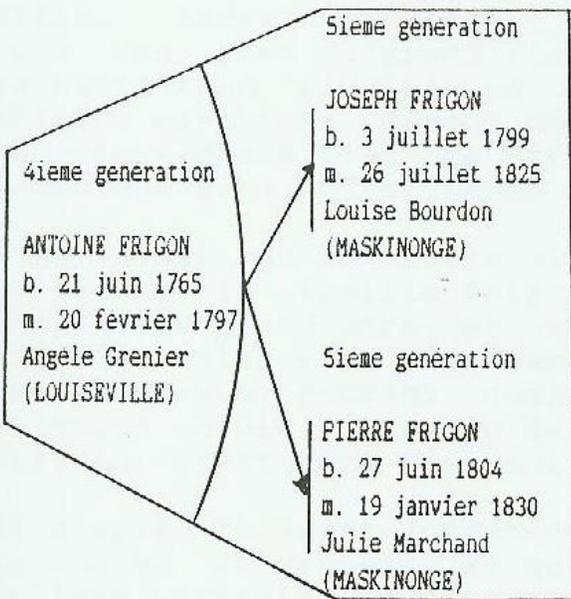
## Lignée de: ANTOINE FRIGON



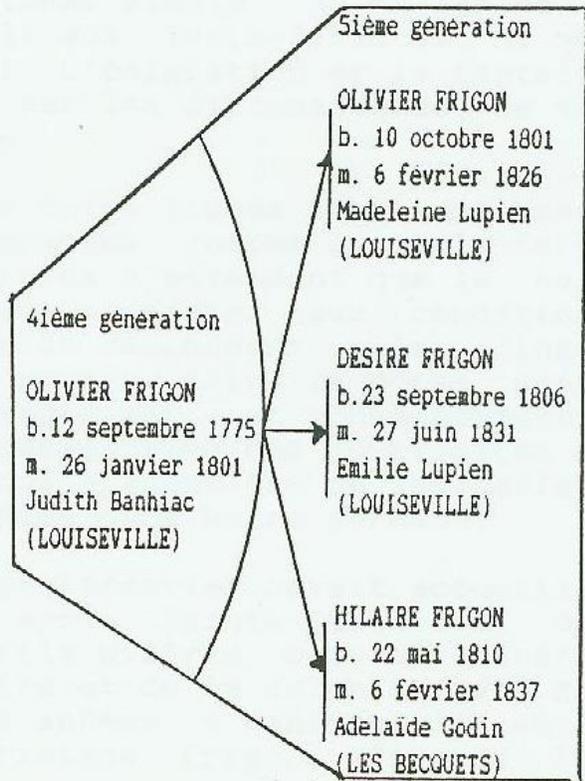
Lignée de: PAUL FRIGON



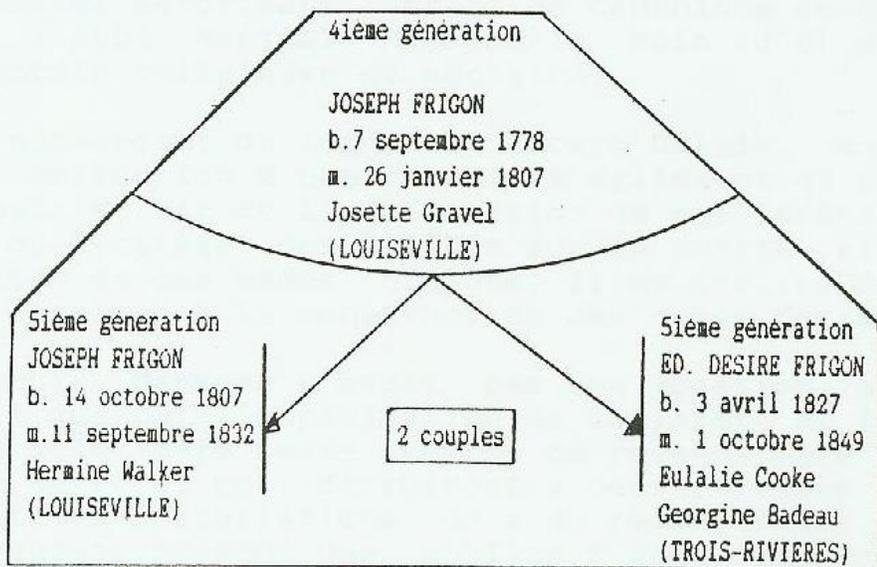
1 couple



2 couples



3 couples



2 couples

## **DOMICILES GÉNÉRATEURS**

Les pages précédentes nous ont montré les lieux fréquentés par les familles-souches. Batiscan et La Pérade sont graduellement laissés aux descendants des pionniers et la parenté s'ouvre de nouveaux territoires à Sainte-Geneviève, Saint-Stanislas et Louiseville avant la fin du 18<sup>ème</sup> siècle. Au millésime 1800, aucun Frigon n'est encore établi aux Trois-Rivières, ni même à Québec ou bien encore à Montréal. L'émigration et la tentation de l'aventure, forcées sans doute par les circonstances, ne débiteront que vers la demie du siècle.

Nous l'avons dit, les Frigon de notre lignée sont des hommes de bois. Il faut donc suivre les grandes coupes là où la forêt est encore sauvage et les grands arbres n'attendent que la hache du coupeur. Puis alors, il faudra s'adapter aux conditions du milieu. Assez curieusement, aucun descendant n'ira s'installer près des rives du grand fleuve pour y faire la pêche, pratiquer la navigation fluviale ou de haute mer, et conséquemment, les milieux maritimes seront considérés comme des curiosités et non pas comme des milieux de vie. Nous n'avons pas de ces navigateurs audacieux dans notre lignée ni même dans notre parenté.

C'est ainsi qu'un autre village forestier devait accueillir une partie de la famille Frigon. Après Sainte-Clothilde, Onésime Frigon, le grand-père, et son fils Wilfrid, ont dû s'installer, entre des stages au New-Hampshire et de la colonisation dans le Bas-du-fleuve, pendant quelques années à Manseau, là où l'abbé Aristide Brûlé, parrain de Aristide Frigon, fils de l'oncle Wilfrid, était curé résident.

Il s'agit de Saint-Joseph-de-Blandford, connu plus tard sous le patronyme de Manseau, et qui n'était qu'une desserte en 1890. Ce village naissait en même temps que le gros moulin à scie et la construction de la voie ferrée qui raccordait Drummondville à Lévis. Le 16 mai 1905, Mgr Hermann Brunault, évêque de Nicolet, émet le décret autorisant l'érection canonique de Saint-Joseph et confie à l'abbé Martial Manseau le soin d'y développer une infrastructure religieuse et scolaire.

Un gros commerçant du coin, M. Albert Daigle, donne le terrain pour la construction d'une première église et du presbytère. Le village naît et vit de l'exploitation de ses forêts, de la coupe du bois, du flottage des billots sur la petite rivière du Chêne et du sciage de ces mêmes billots. Il en sortira des milliers de dormants destinés à la construction des voies ferrées.

A ses débuts, Manseau n'avait pas une vocation agricole. Il ne subsistait que par l'exploitation de la forêt et l'opération des moulins à scie. Mais cette source de revenus sera tarie par des incendies de forêt qui détruiront à deux reprises une partie du village et ses installations. On a dû reconstruire. Encore de nos jours, Manseau possède des moulins à scie et une partie de la main-d'oeuvre du village y travaille tant dans les entrepôts que dans le commerce du bois.

Le grand-père Onésime achetait de Albert Daigle, le 19 mars 1909, un emplacement de 3 x 28 arpents sis au 7<sup>ème</sup> rang, connu sous le numéro 20 du cadastre. Wilfrid Frigon, son fils, achète aussi une partie de ce lot pour y établir sa famille. En 1925, Wilfrid Frigon était propriétaire du lot numéro 25 au rang 8 de Manseau.

On s'explique mal que le grand-père puisse posséder et entretenir deux habitations à des distances aussi éloignées que Sainte-Angèle dans la vallée de Matapédia et Manseau, dans le voisinage de Nicolet. Car à cette époque, il demeurait aussi dans la vallée. Mais possible que l'intention émanait du désir d'établir ses deux garçons, dont l'un devait demeurer à Manseau et l'autre, Nézime, passa toute son existence dans la vallée de Matapédia.

A plusieurs reprises, Onésime Frigon, le grand-père, achète de Savoie et Cie (Manseau), des valeurs, tels que du clou, de la planche, du madrier, des vis, des pentures pour construire une grange sur le lot 20 du 7ème rang; il hypothèque cette propriété car une maison y est construite. Il transige avec les commerçants Savoie et Daigle. Il emprunte une somme de 600,00 \$ d'une dame Marie Kirouac, épouse de Jacob Rioux, portant intérêt à 6%, somme qu'il devra rembourser en-dedans de quatre ans. Mais toutes ces transactions ne seraient-elles pas en faveur de son fils Wilfrid?

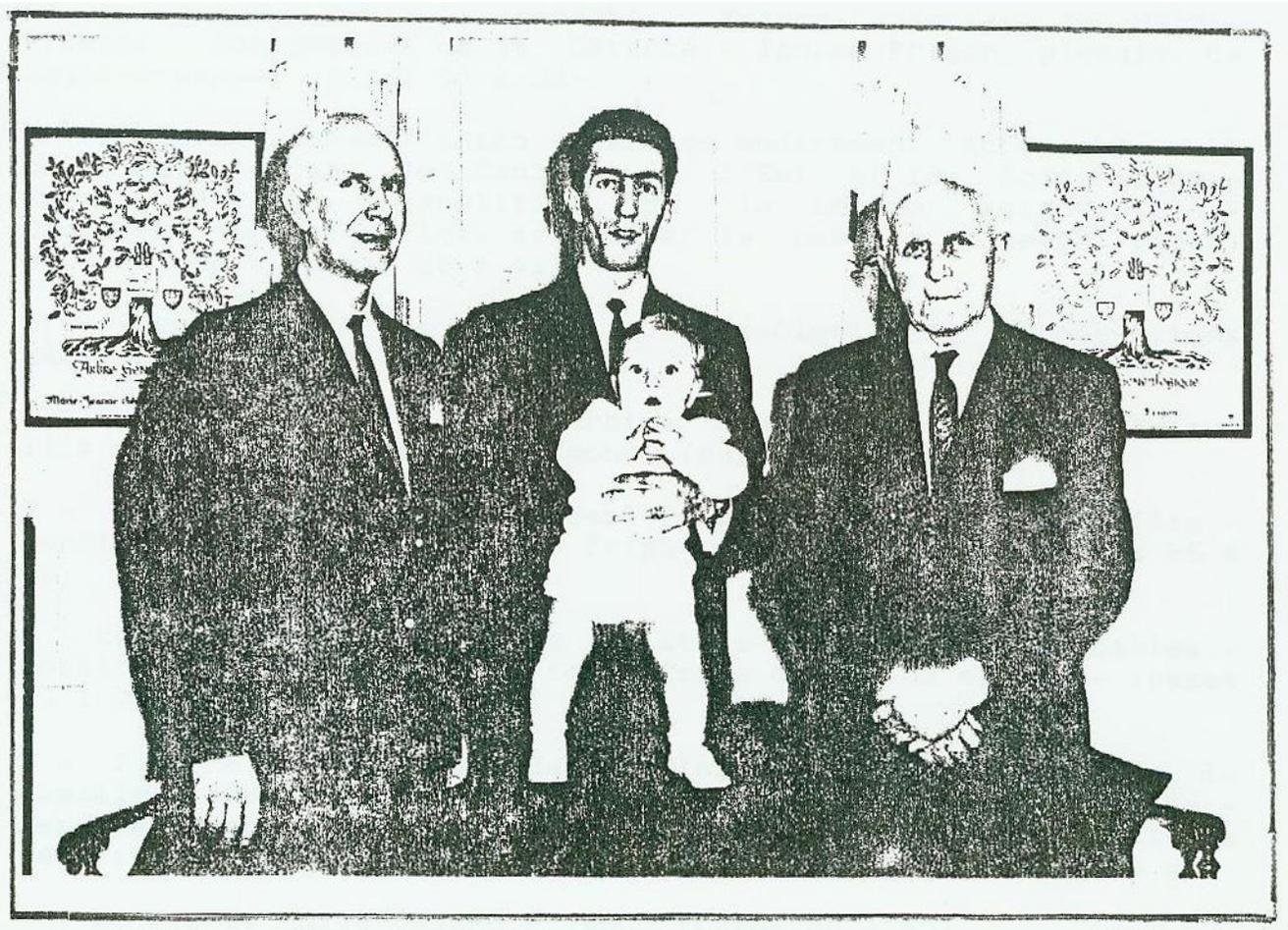
Le résultat de son aventure à Manseau se fait sentir le 24 novembre 1913 alors que son emplacement, qu'il avait acquis de M. Albert Daigle le 19 mars 1909, est repris par celui-là pour cause du non paiement de sa valeur d'achat, soit 450,00 \$, qu'il devait rembourser à raison de 22,50 \$ par année. Selon l'acte de saisie, devant R.A. Cooke, juge à la Cour Supérieure de Trois-Rivières, le grand-père n'avait pas assuré la propriété comme le stipulait le contrat ni payé les taxes municipales. Il avait sans doute ses raisons et d'excellentes excuses. Les temps étaient encore très difficiles et la terrible tuberculose décimait les familles.

Pendant ce temps, il fallait aussi endiguer le flot d'émigration en masse vers les Etats-Unis. Le Canada français perdait ses jeunes espoirs. Au dernier quart du 19ième siècle, des curés colonisateurs se firent les propagandistes d'une ouverture à la terre de l'arrière-pays. Les habitants, surtout les jeunes couples, répondirent à l'appel. Alors que les voies ferrées se déployaient dans les vallées et les campagnes, les colons suivaient et s'éclaircissaient à la hache un enclos qui devenait leur habitat.

De nombreux villages prirent naissance. Au nombre de ceux-ci, on signale Sainte-Angèle-de-Mérici, à quelques kilomètres de Mont-Joli, le long de la rivière Mitis. Cette paroisse, une des plus vieilles de la vallée de Matapédia, date de 1868. Suivra quelques années plus tard, l'ouverture de la paroisse de Saint-Moïse, partie détachée de Sainte-Angèle. Un de ses premiers habitants est le sieur Malcolm Fraser, qui y résidait déjà en 1855.

Les progrès de la colonisation furent très rapides dans la vallée et cela grâce en partie à une route très passable, un chemin Kempt grandement amélioré, car c'était un tracé à l'usage des militaires et de l'artillerie lourde. En 1867 un chemin carrossable d'une longueur de 110 milles (178 kilomètres) de Sainte-Flavie jusqu'à Restigouche traversait toute la vallée. L'industrie du bois a fait vivre le village de Saint-Moïse pendant une trentaine d'années. Le grand-père Onésime Frigon, selon nos sources, y posséda un moulin à scie pendant un certain temps. Et c'est là qu'il décède, en 1930, âgé de 79 ans, quelques mois avant son fils Wilfrid, qui n'avait que 43 ans.

C'est ici que s'arrête ce court récit. Et il sera loisible à un autre descendant ou descendante, d'évoquer, en supplément, les destinées de la proche parenté au cours des quelques soixantes dernières années.



**Photo prise en 1964 de quatre générations. A gauche, Onésime Frigon (Ti-Zime), son fils Bernard, le père, Onésime (Nézime) et le premier-né de Bernard.**

## REPertoire DES SUJETS

- 1.- La Batiscanie.- L'ancêtre: François Frigon et Marie Chamois.- L'aïeul: Jean-François Frigon et ses deux épouses.- La troisième génération: Antoine Frigon et Marie-Anne Trottier.- La quatrième génération: Augustin Frigon et Marie Lefebvre. (pages 1 à 8).
  
- 2.- Lumières sur le passé. Le testament de Marie Lefebvre.- La cinquième génération: Augustin Frigon et Marie Trudel.- La sixième génération: Joseph Frigon et Aurélie Vallée.- Saignées dans la forêt.- Saint-Stanislas. (pages 8 à 16).
  
- 3.- Famille de Joseph Frigon et d'Aurélié Vallée.- Ressources actives et passives.- Biens collectifs de Batiscan en 1851.- Recensement de 1851: la parenté.- Francs-tenanciers de Saint-Prosper.- Engagements de la parenté.- Ignace Frigon, pionnier de Saint-Prosper. (pages 16 à 28).
  
- 4.- Dominante sous l'Union.- Aisance modérément acceptable.- La colonisation dans les Cantons de l'Est et les Bois-Francs.- Sainte-Clotilde.- Abolition de la tenure seigneuriale.- Cadastres abrégés et lots acquis par la parenté.- Joseph Frigon: sa destinée.- (pages 28 à 41).
  
- 5.- Recensement de 1871: Sainte-Clotilde.- Observations générales. (pages 41 à 53).
  
- 6.- Le moulin à scie.- La turbine hydraulique.- Joseph Frigon fils.- Donation à son fils Edmond. (pages 54 à 64).
  
- 7.- Septième génération: Joseph Frigon, fils, et sa famille.- Septième génération: Onésime Frigon et sa famille.- (pages 65 à 69).
  
- 8.- Le grand dérangement vers les Etats-Unis.- Causes probables.- Construction des chemins de fer.- Crise de fin de siècle.- (pages 69 à 74).
  
- 9.- Fin de l'épopée de Sainte-Clotilde et dispersion de la famille.- Septième génération: Alfred Frigon et sa famille.- Septième génération: Bruno Frigon et sa famille. Huitième génération: Onésime Frigon, fils, et sa famille. (pages 74 à 80).
  
10. Lettre de Marie-Jeanne Frigon. (pages 80 à 85).
  
11. Les familles-souches: tableaux.- Regards sur Manseau et Saint-Moïse.- (pages 86 à 92).